

Lesage: sans pouvoirs fiscaux l'autonomie n'est qu'illusoire

FREDERICTON — Sans les ressources fiscales l'exercice des pouvoirs qui relèvent des autorités provinciales devient illusoire, a déclaré hier le premier ministre du Québec en acceptant un doctorat honorifique de l'université du Nouveau-Brunswick.

S'adressant à son auditoire dans les deux langues, M. Lesage a observé que, privées de leurs ressources fiscales, les provinces peuvent agir en droit, mais, en fait, elles se trouvent incapables de s'acquitter de leurs obligations.

Quant aux plans conjoints en général, tout en reconnaissant qu'ils ont été utiles et même nécessaires dans le passé, il a dit que le Québec voulait désormais de plus en plus s'en tenir à la formule d'option.

Par son attitude, il arrive souvent au Québec de jeter ce que certains croient être une note discordante dans le concert de la Confédération canadienne.

Le premier ministre a expliqué que cette attitude se fonde sur deux faits importants. "Le premier, a-t-il précisé, est que le groupement cana-

diens-français, qui donne l'immense majorité de notre province, n'est cependant, par rapport à l'ensemble de la population canadienne, qu'une minorité. Evidemment, cette minorité est importante et elle est établie au pays depuis plusieurs siècles, ce qui lui confère à la fois des droits et des devoirs particuliers. Le droit fondamental, dont elle exige la sauvegarde, est le maintien de ses traditions et de ses caractéristiques culturelles. Son principal devoir, comme groupement de langue et de culture française, est l'épanouissement sur le sol d'Amérique de l'héritage humain dont elle se trouve la gardienne et la responsable. C'est pourquoi nous disons souvent que le Québec est, à nos yeux, la mère-patrie de tous ceux qui, en Amérique, parlent le français.

"Aujourd'hui, la minorité canadienne-française est solidement établie dans notre pays. Il ne peut plus être question qu'elle disparaisse. Si cela avait pu se produire, ce serait déjà fait. Il faut reconnaître en effet que l'évolution historique

et politique de notre pays ne nous a pas toujours été favorable. Mais ce qui est important maintenant, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, c'est l'affirmation et l'épanouissement des valeurs auxquelles nous croyons. La survie française acquise, mais elle n'a pas encore réussi à jouer, dans notre pays, le rôle qui devait être le sien.

"Le deuxième fait auquel on doit constamment se référer si l'on veut bien comprendre le

Voir page 12: Lesage

Malraux: "Canadiens français, nous ferons ensemble la civilisation de demain..."

Par Jean-Marc LÉGER et Jean-Marc LALIBERTÉ

Jamais sans doute la salle des séances du Conseil municipal de Montréal n'avait retenti de tels accents, jamais un tel mouvement d'émotion n'avait gagné l'auditoire comme à cet instant où André Malraux terminait une brève mais étonnante improvisation par cet appel et cette prophétie: "Je vous dis, Canadiens français, que la civilisation de demain, nous la ferons ensemble".

L'alliance de l'intelligence et de la passion, d'un nationalisme ardent et d'un authentique humanisme, nous en avons eu hier matin à l'hôtel de ville de Montréal une éclatante et bouleversante démonstration. Dans des formules d'un admirable lyrisme, Malraux a abordé, très brièvement, trois thèmes: la place du Canada français dans l'ensemble francophone, l'évolution historique du Québec, l'avenir du Québec et son association à la France dans l'ordre de la culture.

Le rideau se lève sur le génie de la France

Par Yves MARGRAFF

C'est ce matin à 11 heures que M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles de France et envoyé spécial du président de Gaulle, inaugurera à Montréal une Exposition française dont le caractère scientifique ne laisse pas d'étonner ceux qui en sont restés à une image plus traditionnelle de la France. Cette image d'une France des bonnes choses n'en sera pas moins présente à Montréal durant la quinzaine qui débute aujourd'hui. Tandis que l'Exposition elle-même permettra aux Montréalais de se familiariser avec les manifestations du génie de la France moderne, un peu partout dans Montréal, des manifestations multiples seront organisées sous l'égide de la France.

Comme l'a déclaré récemment le maire Jean Drapeau, c'est tout le mois d'octobre qui sera celui de la France à Montréal. De nombreux magasins ont spécialement décoré leurs étalages pour la circonstance et, d'ici la fin du mois, les produits français auront la vedette sur tous les rayons. Des quartiers entiers sont décorés aux trois couleurs et pour un peu, on croirait que Montréal est vraiment... la deuxième ville française du monde.

C'est en présence de M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, de M. Jean Lesage, chef du gouvernement du Québec, et de M. Jean Drapeau, maire de Montréal, que M. Malraux coupera le ruban traditionnel ouvrant l'une des plus spectaculaires manifestations de la présence française au Canada.

Des hier après-midi, cependant, les journalistes montréalais avaient été invités à un lever de rideau, sorte d'avant-première de l'Exposition française. Dans un Palais du Commerce aux dimensions nouvelles ou les ouvriers travaillaient d'arrache-marteau et d'arrache-pinceau pour que tout soit prêt à temps, ils ont pu aller et venir entre des stands où le bleu, le gris et le blanc dominant, conféraient à cette exposition un aspect moins "foire" que ce qu'on a coutume de voir en ces lieux.

Car l'Exposition française sera prête à l'heure dite, a assuré M. Guillot, directeur général. En dépit de certaines craintes que l'on n'aurait pas manqué d'entretenir en raison du blocus du port. Tout est arrangé et, au cours de la nuit, les ouvriers et décorateurs ont pu mettre la dernière main à l'ouvrage.

C'est du reste de "la bien belle ouvrage" qui s'étale sur des dizaines de milliers de pieds carrés d'exposition. Dans le Palais du commerce proprement dit, des stands d'information ont été dressés par le ministère de la construction, qui montre

SALUT, PEUPLE DEBOUT!

Avec, il est vrai, beaucoup d'indulgence, le ministre a voulu voir dans Montréal une grande ville française, car même si les gratte-ciel sont pour l'instant d'origine et de style américains, "vous leur imposerez votre marque, votre style... ils seront vôtres". Il a d'autre part salué la place historique toute voisine de l'hôtel de ville le château de Rameray, lieu d'une capitulation dont le Canada français, a-t-il dit, est en voie d'effacer les conséquences: "Salut, peuple debout! salut, ville debout!"

Et Malraux évoque plus loin la longue et dure résistance des Canadiens français qui "du fond de leur nuit" comme jadis en France les résistants "du fond de leur maquis" ont su retrouver dans leur propre courage les moyens et les instruments de leur émancipation.

VOIR PAGE 12: MALRAUX A L'HOTEL DE VILLE

"Soyons ensemble une leçon de liberté!"

Par Jean BASILE

C'est sans trop de faste ni de protocole, mais avec une attention d'une grande foule qu'André Malraux, non plus ministre d'Etat mais écrivain, inaugurerait hier l'exposition de peinture française qui se tient actuellement au musée des Beaux-Arts. Et c'était bien. Le vrai faste, c'était derrière la tribune d'honneur le Braque, le Dufy, le Chagall, le Léger qui témoignaient de tout leur charme, de toute leur sensibilité, de toute leur virilité de la grandeur de l'art français.

On a beaucoup parlé d'An-

dré Malraux ces temps derniers et des différents aspects de cet homme qui en possède tant. On a peut-être oublié de mentionner l'orateur et le tribun, celui qui, en quelques phrases, d'un style inimitable, expose le problème, en tire la quintessence, conclut enfin dans une période qui soulève immanquablement les auditeurs. Et tout cela de la plus grande simplicité, comme seul sait l'écrire l'artiste conscient de ses moyens.

Malheureusement André Malraux improvise et s'il parle bien, il parle vite. Il n'est donc pas possible de donner ici le texte intégral de l'allo-

VOIR PAGE 12: LE RIDEAU SE LEVE SUR

Macmillan annonce qu'il n'a plus la force d'assumer ses fonctions



LONDRES. — Harold Macmillan, premier ministre de Grande-Bretagne depuis 1957 — au lendemain de la crise de Suez — quitte la vie politique. Dans un message lu au congrès conservateur qui se tient à Blackpool, l'homme d'Etat a fait part de sa décision rendue nécessaire par son état de santé.

Dans sa lettre, M. Macmillan déclare: "Si l'opération réussit (un bulletin de l'hôpital indique que tel est le cas), il est clair que je devrai prendre une longue convalescence et que je ne serai pas en mesure de faire face à la situation. Je ne pourrai pas faire face à tout ce qu'implique une campagne prolongée. Je ne pourrai pas non plus remplir les tâches qui incombent à un premier ministre pendant une longue période et j'en ai informé la reine. Dans ces conditions, j'espère qu'il sera bientôt possible de procéder aux consultations d'usage au sein du parti à propos de sa direction future."

Le premier ministre n'a pas indiqué clairement quand il entendait remettre officiellement sa démission. La tradition britannique veut que le leader du parti au pouvoir occupe les fonctions de premier ministre. Le parti conservateur devra donc d'abord se choisir un nouveau chef qui succèdera alors au premier ministre.

Plusieurs noms sont avancés. Le plus fréquemment cité est celui de M. Richard Butler, vice premier ministre. Cependant lord Hailsham a remis sa démission comme ministre de la science, ce qui indique son intention de briguer la direction du parti conservateur. Un troisième candidat aurait également des chances de succès: il s'agit de lord Home.



M. Jean Drapeau déclare dans une interview télévisée: "J'ai toujours voulu que Dupuy soit commissaire"

TORONTO — Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a révélé, au cours d'une entrevue télévisée, hier soir, qu'il a toujours désiré que M. Pierre Dupuy soit commissaire général de l'Exposition mondiale de 1967 à Montréal.

C'est au cours d'une entrevue dans le cadre de la télémission Pierre Berton Show que M. Drapeau a rappelé qu'il avait soutenu, dès le début de cette initiative, que le commissaire général devait être une "personnalité internationale".

M. Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris et un diplomate de longue carrière, est le deuxième commissaire général désigné pour diriger l'Exposition universelle.

Le premier était l'homme d'affaires Paul Bienvenu, de Montréal, qui a remis sa démission en août dernier en affirmant que sa fonction n'était pas investie de l'autorité bien claire requise par ces responsabilités.

Ce programme avait été enregistré d'avance et M. Drapeau a été soumis aux questions de Pierre Berton, de Jean Davod, de Montréal, et Jack Webster, de Vancouver.

On lui a demandé d'expliquer les motifs des démissions de MM. Bienvenu, C.F. Carsley, l'ancien commissaire général adjoint, et Claude Robillard, ancien directeur technique. M.

Drapeau a répondu que ces messieurs "avaient des raisons personnelles" qui les ont incités à démissionner.

Quand on lui a demandé s'il est "heureux" du départ de M. Bienvenu, le maire de Montréal a rétorqué: "Je suis heureux. Je crois que M. Dupuy est beaucoup plus l'homme requis à cette fonction."

Ce n'est pas une préférence personnelle. Je crois que M. Dupuy sait mieux que quiconque ce qu'il faut faire dans cette fonction. J'aurais préféré que M. Dupuy soit nommé en premier lieu."

M. Berton a voulu savoir si M. Bienvenu, choisi par l'administration Diefenbaker l'hiver dernier pour diriger l'exposition, représentait "une nomination politique".

"Non, de dire M. Drapeau. Mais les gens qui ont choisi MM. Bienvenu et Carsley ont peut-être cru que cette Exposition était une foire commerciale; pourtant, ce n'est pas une affaire commerciale."

"C'est une entreprise internationale et, pour cette raison, j'ai toujours favorisé depuis un an et je n'ai aucune hésitation à le dire, la nomination de M. Dupuy."

Voir page 12: Drapeau



En aval de Montréal, un chapelet de bateaux qui attendent que les débardeurs les admettent dans le port. Le même spectacle se reproduit au delà de Québec et des Trois-Rivières. (PHOTO UPI)

La grève des débardeurs atteint un point critique

Aucun progrès n'a marqué hier les négociations entre les armateurs et le syndicat des débardeurs en vue de mettre fin à la grève qui entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine et risque de porter gravement atteinte à l'économie. L'inquiétude ne cesse de croître depuis 24 heures:

• Le président international de l'association des débardeurs, M. Terry Gleason, a pris part hier aux négociations et a déclaré qu'il était bien décidé à mettre fin à la grève le plus tôt possible. Selon lui, les débardeurs ne comprennent pas clairement que les problèmes sont en cause, et s'inquiètent des lenteurs dans les négociations.

• A Toronto et à Ottawa, le premier ministre M. Pearson a déclaré que le gouvernement interviendrait pour mettre fin à la grève si tous les efforts raisonnables de médiation se révélaient vains.

• Le premier ministre de la Saskatchewan et l'Union des fermiers de la même province ont invité le gouvernement fédéral à intervenir immédiatement en vue de faire cesser

la grève et d'assurer l'expédition du blé canadien à l'URSS.

• A Montréal, un juge de la cour supérieure, donne suite à une requête du Conseil des ports nationaux, a interdit les piquets et le rassemblement de grévistes aux abords et dans le port de Montréal. L'ordonnance interdit au syndicat des débardeurs d'intimider les clients du port et les membres des autres syndicats qui y travaillent.

• Toutefois, le paquebot "Empress of Canada", avec ses 409 passagers, n'a pu s'acheminer vers Montréal hier soir, les grévistes de Québec ayant empêché un pilote de monter à bord du navire. Le capitaine de l'Empress n'a pas voulu continuer le voyage de nuit sans l'aide d'un guide expérimenté.

• On a appris hier qu'une partie du blé destiné à l'URSS est expédié présentement des ports de Sorel et Baie-Comeau, où les débardeurs ne sont pas en grève. Les débardeurs de Sorel sont membres d'un syndicat affilié à la CSN, et ceux de Baie-Comeau ne sont pas syndiqués.

Piquets interdits au port

Les débardeurs du port de Montréal ne pourront plus établir des piquets à l'entrée du port. Le juge Robert Lafleur, de la cour supérieure du district de Montréal, a donné suite hier à la requête du Conseil des ports nationaux qui demandait une injonction interdisant les piquets et les rassemblements d'importance des grévistes tant sur la propriété du port qu'aux abords. L'injonction interdit en outre au syndicat d'intimider les clients du port et les membres des syndicats qui ne sont pas en grève.

Cette injonction s'applique seulement au port de Montréal. Il faudra que le Conseil des ports nationaux s'adresse aux cours supérieures des districts de Québec et Trois-Rivières s'il veut que des injonctions semblables soient émises pour les ports de ces deux villes.

Cette injonction permettra aux 409 passagers de l'Empress of Canada, ancré au large de l'île d'Orléans depuis mercredi, de débarquer à Montréal aujourd'hui. Quant à l'Arkadia, qui transporte 313 passagers, on ne sait pas encore s'il mettra le cap également sur Montréal.

Le paquebot Carinthia, de la société Cunard, qui avait ac-

costé mercredi soir dans le port d'Halifax, a levé l'ancre hier matin après que les 203 passagers qui se trouvaient à bord eurent débarqué pour prendre le train en parlance pour Montréal.

Le paquebot de 22.000 tonnes qui avait quitté Liverpool devait se rendre à Québec et Montréal, mais il a modifié son itinéraire à cause de la grève des débardeurs des ports de Saint-Laurent.

Le courrier qui transportait le navire ainsi que les bagages des passagers ont été déchargés au cours de la nuit par

Voir page 12: Piquets

Pearson: pas d'intervention, à moins...

OTTAWA — Le premier ministre M. Pearson a indiqué clairement hier, que son gouvernement interviendrait en vue de mettre fin à la grève des débardeurs du St-Laurent, si tous les efforts de médiation aboutissaient à un échec.

Il se pourrait que le ministre du travail, M. MacEachen, agisse comme médiateur si le médiateur désigné par son ministère, le juge René Lippe, échouait dans ses tentatives de rapprocher les deux parties.

Par la suite, à Toronto, devant les membres des clubs Canadien et Empire, M. Pearson a déclaré: "On rejette fortement, je crois, au Canada, l'idée que le gouvernement intervienne de force dans un conflit ouvrier qui est devenu une grève légale après l'épuisement du processus normal des négociations collectives."

"L'intervention gouvernementale signifie ni plus, ni moins que le gouvernement force les grévistes à retourner au travail", a signalé le premier ministre.

"Mais, a-t-il poursuivi, un

puissant sentiment national veut par contre que si l'intérêt national est gravement et manifestement menacé, si de sérieuses conséquences découlent d'une grève, et si tous les efforts des médiateurs se sont avérés inutiles, alors le gouvernement doit intervenir pour arrêter cette grève de manière à assurer un règlement juste et équitable pour les deux parties en cause."

Le premier ministre n'a pas fait allusion à la déclaration

faite plus tôt cette semaine par le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, et selon laquelle le gouvernement fédéral n'interviendrait pas dans cette grève.

M. Pearson a toutefois confié par téléphone avec M. MacEachen environ une demi-heure avant son discours.

A Saskatoon, l'Union des fermiers de la Saskatchewan a invité le gouvernement fédéral

à intervenir immédiatement en vue de faire cesser la grève et d'assurer l'expédition du blé canadien à l'URSS.

Voir page 12: Pearson

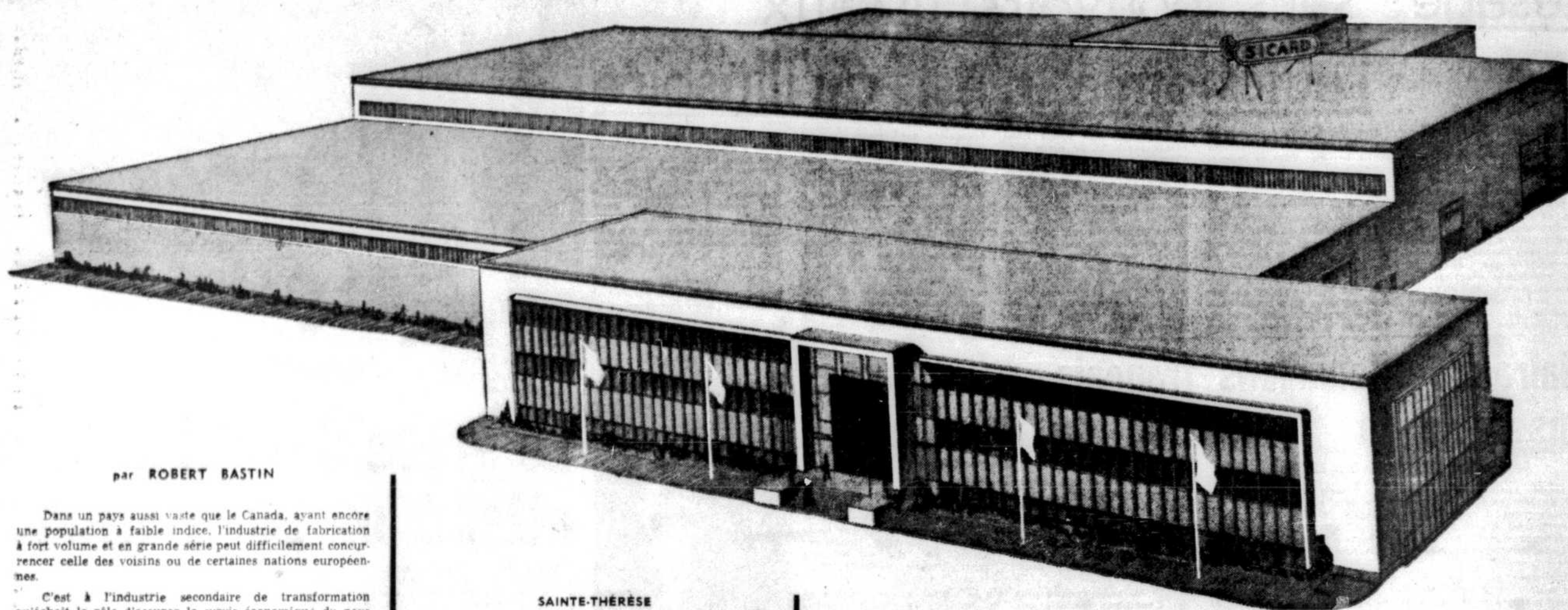
Washington ne voulait pas d'une tutelle canadienne

WASHINGTON. — Le secrétaire américain au travail, M. Wirtz, a déclaré hier que les négociations entre le Canada et les États-Unis en vue de mettre au point une formule de tutelle syndicale sur les syndicats des Grands Lacs ont échoué parce que le Congrès du travail du Canada tenait à ce que le conseil de tutelle soit formé de deux Canadiens et d'un citoyen américain.

Voir page 12: Washington



INAUGURE UNE NOUVELLE USINE À STE-THERÈSE



par ROBERT BASTIN

Dans un pays aussi vaste que le Canada, ayant encore une population à faible indice, l'industrie de fabrication à fort volume et en grande série peut difficilement concurrencer celle des voisins ou de certaines nations européennes.

C'est à l'industrie secondaire de transformation qu'échoit le rôle d'assurer la survie économique du pays tant du point de vue du marché interne que d'exportation. Les agences de planification économique, créées par les autorités gouvernementales, ne manquent pas de souligner ce fait.

Le moment est venu pour le Canada de passer d'une économie basée presque exclusivement sur l'exploitation des richesses naturelles à une économie fondée sur l'industrie de transformation primaire et secondaire.

Le climat est également favorable à cette évolution au Québec où l'industrie manufacturière constitue l'épine dorsale de l'économie de la province.

Sicard peut être considérée comme un exemple typique de la moyenne industrie de transformation. L'essor spectaculaire de cette firme encore jeune s'apparente à celui d'un Québec en plein développement qui se taille une place enviable dans le concert des nations.

ESSOR NOUVEAU

Le samedi, 12 octobre 1963, les honorables Mitchell Sharp, ministre du Commerce du Canada, et Gérard D. Levesque, ministre du Commerce et de l'Industrie du Québec, présideront conjointement la cérémonie marquant l'inauguration officielle de la nouvelle usine SICARD à Ste-Thérèse.



Bétonnières Sicard

Cet événement clôture une nouvelle étape de l'expansion de cette firme dont le nom s'associe naturellement à celui des fameuses souffleuses à neige. Le prototype de cet appareil, résultat de patientes recherches et de multiples expériences menées et tentées par Arthur Sicard, fondateur de la maison, ne fut vraiment exploité commercialement qu'en 1927-28 lorsque la Cité d'Outremont fit l'acquisition d'une première souffeuse. Ce furent là les débuts d'une entreprise qui, depuis, a considérablement élargi son champ d'action.

SAINTE-THERÈSE

L'usine de Ste-Thérèse, édifiée sur un terrain de plus d'un million et demi de pieds carrés, couvre une superficie de 150.000 pieds carrés et comporte en outre une bâtisse de trois étages abritant les divers services: administration, comptabilité, études techniques, production et une cafétéria moderne.

Dans les vastes ateliers, on a installé un outillage ultra moderne approprié pour la construction de tracteurs routiers, de camions pour les travaux publics, de véhicules de transport, de camions-grues et de camions "off-highway" de 20 à 100 tonnes de charge utile. La conception de l'usine et la qualité traditionnelle de la main-d'œuvre que l'on trouve chez SICARD, font augurer un accroissement considérable de la production et une hausse des ventes tant sur le marché intérieur que vers l'exportation.



Camions de mines KW-Dart Sicard

SICARD qui avait moins de cent personnes à son service il y a vingt ans, compte maintenant un personnel de quelque 600 employés.

PLUS DE TRENTE ANNÉES AU SERVICE DU PROGRÈS

Depuis ses humbles débuts en 1927, SICARD n'a cessé de grandir, d'étendre le champ de ses activités, d'imposer ses produits non seulement au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud, mais aussi sur la plupart des grands marchés mondiaux.

Durant plus de trente ans, jusqu'à tout récemment, l'usine de Montréal a sorti une gamme de plus en plus variée de véhicules et d'appareils tels la benne à rebuts "Sanivan", l'arroseuse de rue Sicard, les camions d'entretien à traction sur les quatre roues, le fameux camion

lourd "off-highway", le seul du genre construit au Canada, en usage dans les carrières et les mines, la balayeuse d'aérodrome en service sur les principaux terrains d'aviation du monde et adoptée par les forces de l'OTAN stationnées en Europe. De plus, les ingénieurs de SICARD ont conçu de nombreux types de véhicules et châssis destinés à des usages particuliers suivant les spécifications des clients.

BUREAU D'ÉTUDES

En 1947-48, SICARD instituait un bureau d'études dont l'action ne tarda pas à se faire sentir. Les unités traditionnelles, comme les souffleuses à neige, subirent des améliorations importantes et la production se diversifia par le développement de nouveaux appareils: arroseuses, bennes à rebuts, balayuses d'aéroport, etc. À l'heure actuelle, la construction de ce matériel constitue la production majeure des usines SICARD et assure, à longueur d'année, le plein emploi à un personnel maintenu à un niveau constant.



Souffleuse à neige Sicard

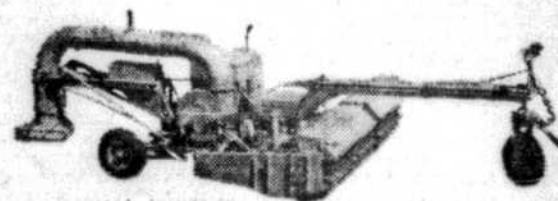
PRÉSENT SUR LE MARCHÉ MONDIAL

SICARD affirme de plus en plus sa présence sur les grands marchés mondiaux. Plus de 15% du matériel fabriqué dans ses usines a été expédié, en 1962, vers des pays aussi lointains que le Venezuela, la Suède, la Finlande, le Danemark, l'Italie, l'Allemagne, la Grèce, le Liban, la France, la Grande-Bretagne, la Suisse, la Libye, l'Inde, Curaçao, le Maroc, la Colombie, etc.

SICARD a établi un réseau de distributeurs sur tous les continents afin d'assurer un service efficace à sa clientèle.

FILIALES

En 1959, SICARD ouvrait un dépôt et un centre d'entretien à Sept-Îles, pivot de l'importante région minière québécoise. À Toronto, Ontario, SICARD maintient une grande succursale qui assure la vente, la distribution et l'entretien du matériel vendu dans cette province. Enfin à Watertown, N.Y., une autre filiale, Sicard Industries Inc., fabrique des souffleuses à neige et du matériel d'entretien destinés au marché américain.



Balayeuse d'aéroport Sicard

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Outre ses propres produits, SICARD fabrique sous licence pour le Canada, le camion de mine et carrière "Kw-Dart" de réputation internationale et est agent exclusif des balayuses "Wayne" et des bennes à rebuts "Heil" dont elle assure le service après-vente.

BILAN DE DIX ANNÉES D'ACTIVITÉ

Le dynamisme de la firme SICARD lui a permis de quadrupler le volume de ses transactions en l'espace de dix ans et de le porter à un niveau atteignant les seize millions de dollars.

GRANDIR POUR MIEUX SERVIR

SICARD éprouve un orgueil justifié à publier le résumé de son histoire.

SICARD est fière de ses succès qui traduisent d'une façon concrète la valeur du génie canadien et la qualité de nos techniciens.

La confiance que lui témoigne sa clientèle constitue pour elle un précieux encouragement et l'incite à faire sienne cette devise: "GRANDIR POUR MIEUX SERVIR".

Félicitations et meilleurs vœux de :

ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.
Matériel d'entretien municipal

CUMMINS DIESEL OF CANADA LTD.
Toronto Ontario

AUTO ELECTRIC LIMITED
342 Terrasse St-Denis Montréal

MONGEAU & ROBERT CIE. LTÉE
Huiles à chauffage — Systèmes de chauffage
1600 est. Marie-Anne Montréal

A. FAUSTIN CIE. LTÉE
Mur-réseau — Fer ornemental
500 Davidson Montréal

CHRYSLER CORPORATION OF CANADA LTD.
Division des moteurs industriels
Windsor Ontario

McROBERT SPRING SERVICE INC.
291 Mountain Montréal

MICHELIN TIRES (CANADA) LTD.
8660 Jeanne-Mance Montréal

JANIN CONSTRUCTION LIMITED

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

7085 COTE-DES-NEIGES — MONTREAL

HENRI L. POMEY Architecte, M.A.A.P.Q., M.S.P.A.F., R.A.I.C.

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
1037 Bleury Montréal

LYNN MacLEOD METALLURGY LIMITED
Fondeurs
Thetford-les-Mines Québec

G. BOUCHARD & FRÈRES LIMITÉE
Plomberie — Chauffage
195 Lafayette Longueuil

BEAVER ASPHALT PAVING CO. LTD.
5250 Amiens Montréal-Nord

PANELEX LIMITED
C.P. 216 St-Jérôme, Qué.

LUCIEN TREMBLAY
Installations & réparations
3320 est. Ste-Catherine Montréal

TWIN EQUIPMENT SUPPLY LIMITED
Benches basculantes — Charrues à neige
2335 Ave. Bennett Montréal

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITED
159 est. Jean-Talon Montréal

G.E. CHAMPEAU LTÉE
Tuiles de caoutchouc
5790 Christophe-Colomb Montréal

COMPAGNIE MIRON LTÉE.
Ciment et blocs de béton
2201 est. Jarry Montréal

BENDIX — WESTINGHOUSE
Elyria Ohio

AMERICAN IRON & METAL CO.
Peter Black, président
2160 Moreau Montréal

FRINK OF CANADA

Charrues à neige — Benches — Grues
2162 est. DeMontigny Montréal

ALUMINUM COMPANY OF CANADA LIMITED
Montréal Québec

DRUMMOND McCALL CO. LTD.
Montréal Québec

WAYNE MANUFACTURING CO.
Balayuses de rues Wayne
Weston Ontario

MAGNETO AUTO ELECTRIC LTÉE
Réparations de systèmes électriques et de carburateur
3325 Hochelaga Montréal

ATLAS HOIST & BODY INC.
Benches basculantes
Aluminium et acier
6124 Côte-de-Liesse St-Laurent

DENDIX BRUSHES LTD.
Chepstow, Mon., Gde-Bretagne
Représentée par
KNOWLES & FOSTER (NORTH AMERICA) LTD.
Montréal

Feu Narcisse Ducharme

Avec la mort de M. Narcisse Ducharme, président du Conseil d'administration de La Sauvegarde, c'est une page importante de l'histoire du "Devoir" et de l'évolution financière du Canada français qui se ferme.

La Sauvegarde, fondée au début du siècle, fut notre première société canadienne-française d'assurance-vie. Suivant les traces de son père, M. Ducharme assumait pendant plus de 30 ans la présidence de la compagnie. Voyant sa carrière s'achever, il eut la sagesse de prendre les mesures voulues pour que cette institution soit définitivement intégrée dans le mouvement de libération économique du Canada français.

Il collabora à l'acquisition, par le mouvement Desjardins, des intérêts de la famille Ducharme dans La Sauvegarde. La présidence active de la compagnie a été confiée depuis un an à M. Alfred Rouleau, mais M. Ducharme était demeuré président du Conseil d'administration.

Les vieux employés conservent un souvenir ému de la générosité de la famille Ducharme envers l'imprimerie populaire. A plusieurs reprises, dans les années vingt, le père de M. Ducharme contribua à la survie du journal.

A la famille et aux collaborateurs de feu Narcisse Ducharme, nous offrons nos sincères condoléances.

LA DIRECTION

Faits divers

Pigeons

Le directeur du service de la Santé de Montréal, le Dr Adélard Groulx, a fait savoir hier que les pigeons n'avaient jamais été un danger pour la santé des citoyens de Montréal.

Il commentait alors de récents rapports émanant de New York, voulant que les pigeons transportent des germes affectant le cerveau humain et pouvant être fatals.

On a attribué deux décès à ce virus à New York, récemment.

A Toronto, une enquête a lieu actuellement afin de savoir si les pigeons de la Ville-Reine constituent un danger public.

Noyades

On a repêché hier le corps de M. Rodolphe Rhéaume, âgé de 58 ans, de Montréal, dans le lac Saint-François près de Colesau-Landing à quelque 25 milles à l'ouest de Montréal. Il manquait à l'appel depuis 10 jours. Le corps a été découvert non loin de sa maison d'été.

Près de Sorel, on a repêché hier le corps d'un jeune marin britannique, James Merron, âgé de 17 ans. Lundi soir, en compagnie de Thomas A. Young, âgé de 19 ans, un autre Écossais, Herron a voulu sauter d'un quai sur un bateau-passeur déjà en marche. Son compagnon l'a imité. Ils ont raté leur bond et se sont noyés.

Assassinat

JONQUIÈRE — Un jeune homme a été tué et un policier blessé, mercredi soir, lors d'un vol à main armée à la piste de courses sous harnais Saguenay, près de Jonquière.

Quatre "cagoullards" se sont emparés de \$3.500 environ après avoir abattu le caissier de la piste, Ghislain Savard, âgé de 23 ans, de Jonquière, et avoir désarmé et assommé le constable Charles Côté, 37 ans, de la police de Jonquière.

Cinq ou six autres employés de la piste ont été tenus en joue pendant que les quatre hommes faisaient main basse sur les recettes de la soirée.

Peu après le forfait, la police a appréhendé, à Jonquière, un jeune homme de cette ville qu'elle détent comme témoin important.

Le jeune Savard a été atteint à l'abdomen par une balle de revolver de calibre 38. Il est mort environ deux heures après son arrivée à l'hôpital. Il était le fils du propriétaire de la piste.

Quant à l'agent Côté, qui se trouvait sur les lieux à l'arrivée des quatre hommes, il a été assommé d'un coup de crosse de revolver.

Les quatre individus ont fait irruption dans les bureaux de la piste, un peu après minuit, alors que les employés étaient occupés à compiler les recettes de la soirée qui venait de se terminer.

Ils ont tiré quatre coups de feu, en pénétrant dans les bureaux, et c'est à ce moment que le jeune Savard a été atteint.



M. Jean Ponsot, directeur d'Air-France au Canada, présente une gerbe de fleurs à Mme Jacqueline Aurioi, à sa descente de la Caravelle qui l'avait emmenée à Montréal. Mme Aurioi s'est couverte de gloire à la suite de plusieurs exploits aéronautiques, en particulier en qualité de pilote d'appareils à réaction.

Sous le sigle "RQL" le terrorisme séparatiste s'étend à la rive-sud

Les policiers de la rive sud sont convaincus que l'une des deux bombes trouvées à Saint-Lambert et à Jacques-Cartier, était un engin explosif mais ils ont des doutes quant à la nature de l'autre.

Ce sont des téléphones anonymes qui ont conduit la police de Saint-Lambert et de Jacques-Cartier aux bureaux des postes de leur municipalité respective où ils ont aperçu des boîtes de chaussures enveloppées dans du papier brun. Les boîtes ont été placées par les policiers dans des poubelles recouvertes de paquets matelassés de chanvre.

Le chef de police de Saint-Lambert, M. Gerald Reilly, a déclaré que la force de la détonation provoquée a démontré que le paquet contenait véritablement une bombe. Par ailleurs, la police de Jacques-Cartier n'était pas aussi sûre du contenu de la boîte qu'elle avait trouvée dans son territoire. Les débris de la boîte ont été apportés au laboratoire de la Sûreté provinciale pour un examen détaillé.

Personne n'a été blessé et aucun dommage à la propriété n'a été causé par les deux explosions provoquées délibérément.

Sigle "RQL"

La bombe de Jacques-Cartier, sur laquelle on avait inscrit les lettres énigmatiques "RQL", a été découverte sur une table du bureau de poste. Le détective F.X. Ritchie l'a enveloppée dans une toile et l'a portée vers un champ voisin où un expert en explosifs à l'emploi de la firme de construction Desourdy l'a fait exploser à l'aide d'un détonateur.

après avoir pris soin de la recouvrir d'un épais tapis de chanvre dont on se sert sur les chantiers où on procède à des dynamitages. Le sigle identifierait un nouveau groupe terroriste, le "Hassemblement pour un Québec libre".

Selon le chef de police de Saint-Lambert, un examen de la boîte qui contenait la bombe a révélé qu'elle renfermait un réveille-matin sur lequel on pouvait lire l'inscription: "Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap".

La lettre "R" avait été peinte en jaune, à l'aide d'un pinceau, sur le mur de l'immeuble fédéral près de l'endroit où l'engin a été découvert. Tout indique que le "peintre" a été dérangé dans son travail et qu'il s'est enfui avant d'avoir terminé son "oeuvre".

5,000 personnes marchent sur Québec demain

5.000 personnes représentant une douzaine d'organismes et de mouvements du Québec participent à la grande marche sur Québec organisée par le Mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix.

La marche, organisée par le Comité des 100 de Montréal, la Ligue des femmes canadiennes, les Amis des peuples de l'Amérique latine, le Conseil de Montréal pour la paix, les Copains de St-Henri et le Clan routier du séminaire de N.

colet appuient officiellement le MDN dans l'organisation de cette manifestation.

Le but de la marche étant d'inciter le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, à se prononcer en tant que représentant de la population du Québec sur la question des armes nucléaires que le gouvernement fédéral entend entreposer ou a déjà entreposées sur le sol québécois, des représentants de chacun de ces organismes prendront la parole devant les édifices du parlement, afin de souligner les raisons qui ont incité leurs groupements à appuyer le MDN dans cette marche.

Parmi les orateurs, on note les noms de MM. Pierre Vadboncoeur, Michel Chartrand, Guy Pouliot, Dan Daniels, Mme Simone Chartrand et M. Roger Baulu qui a accepté de parler officiellement au nom de ses confrères du monde artistique voués à la cause de la paix mondiale et du désarmement nucléaire.

A l'instar de ce qui eut lieu à Washington, le 29 août dernier, à l'occasion de la marche des 200.000 intégrationnistes raciaux sur la capitale américaine, le programme comprendra également une partie artistique. Le chansonnier Claude Gauthier interprétera sa chanson "L'ère atomique", l'annonceur et poète Michel Garneau lira quelques-uns de ses poèmes pacifistes, de même que le journaliste Pierre Léger qui lira quelques extraits anti-nucléaires de son recueil publié récemment. Les chanteuses Claude L'Amoureux et Suzanne Valéry interpréteront respectivement "Feuille de Gui" de Jean-Pierre Ferland et

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 11 OCTOBRE 1963

Les associations protestantes de parents appuient le bill 60

La Quebec Federation of Home and School Associations donne son appui sans réserve au bill 60 et aux nouvelles structures qu'il propose pour le système d'éducation de la province.

Le président de la fédération, M. Wolfe Rosenbaum, commentant les efforts que font certains groupes en vue de faire amender le bill, a déclaré que ces amendements sont inspirés par la peur et par des intérêts particuliers égoïstes.

Dans le nouveau mensuel de la Fédération, "The Quebec Home and School News", M. Rosenbaum, exprimant le point de vue de l'organisme, souligne que le terme "protestant", dans le système éducatif du Québec, signifie "non catholique", et englobe une variété de groupes ethniques, linguistiques et religieux. Il comprend des citoyens de langue française aussi bien qu'anglais.

Certains protestants du Québec croient qu'il n'est pas suffisant d'avoir seulement quatre membres protestants au Conseil supérieur de l'éducation, comme le propose le bill 60. Le président de la Fédération rétorque que la population non catholique du Québec

représente environ 20 pour cent de la population totale et que par conséquent il est juste qu'elle ait quatre représentants dans un Conseil ou il y aura 16 membres catholiques.

M. Rosenbaum déclare que la Fédération souhaite la nomination d'un ministre de l'Éducation dans les plus brefs délais, et croit que l'actuel ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, "un bourgeois Rhodes et un homme équilibré" est tout désigné pour remplir ce poste.

Il a de plus soutenu qu'on ne devrait pas craindre pour les "droits des protestants". Selon lui, il est inconvenant qu'une minorité privilégiée utilise ce terme de "droits des protestants". (Le comité protestant de l'instruction publique a émis récemment une déclaration dans laquelle il affirmait que le bill 60 est impopulaire au sujet des droits des protestants).

Deux Montréalais porteurs de 82 livres d'héroïne ont été appréhendés aux États-Unis

LAREDO. — Un couple montréalais a été accusé de conspiration pour passer de l'héroïne en contrebande aux États-Unis. Des douaniers américains ont saisi 82 livres d'héroïne pure d'une valeur commerciale au marché illicite de \$37.000.000.

Les accusés à Laredo au Texas sont Joseph M. Caron, âgé de 33 ans et son épouse, Marie-Ida, âgée de 30 ans, domiciliés au 2402 Des Erables dans Montréal. Ils pourront recouvrer leur liberté provisoire contre des cautionnements de \$250.000 chacun.

M. Oran G. Pugh, douanier principal à Laredo a précisé que la drogue a été découverte au cours d'une perquisition de routine par des inspecteurs du secrétariat de l'agriculture.

Selon les enquêteurs, l'acheteur a payé quelque \$5.000 au vendeur mexicain pour cette drogue.

COLLISION

BERTHER — Deux personnes ont perdu la vie et trois autres ont subi des blessures, hier, dans la collision de deux automobiles près de Berthier dans le comté de Montmagny, à 25 milles à l'est de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant Philippe Sheedan, 23 ans, de Cap-aux-Os, en Gaspésie, et Paul-Aimé Coulombe, 29 ans, de Gaspé.

Deux compagnons des victimes, Léon Diotte, 23 ans, de Gaspé et André Fournier, 26 ans, de Ste-Majorique, ont subi de graves blessures. Ils ont été hospitalisés à Montmagny.

Le troisième blessé est le conducteur de la deuxième automobile, M. Maurice Langevin, de Notre-Dame-du-Rosaire. Il s'en est tiré avec des contusions au visage.

Marcel Chaput et 2 techniciens de la BBC ont été arrêtés dans le port et mis à l'amende hier

Le chef du Parti républicain du Québec, M. Marcel Chaput, et deux techniciens de la British Broadcasting Corporation ont reconnu leur culpabilité à des accusations d'avoir franchi sans autorisation les barrières des policiers autour du port. Ils ont été condamnés tous les trois à \$50 d'amende et aux frais.

mesure de sécurité durant la grève des débardeurs.

Les deux techniciens britanniques, Erik Durschmied et Michael Barrett, ont informé la police qu'ils travaillaient pour le compte de la BBC à la réalisation d'un documentaire sur le séparatisme et qu'ils étaient en train de filmer une manifestation des dockers en grève "comme une scène idéale" pour leur film.

M. Chaput et les deux Anglais ont été détenus hier durant trois heures avant d'être libérés sous cautionnement.

Les trois inculpés avaient été arrêtés mercredi dans le port de Montréal où la police du Conseil des ports nationaux a érigé des barricades comme

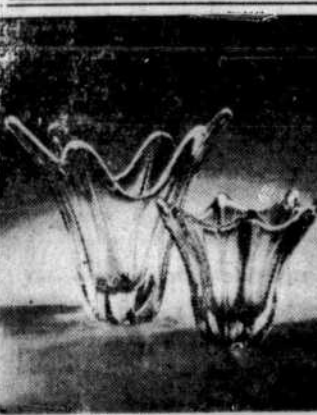
Tailleur exclusif sur mesures pour hommes

JACQUES DE PARIS

Spécialiste de la coupe française et italienne, travail soigné — Prix raisonnables

Grand choix de tissus importés d'Europe et Tergal de Paris

1452, RUE BISHOP, SUITE 28 MONTREAL VI. 9-9965



Cristal DE FRANCE

Le cadeau que vous offrirez sera exceptionnel si vous choisissez

- DAUM
- BACCARAT
- LALIQUE

Elegants vases en cristal de Daum

au Petit Versailles

"Le Centre du Cristal de France" 930 EST, RUE SAINT-CATHERINE — VI. 2-8219

Centre professionnel de Montréal Inc.

801 est, rue Sherbrooke

- \$4.50 le pied carré
- Cloisonnement
- Climatisation
- Chauffage
- Murs Peints
- Couvre plancher
- Canalisations électriques
- Fixtures électriques

527-2497



ACHETEZ VOTRE TERRAIN...

• 20% COMPTANT, BALANCE REPARTIE SUR 5 ANNEES •

Construisez la MAISON de vos RÊVES au plus merveilleux LOTISSEMENT jamais présenté au SOMMET TRINITÉ sur le Mont Bruno

A 14 MINUTES DE L'EXPO MONDIALE ET DU METRO

• VUE MAGNIFIQUE •

sur la vallée du RICHELIEU et panorama féérique de la MONTAGNE

• CHOIX SELECT •

de 273 plans de modèles de maisons gracieusement fournis par la direction de SOMMET TRINITE

PROJET UNIQUE EN SON GENRE

Ce projet a été mentionné dans la revue "ARCHITECTURE" comme un exemple probant qui joint à un point de vue insurpassable un ensemble urbanistique d'une qualité exceptionnelle et d'une originalité unique. M. Jean Bigonnesse a gardé à son projet cette beauté naturelle qui fait que vous avez à 11 milles de Montréal, cette capitale atmosphère des Laurentides en banlieue.

N.B. — Les services d'égouts et d'aqueducs sont en voie de parachèvement.

Jean Bigonnesse, propriétaire

LA VENTE DES LOTS VA BON TRAIN

NE TARDEZ PAS

• ITINERAIRE •

Suivez les enseignes sur la route 9 (Trans-Canada). Le site est voisin du Club de Golf Mont-Bruno et du monastère des Pères Trinitaires.

TEL.: DU. 7-2700

Depliant sur demande — Prix avantageux

EDITORIAL

La grève des débardeurs

Le conflit qui sévit depuis une semaine dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec prend des proportions inquiétantes.

Le nombre des navires immobilisés dans les eaux du Saint-Laurent s'accroît de jour en jour. Les livraisons de blé canadien à l'URSS sont sérieusement compromises. Les pertes financières s'évaluent, dans la seule région de Montréal, à \$2,000,000 par jour. Le conflit menace de gagner les ports des Maritimes. La violence a aussi fait son apparition dans le tableau.

Devant cette accumulation de faits, la Gazette lance le cri d'alarme et réclame une intervention gouvernementale plus décisive, c'est-à-dire un arbitrage obligatoire.

Cette proposition est, à notre sens, prématurée.

Lors d'une rencontre qu'il eut mardi avec les représentants des débardeurs, le ministre fédéral du travail, M. MacEachen, a admis que la grève est parfaitement légale.

Les deux parties, a reconnu le ministre, "se sont conformées aux dispositions de notre législation ouvrière et sont maintenant libres de prendre les autres mesures que leur permet le Code du travail."

Il ne saurait être question, par conséquent, de jeter l'interdit sur l'une ou l'autre des deux parties. Le conflit est né de divergences réelles et profondes sur des questions vitales: salaires, conditions de travail, régime de retraite. Toutes les étapes, tous les délais prévus par la loi ont été respectés.

A l'endroit de citoyens qui recourent à des moyens admis par la loi pour faire valoir leur point de vue, le gouvernement fédéral ne saurait, sous un régime comme le nôtre, se comporter à la manière d'un dictateur. Le principe du règlement privé des conflits de travail est tellement ancré dans nos mœurs que seules des circonstances extrêmement graves pourraient justifier une intervention directe et autoritaire du gouvernement fédéral à ce stade du conflit.

Se conformant à la loi, le ministre du travail a dépêché sur les lieux un médiateur d'expérience, le juge René Lippé. Ce dernier poursuit, depuis une semaine, des conversations avec les deux parties. Il avait soumis mardi un projet de compromis qui paraissait acceptable. L'assemblée générale des débardeurs a rejeté les propositions du juge Lippé.

Quelle a été la réaction du médiateur fédéral devant cette rebuffade? "Je ne démissionne pas, a-t-il dit. Je suis un homme très patient. L'initiative est maintenant entre les mains des deux parties. Je suis toujours à leur disposition."

Cet homme est engagé dans une course dramatique contre la montre. A chaque jour de délai, les dégâts s'accroissent. Mais il ne succombe pas à l'alarmisme. Il garde sa confiance dans la liberté et le sens des responsabilités des parties en cause. Il est prêt à continuer son travail.

Aussi longtemps que la médiation se poursuit, il est dangereux d'exiger que le gouvernement intervienne d'autorité dans le conflit. Il est non moins irréaliste d'exiger que le gouvernement fixe une date limite pour la durée de la médiation. De telles mesures feraient peser sur la démarche du médiateur une atmosphère de fatalité et d'artificialité qui en détruirait sans doute l'esprit et l'effet.

La prudence dont a fait preuve M. MacEachen jusqu'à maintenant n'est ni faiblesse, ni attentisme maladif. Elle est l'acceptation pratique d'un régime de liberté dont nous aimons à louer les avantages, mais dont nous devons aussi accepter de payer le prix.

L'épreuve de force actuelle ne saurait s'éterniser sans entraîner les plus graves conséquences.

On peut rigoler à la pensée de ces quelques centaines de passagers qui ont dû prolonger de quelques jours leur séjour à bord de l'Empress of Canada. Il sortira, de ce malencontreux épisode, des histoires drôles qui feront oublier bien des malheurs.

Mais on ne peut s'empêcher d'être terriblement inquiet quand on mesure l'ampleur des effets que cette grève aura sur l'économie canadienne.

Les deux parties conservent, pour l'instant, leur liberté de négociation et de décision. Mais leur responsabilité envers le pays devient, d'heure en heure, plus lourde. L'opinion publique n'acceptera pas que la situation actuelle se prolonge indéfiniment. Le problème de l'intervention gouvernementale dans le conflit se posera alors en des termes différents.

Claude RYAN

Le parti libéral du Québec sera-t-il "maître chez lui"?

La Fédération libérale du Québec aura à se prononcer lors de son congrès prochain (18-20 octobre) sur un projet de résolution qu'il n'est pas exagéré de qualifier d'historique: la décision que prendra le congrès aura à long terme des conséquences très importantes pour le parti libéral lui-même mais aussi pour le Canada français en général.

Ce projet de résolution a trait à l'indépendance complète du parti libéral du Québec qui est présentement, à toutes fins pratiques, une section provinciale du parti libéral fédéral, qui dispose d'une certaine autonomie dans les affaires du Québec mais qui est automatiquement lié au parti libéral fédéral pour tout le reste. C'est l'illustration permanente de la vieille formule: "libéral à Ottawa, libéral à Québec" dont nous savons assez tout le mal qu'elle nous a fait. C'est la reconnaissance de l'état de vassal du parti libéral québécois envers le grand frère pan-canadien.

Le texte qui sera présenté aux délégués s'inspire du souci de mettre fin à un état de choses devenu intolérable et qui est évidemment incompatible avec la volonté nouvelle de dignité, l'effort nouveau d'émancipation du Québec. Si le projet de résolution est adopté, le parti libéral du Québec, dont l'expression principale est la Fédération libérale du Québec, sera entièrement maître de son destin, ne sera plus, d'autre façon, assujéti, lié ni même associé au parti libéral fédéral. Des individus pourront, naturellement, militer à titre personnel dans les deux partis mais il n'y aura plus de lien au niveau des partis, des dirigeants, de l'organisation, etc.

Il sera loisible à un militant, à un organisateur, voire même à un parlementaire libéral du Québec non seulement de refuser de soutenir le parti libéral fédéral mais également, s'il estime que les intérêts du Québec, de son peuple, le commandent, d'appuyer un autre parti fédéral que le libéral, des candidats d'un autre groupe, sans que cela provoque le moindre conflit, le moindre gêne.

Logique et réalisme

C'est en vérité un geste simplement normal mais le projet de résolution se heurtera néanmoins à une dure résistance. Tous les tenants de la formule "rouge de père à fils, à Ottawa et à Québec", tout ce que le parti libéral du Québec

compte encore — et c'est considérable — de traditionnalisme, de conservatisme, de timorisme, de partisanes serviles de conceptions anachroniques, d'éléments intéressés pour divers raisons à jouer sur les deux tableaux, tout cela va se dresser d'un bloc contre l'indépendance du parti libéral du Québec.

Pourtant, ce projet de résolution n'est que le prolongement logique et nécessaire sur le plan du parti libéral de la politique mise en oeuvre à Québec par le gouvernement de M. Lesage et de l'esprit de cette politique, de son orientation profonde. C'est une autre et importante illustration du "Maitres chez nous", une autre affirmation de l'effort d'émancipation, une autre façon de consacrer avec éloquence que le Québec est l'Etat national des Canadiens français et pas une "province comme les autres".

On peut même s'étonner qu'une telle démarche n'ait pas été tentée plus tôt. Le bon sens le plus élémentaire, la logique et la dignité exigent la rupture entre le parti libéral du Québec et le parti libéral fédéral qui ont des objectifs divers, sinon opposés, et répondent à des préoccupations différentes justement parce qu'ils ont une vocation différente. Les libéraux sentiront d'ailleurs eux-mêmes, de plus en plus, ce qu'il y a d'illogique, ce qu'il y a d'avoir de malaisé à maintenir cette double allégeance, d'autant que le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa vont être amenés à s'affronter de plus en plus souvent sur des questions de plus en plus importantes.

Quand on s'appelle "parti libéral du Québec" et qu'on entend oeuvrer pour la "libération" du Québec, on doit commencer par avoir sa propre liberté et sa souveraineté complète. C'est pourquoi la décision que le congrès de la mi-octobre prendra à ce propos sera riche d'enseignements et donnera en quelque sorte la mesure du parti libéral du Québec.

BLOCS NOTES

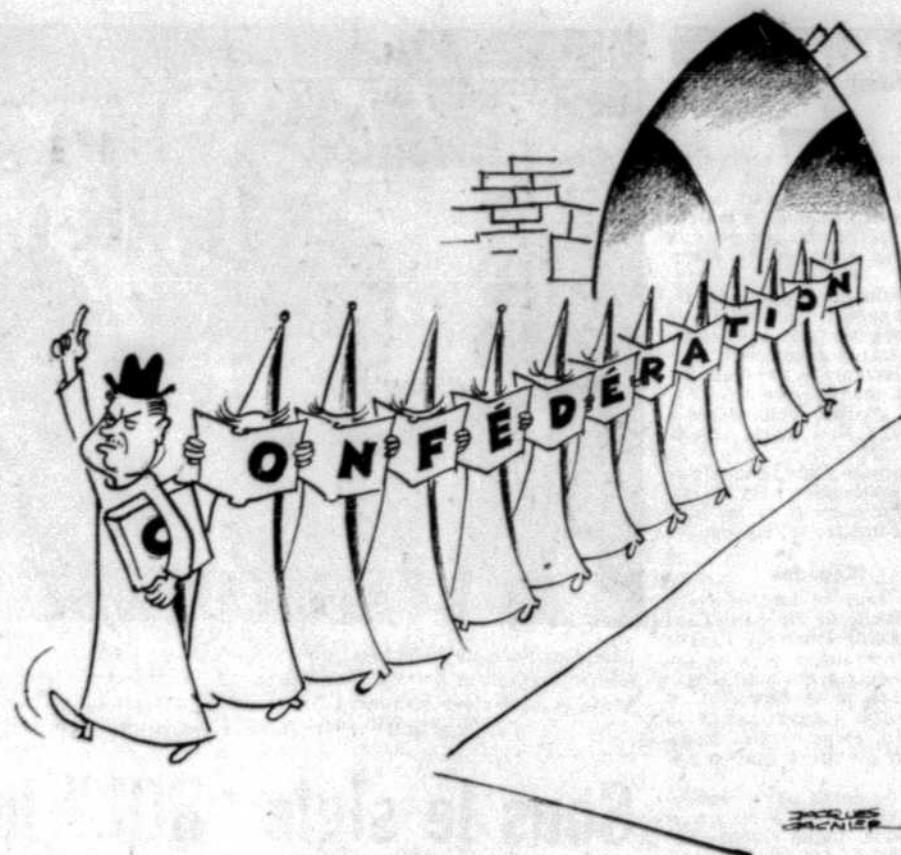
Pour Ottawa, "la nation" est née en 1867

Il y a à Ottawa et en quelques autres lieux du pays des hommes et des groupes qui souhaitent marquer le centenaire de l'Acte de 1867 par diverses manifestations: c'est leur droit le plus strict et personne sûrement ne songe à le leur contester. Le gouvernement canadien, qui s'efforce en l'occurrence de jouer un rôle de coordonnateur et d'inspirateur à la fois, a créé notamment un organisme appelé "Administration du centenaire de la nation" puis ne pouvant s'arrêter en si bonne voie en a conçu un autre nommé "conférence nationale du centenaire du Canada".

Le premier ministre du Québec, dès octobre 1961 puis de nouveau en mai dernier, a protesté vigoureusement d'abord auprès de M. Diefenbaker puis auprès de M. Pearson contre ces désignations et la conception singulière qu'elles paraissent illustrer du Canada et de son histoire.

M. Pearson avait promis de s'employer à faire les "corrections" qui s'imposaient dans le texte de la loi sur le centenaire de la fédération et dans les appellations des organismes officiels chargés de préparer les fêtes — si l'on peut dire — de 1867. M. Lesage vient de faire savoir au gouvernement canadien que les modifications envisagées sont insuffisantes: conséquemment, le Québec n'envoie que des observateurs à la conférence qui aura lieu à Ottawa du 14 au 16 octobre et à laquelle doivent participer les ministres chargés dans chaque province de l'application de "la loi du centenaire". Les deux observateurs du Québec seront: M. Bona Arsenault, secrétaire d'Etat (qui exprimait voici quelques semaines l'opinion que l'indépendance du Québec est "inévitabile") et M. Lucien Drapeau, sous-secrétaire d'Etat.

Tout Canadien français qui a le moindre sens de la dignité nationale (fut-il même par ailleurs fédéralisant) ne saurait en effet accepter qu'il y ait une "nation canadienne" et



LA CRISE ECONOMIQUE ITALIENNE

La fragilité de son destin politique empêche M. Leone de prendre des mesures énergiques de redressement

Par Jean D'HOSPITAL

Comme l'a fait le gouvernement français, le gouvernement italien s'est résolu à prendre des mesures pour enrayer le mouvement d'inflation qui s'est accéléré depuis un an et pour mettre un frein à une hausse spectaculaire de la vie. Mais si en France la question est économique et financière, elle se double, se complique et s'aggrave en Italie d'incidences principales politiques.

Déjà, le 24 septembre dernier, M. Leone, président du conseil, avait réuni au palais Chigi les ministres détenant les portefeuilles économiques et financiers, MM. Medici, Colombo, Togni, Trabucchi et Martelli, ainsi que le gouverneur de la Banque d'Italie, pour envisager une série de dispositions susceptibles de redresser une situation qui, selon la formule publiée dans un communiqué officiel, "présentant des symptômes de déséquilibre, compromet la continuité du développement de l'économie italienne, entraîne une augmentation des prix au-dessus du niveau international et réclame une révision des conditions de stabilité monétaire".

Le lendemain, le conseil des ministres adoptait des projets de loi tendant à réduire le déficit de la balance commerciale en diminuant les dépenses publiques, à favoriser les investissements industriels et à réduire la vente de certains articles considérés de luxe.

Au cours d'une nouvelle réunion du cabinet qui s'est tenue le 30 septembre et qui s'est prolongée tard dans la nuit, d'autres mesures ont été décidées. Elles sont moins énergiques qu'on ne s'y attendait généralement. Elles ont surtout porté sur le coût de la vie, sur la production et la distribution des produits alimentaires. Les principales mesures comportent une aide aux commerçants, aux agriculteurs, la suppression des ventes avec prime, dans un proche avenir une réduction des crédits. Les ventes à crédit, qui en Italie vont d'un an jusqu'à trente-ans

que l'histoire ait commencé au Canada en 1867.

Célébrer quoi?

La nation, unanime, appuiera M. Lesage lorsqu'il exigera la reconnaissance de l'histoire réelle et complète du Canada ainsi que de l'existence d'une nation canadienne-française au sein de l'ensemble canadien. "Centenaire de la fédération" est une expression acceptable et juste, mais pas "centenaire du Canada", ni "centenaire de la nation canadienne". De même, Québec a-t-il raison de refuser la "conférence nationale" et l'administration du centenaire de la nation? Ottawa devra parler "des nations" ou s'en tenir plus simplement à l'épithète "canadienne".

Ce n'est qu'après cela, a-t-il été entendu le gouvernement provincial, que le Québec acceptera de conclure un accord sur la préparation des manifestations de 1867. On peut penser d'ailleurs que le gouvernement du Québec a de multiples autres tâches fort importantes à accomplir avant d'engager des crédits et des énergies pour souligner le centenaire d'une fédération dont le bilan n'est pas pour nous particulièrement réjouissant.

Le premier ministre en convient lui-même lorsqu'il affirme qu'on ne peut parler "ni de succès, ni d'échec de la fédération". Si Ottawa tient à se distraire de ses soucis croissants par une année de réjouissances et à offrir à cette occasion des crédits aux Etats provinciaux, rien n'interdit au Québec de récupérer sous cette forme une partie des impôts formés en quelque sorte par ailleurs fédéralisant. Il ne saurait en effet accepter qu'il y ait une "nation canadienne" et

J.M.L.

juillet — selon les données fournies tout récemment par M. Trabucchi, ministre du commerce extérieur — accuse un passif de 874 milliards de lires pour les seuls sept premiers mois de cette année (importations: 2,662 milliards; exportations: 1,788, ce qui équivaut à une augmentation de 81,7% par rapport à la même période en 1962). A cette allure, en fin décembre le passif atteindra la somme énorme de 1,500 milliards.

Il y a certes lieu de constater que ce passif sera fortement atténué par les entrées plus ou moins invisibles (tourisme et envois de fonds des travailleurs italiens à l'étranger). De toute façon, le "déséquilibre" est lourd. Quant à l'augmentation du prix de la vie à l'échelle nationale, elle va de 7 à 12% pendant ces mêmes sept mois.

En gros on peut dire que le coût de la vie a augmenté de 1% par mois depuis dix-huit mois.

Une application à terme

Dans la meilleure des hypothèses, ces décisions, sur lesquelles le Parlement aura évidemment à se prononcer, ne pourront pas être appliquées, croit-on, avant deux mois. Et c'est là l'aspect politique du problème. Le gouvernement monocolor de M. Leone est, de l'aveu même de son président, fragile et provisoire. Il est appelé à disparaître en novembre avec la réunion du congrès du parti socialiste, qui conditionnera toute la vie politique italienne.

M. Leone est sans doute disposé, pour le bien de son pays, à endosser la responsabilité de lois nécessairement impopulaires, et dont il est aisé de prévoir qu'elles mobiliseront contre lui des oppositions de droite et de gauche, mais il n'est pas dit qu'il en aura l'autorité. Il est douteux d'ailleurs qu'il puisse faire voter des projets de loi avant d'être obligé de se démettre.

Quelques chiffres illustreront les inquiétudes que suscite la situation économique et financière en Italie. La balance commerciale italienne à la fin de

Importante fuite de capitaux

Les pouvoirs publics ont un autre souci d'ordre financier sur lequel ils ont préféré jusqu'ici ne pas mettre l'accent, et qui est lui aussi d'ordre politique. Ils ont découvert des évènements de capitaux au cours des derniers mois. D'après les estimations prudentes des services ministériels compétents, c'est des évènements dépasseraient 150 milliards de lires. Elles seraient du double à en croire les experts et les observateurs des secteurs de gauche de l'ancienne coalition gouvernementale du temps de M. Fanfani.

La vérité est que devant la menace de l'entrée des socialistes dans le gouvernement, M. Leone d'importants capitaux ont déserté et désertent. Si cette hémorragie peut-être contenue par de sévères mesures de surveillance et de contrôle, elle ne peut être enravée qu'en recourant à des méthodes révolutionnaires ou par le retour à la confiance.

(Le Monde)

UN EDITORIAL DU "MONDE"

La visite de M. Couve de Murville à Washington

"Il y a entre nos deux pays, a déclaré lundi M. Couve de Murville en sortant de la Maison Blanche, un certain nombre de malentendus, un certain nombre de problèmes qui peuvent être au fond ne sont pas de vrais problèmes." Il a ajouté qu'une "clarification" était néanmoins nécessaire et qu'il espérait l'avoir permise.

Nul sans doute n'est mieux placé que lui pour tenter d'y parvenir. Sa parfaite connaissance de l'anglais, son expérience de Washington, où il fut jadis un ambassadeur apprécié, le don qu'il a, enfin, de mettre en lumière les points d'accord et de réduire la portée des divergences, tout fait de lui le meilleur avocat de la cause française que le général puisse rêver.

Il est bien vrai d'ailleurs qu'entre Paris et Washington il existe un certain nombre de "faux problèmes". Il en va ainsi notamment de ce qui a trait aux relations avec l'Est. On s'est un peu trop pressé de des deux côtés de l'Atlantique de prêter au partenaire des rêves de rapprochement avec Moscou aux dépens des alliés. Si à l'été 1961 M. Rusk a paru envisager quelques concessions appréciables aux Soviétiques dans l'affaire de Berlin, son attitude, surtout depuis l'affaire de Cuba, est toute différente. Aussi bien n'a-t-il pas fait de difficultés pour reconnaître que les conversations anglo-soviéto-américaines de New-York n'avaient pratiquement abouti à rien, et l'on peut douter que la visite de M. Gromyko à M. Kennedy joui de prochain y change quelque chose. Le président pourra difficilement oublier que lorsqu'ils s'étaient vus pour la dernière fois le ministre russe lui avait juré ses grands dieux qu'il n'y avait pas de fusées à Cuba.

Sur le Vietnam aussi, M. Couve de Murville aura sans doute atténué le vit mécontentement qu'avait produit à Washington la déclaration du général de Gaulle en faveur de la réunification et de la neutralisation. On y voyait une manœuvre machiavélique. Le malin entendait que si l'on ne s'agissait que d'une vue "théorique", autrement dit d'un vœu platonique applicable à un avenir lointain, et que pour le moment la France continuait de se tenir à l'écart

des affaires de son ancienne possession.

Même quand on en vient à l'essentiel, c'est-à-dire à la volonté de "libre arbitre", que le président de la République n'a cessé d'afficher et qui le pousse à vouloir se doter d'un prix d'un arsenal nucléaire, on s'aperçoit que les désaccords peuvent être profonds sans devenir tragiques. Tous ceux qui ont rencontré le président Kennedy savent qu'il éprouve de l'admiration pour le chef de l'Etat français et qu'il se fait un plaisir de le déclarer. Mais il ne comprend pas dans ces conditions pourquoi les deux pays s'opposaient par moments si vivement.

En réalité, il semble bien qu'il faille mettre en cause ici moins les "problèmes" eux-mêmes que la philosophie avec laquelle on les aborde et la méthode par laquelle on les traite. Ce qu'il veut, c'est se mettre dans une position où on sera obligé de tenir compte de sa volonté, ce qu'il aime ou non. Comme de leur côté les Américains n'aiment guère se laisser forcer la main, la moindre divergence dégénère rapidement en drame.

S'il était possible de discuter des rapports franco-américains à fond et de sang-froid, on n'arriverait certainement pas à s'entendre sur une conception unique, mais on n'aurait pas de peine à imaginer, sous l'invocation de l'Europe, des formules capables de rétablir entre les deux pays le climat de confiance qui a si longtemps caractérisé leurs relations. A entendre le général et certains de ses partisans, on est amené à se demander s'ils le désirent réellement.

lettres au DEVOIR

Réflexions sur la "gratuité scolaire"

L'expression "gratuité scolaire" a été lancée. On la voit surgir dans les journaux et dans les conversations. A force de la rencontrer, les gens se sont familiarisés avec elle et ont fini par avoir l'impression de la connaître.

Comme beaucoup d'idées modernes formulées d'hiver et indiscrètement popularisées, "gratuité scolaire" est devenue soi-disant évidente. Mais il faut être sur ses gardes. Les idées faussement présentées comme évidentes sont dangereuses pour plusieurs raisons: parce qu'elles ont une tendance à s'imposer, parce qu'elles encouragent la légèreté de pensée au lieu d'inciter à la réflexion, parce qu'elles font appel à l'orgueil qui se manifeste dans des interjections comme celle-ci: "Vous ne comprenez pas? Mais, mon pauvre vieux, c'est évident!"

En guise d'expérience, admettons pour le moment que le principe de gratuité scolaire ne soit pas évidemment bon. Nous serions alors obligés de réfléchir, de chercher et peser le pour et le contre.

Quelques faits

La société a jugé bon et nécessaire d'imposer à tous les enfants un certain minimum d'instruction. Dans ce cas particulier d'instruction obligatoire, le principe de gratuité scolaire, ou plutôt de "scolarité gratuite", peut être justifiable jusqu'à un certain point. Les circonstances nous demandent cependant d'examiner avant tout le principe de scolarité gratuite appliquée à l'université.

Notons quelques faits: Les jeunes ne sont pas identiques, ni égaux. Certains sont intellectuellement capables de poursuivre des études avancées, certains sont intellectuellement et physiquement capables de se perfectionner dans certains arts ou métiers, certains ont une intégrité morale manifestée par leur respect des valeurs et leur effort pour faire du travail consciencieux, certains sont sans principes et malhonnêtes, certains sont blasés ou paresseux, certains sont un peu de tout, certains ne sont pas les jeunes ne sont pas égaux.

Les études universitaires ne sont pas de l'instruction obligatoire, mais un moyen pour quelques-uns d'acquiescer les connaissances spécifiques requises pour pratiquer une profession choisie.

La gratuité financière n'est pas directement ni nécessairement proportionnelle aux qualités — intellectuelles, morales ou autres — pas plus chez les étudiants qu'en général.

Les professionnels, tout comme les techniciens, gens de métier et ouvriers, produisent des services à la société tout en vivant d'elle. La répartition des capacités, des vertus, des responsabilités et des salaires forme rarement un système justifiable.

Partant de ces quelques faits et se référant aussi à l'expérience quotidienne, il est possible de tirer des conclusions logiques qui tendent à compromettre le principe de la scolarité gratuite au niveau universitaire, du moins à démontrer que ce principe n'est pas de toute évidence mais requiert mûre réflexion.

Responsabilité sociale

Le capitalisme historique ainsi que le socialisme sont issus du siècle romantique. Ils ont tous les deux pour conséquence néfaste la prolétarisation: la privation pour les individus de leur liberté, de leurs responsabilités et de leur capacité de prendre des initiatives.

Il suffit de mettre des enfants au monde et l'Etat s'en chargera jusqu'à leur mort: allocations familiales, scolarité gratuite, assurances contre chômage — maladie — vieillesse. On ne peut alors pas s'étonner que l'Etat finisse par vouloir contrôler les naissances et même les morts!

Les suites déshumanisantes se sont déjà trop fait sentir chez les jeunes, les parents, et la société en général, pour passer inaperçues.

Pousser l'expérience en ce sens, en instituant la scolarité

gratuite intégrale, hâterait notre achèvement vers le résultat absurde du socialisme extrême: la fourmière.

Responsabilité personnelle

En plus de la responsabilité des parents de ne mettre au monde que des enfants dont ils sont capables et prêts à faire des hommes, il y a la responsabilité des jeunes eux-mêmes. S'ils sont dépositaires de quelque talent, c'est avant tout à eux de le faire fructifier et servir.

Il y a l'exemple de ces étudiants réfugiés qui en certains pays d'Europe travaillaient la nuit pour pouvoir fréquenter l'université le jour. Il serait intéressant d'organiser au Québec une enquête pour établir combien il y a de jeunes gens talentueux et vraiment désireux de poursuivre des études universitaires et qui en ont été réellement empêchés pour des raisons financières.

Justice sociale

Le coût de la scolarité gratuite serait imposé à la société toute entière, alors que seulement un peu plus qu'un demi pour cent de la population en profiterait directement.

Quant aux services que la société reçoit des professionnels, ils sont en général bien payés. L'expérience quotidienne nous apprend d'ailleurs combien un malheureusement grand nombre de professionnels se permettent de prendre des bouchées doubles sinon quintuples aux dépens de la société.

Justice personnelle

Une profession est à la fois un moyen de rendre service, un moyen d'exercer un ou plusieurs talents particuliers, et un moyen d'assurer un revenu à celui qui la pratique, ce dernier moyen étant trop souvent considéré comme un motif unique ou primordial. Pour l'individu, les années de scolarité constituent en général des efforts qui seront bien récompensés et les frais de scolarité sont "un bon placement".

Dans cette optique, est-ce qu'un individu peut accepter sans remords la scolarité gratuite?

Est-ce qu'il pourrait s'empêcher de penser à tous ceux qui pourraient exercer des talents dans des occupations non professionnelles s'ils recevaient eux aussi, vers l'âge de vingt ans, un petit don de quelques milliers de dollars pour les encourager?

Les défenseurs de la scolarité gratuite semblent à le réclamer comme un droit.

Sur quoi se base ce soldisant droit?

A quelles conditions jouirait-on de ce soldisant droit? Faut-il être intelligent, seulement? Faut-il être industrieux? Juste? psychiquement bien équilibré? Doit-on avoir de l'idéal, des principes justes, de la responsabilité? Est-il permis d'être paresseux, déprimé, instable, nerveux, immoral? Suffit-il de désirer faire des études?

De plus, à tout droit correspond des devoirs. Même si on pouvait établir qu'une certaine catégorie de personnes, remplissant certaines conditions, auraient le droit que l'Etat paie leurs études, tôt ou tard l'Etat leur ferait comprendre qu'ils ont des devoirs à remplir: "si vous avez le droit d'être instruits gratuitement grâce à Nous, vous avez aussi le devoir de Nous assurer les services dont Nous avons besoin, et pour lesquels Nous vous rémunérons". Nous jugerons justes.

Conclusion

Ces quelques pensées tendent à attirer l'attention sur l'importance de la scolarité gratuite, et surtout celle qui englobe la formation professionnelle universitaire, n'est pas évidemment bonne ou souhaitable. Avant de la réclamer et de l'instituer, une sérieuse réflexion est requise. Ce domaine est trop sérieux pour y tenter à la légère des expériences irréversibles.

E. Windisch, ing. public

Attitude contradictoire

de nos gouvernements pour l'expansion de la Gaspésie

Le gouvernement provincial vient de poser un geste progressif en ouvrant le Parc de la Gaspésie à la prospection, ce qui amènera, sans doute, une exploitation accrue des richesses naturelles au profit de toute la province.

Mais, d'autre part, le gouvernement fédéral, à la grande consternation de tous les citoyens du nord de la Gaspésie, paraît vouloir mettre au rancart une loi votée à l'unanimité pour la construction du chemin de fer de Matane à Ste-Anne des Monts, projet qui a été étudié et appuyé par toutes les autorités civiles et religieuses intéressées, et définitivement voté et inséré dans les Statuts du pays.

La population s'explique mal la volte-face du gouvernement

actuel qui, y a quelques mois à peine, votait sans restriction avec le gouvernement Diefenbaker. N'était-ce que dans un but électoral? Si nous devons acquiescer les armes nucléaires des Américains sous prétexte de défenses antérieures, (ce qui n'est pas prouvé), comment le même gouvernement peut-il se défaire d'une loi aussi catégorique que le Bill C67?

Comme nous l'avons dit et prouvé pendant la campagne de cinq ans que nous avons menée M. English, ex-député, et moi-même, il ne saurait y avoir d'expansion économique dans la région nord de la Gaspésie, sans la construction du chemin de fer de Matane à Ste-Anne des Monts, avec per-

(Suite à la page 12)

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauval, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$4.00 par an; Canada, S.A. à l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de 3e classe de la présente publication.

Téléphone: V-1014-4-1381

11 condamnés à mort en Russie

MOSCOU — Selon un journal local Ouzbek arrivé hier à Moscou, onze hommes ont été condamnés à mort dans la République soviétique de l'Ouzbékistan, en Asie centrale, pour meurtre.

Le journal "Pravda Vostok", qui rapporte la nouvelle, précise que ces condamnations ont été prononcées au cours de deux procès différents.

L'un des groupes d'accusés, qui était dirigé par le directeur d'une filature, avait tissé "illégalement" de la soie, qui était ensuite vendue au marché noir. La fraude portait sur une somme de 809,000 roubles.

Le second groupe trafiquait sur l'échelle et la vente de bouillottes, et se livrait au marché noir de biens appartenant à l'Etat.

Les noms de plusieurs des trafiquants cités dans le journal semblent être d'origine juive, déclare-t-on dans les milieux occidentaux de Moscou.

Retard dans la construction des sous-marins-H

WASHINGTON. — Un porte-parole de la marine américaine a révélé que la construction de 31 sous-marins atomiques actuellement en cours dans différents chantiers, avait été interrompue. Cette décision a été prise, à cause d'imperfections dans la construction de certains sous-marins et aussi pour effectuer une inspection plus minutieuse par mesure de prudence et de sécurité. Tous les chantiers navals sont affectés par la nouvelle mesure, mais un officiel qui dirige l'enquête, n'a pu évaluer la perte de temps et d'argent qu'occasionnera le délai. Le vice-amiral Hyman G. Rickover, un expert de la marine en matière atomique, s'est dit peu satisfait du rendement de certains entrepreneurs et de l'inspection de certains sous-marins. Le vice-amiral a déclaré que des mesures de précaution intensives étaient requises depuis la perte du sous-marin atomique, Thresher le printemps dernier.

EXPLOSION

ISTAMBOUL. — Une explosion s'est produite hier dans une usine d'Istanbul. On craint qu'une quinzaine d'ouvriers n'aient été tués. L'usine fabrique des "bouchons" pour pistolets à bouchons. D'après les propriétaires de l'usine, 25 personnes occupaient les bâtiments au moment de l'explosion. Sept d'entre elles ont été transportées à l'hôpital mais on craint que les autres ne soient prises sous les débris. La force de l'explosion a été si grande que toutes les fenêtres avoisinantes ont été brisées dans un rayon de mille pieds.

SECRETAIRE EXECUTIF

Une importante association de Montréal, est à la recherche d'un secrétaire-exécutif dont le rôle consisterait à assumer la direction d'un secrétariat et à voir à la mise en vigueur des décisions du Conseil de l'Association.

Le candidat doit: — être âgé au moins 25 ans, avoir de préférence une formation universitaire, être responsable, énergique et pouvoir prendre des initiatives.

Un salaire intéressant sera fixé selon les qualifications et l'expérience.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son dossier biographique complet ainsi qu'une photographie récente à Case 336 Le Devoir, Montréal.

Chez FLAMMARION

LIQUIDATION DE

DISQUES CLASSIQUES et POPULAIRES

à 50% d'ESCOMPTE

LIBRAIRIE FLAMMARION 1243 UNIVERSITÉ, MONTRÉAL. Ouvert le vendredi jusqu'à 9h. p.m.

Le gouvernement français renforce ses mesures de stabilisation des prix

PARIS. — Le gouvernement français a annoncé mercredi soir qu'il avait décidé de fixer le prix de vente de la viande et qu'il avait pris une série d'autres mesures économiques afin d'assurer le succès de son plan anti-inflation et de stabilisation des prix. Le ministre des finances Giscard d'Estaing a précisé que son gouvernement avait fixé les marges bénéficiaires pour la vente au détail des fruits, des légumes, de l'huile et de certains fromages.

Le 12 septembre, le gouvernement avait demandé aux bouchers détaillants de ramener d'eux-mêmes le prix du kilo de bifteck à 12,50 francs pour ne pas le forcer à intervenir dans le domaine des prix de vente au détail. Mais il apparaît rapidement que les bouchers français hésitaient à appliquer les recommandations gouvernementales.

Au contraire, au cours des deux dernières semaines, le prix de la viande avait continué à augmenter.

Dès samedi, les bouchers risqueront des amendes ou

des peines de prison s'ils affichent ou vendent plus cher que décidé par Paris.

Le premier ministre Pompidou et le ministre des finances ont décidé d'appliquer la campagne de stabilisation des prix rendue nécessaire par la hausse rapide du coût de la vie, ces dernières années. Certains observateurs affirment que le général de Gaulle attache une très grande importance à cette campagne et en attendrait les résultats pour faire connaître ses projets politiques pour les prochaines années.

Entrée en vigueur du traité de Moscou

LONDRES. — Le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires est officiellement entré en vigueur hier. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont échangé les instruments de ratification. Des cérémonies identiques se sont déroulées à Moscou, Washington et Londres.

Signé à l'origine par les trois Grands nucléaires, le 5 août dernier, ce traité a été ratifié par plus de cent nations. La France, qui n'a pas encore mis au point sa force nucléaire comme l'ont fait les trois Grands, a refusé de signer ce traité.

Bilan provisoire de la tragédie italienne, 2,000 à 3,000 morts

BELLUNO. — Il faudra plusieurs jours encore pour établir le bilan de la catastrophe du Vaiont; le bilan provisoire établit le nombre des pertes de vie entre 2,000 et 3,000.

Un glissement de terrain, provenant du mont Toc, à peu de distance du barrage de Vaiont, la troisième plus haute voute au monde, près de Belluno, dans les Alpes vénitiennes, a provoqué dans la nuit de mercredi à jeudi une gigantesque montée des eaux. Celles-ci ont débordé au-dessus du barrage pour déferler en une vague immense dans l'étroite vallée de la Piave, détruisant villages et hameaux.

Le premier ministre d'Italie, M. Giovanni Leone a qualifié la catastrophe de "tragédie biblique".

Quatre villages comptant une population excédant 6,000 âmes chacun ont été anéantis tandis que deux hameaux situés en bordure du réservoir ont été engloutis par la catastrophe.

La vague géante a d'abord déferlé sur le hameau de Vaiont, le détruisant complètement, ainsi que des fermes situées le long de la Piave. Longarone a été presque entièrement rasée. Les eaux tourbillonnantes ont ensuite déferlé en direction de la vallée de Zoldo et

ont dévasté la partie sud du village de Codissago ainsi que Pirago, situés sur une courbe de la Piave. A Pirago, seuls sont restés debout le clocher de l'Eglise, un calvaire, la chapelle du cimetière et une maison. Le flot a ensuite englouti le hameau de Villanova, où seule une maison endommagée reste debout. Les eaux ont enterré le hameau de Fae (130 habitants) sous une mer de boue.

Le maire de Claut, hameau situé à huit milles à l'est du lac Vaiont, a déclaré: "J'ai vu que la partie basse du hameau de Casso, sur la rive nord du lac, en face de l'endroit où s'est produit le glissement de terrain, avait disparu. Le hameau de San Martino a également été anéanti".

Des centaines de cadavres, la plupart d'entre eux nus, ont été retirés de la Piave. D'autres ont été découverts près de Belluno, à 15 milles au sud de Longarone. Quelque 2,500 militaires, dont 1,000 soldats du génie, participent aux opérations de sauvetage dans la région de Longarone, a annoncé le ministre de la Défense. L'armée a également envoyé 18 ambulances, des médecins et des infirmières ainsi que des tentes pour abriter les sinistrés, des médicaments et du ravitaillement. De son côté l'armée de l'air italienne a dépeché sur la zone sinistrée huit hélicoptères. Six autres, appartenant au groupe aérien allié de Verone, ont également été mis à la disposition des sauveteurs.

Selon un communiqué du ministère de la défense, les inondations et les montagnes de boue rendent les opérations de sauvetage particulièrement difficiles.

M. Fiorentino Sullo, ministre italien des travaux publics et le Dr Caruso, préfet de la province de Belluno, dirigent les opérations de sauvetage, auxquelles participent également des pompiers et des policiers.



Quand on sort où va-t-on?

Mais au SHERATON MONT-ROYAL

Au cœur de Montréal, vous pouvez faire le tour du monde dans votre assiette, depuis l'exotisme délicieux du

KON-TIKI Jusqu'à l'atmosphère enjouée de

La Bricoche le café français.

Savourez un verre de vin au

METRO BAR

Quant à ceux qui préfèrent l'ambiance anglaise, le

Hunt Café

offre un accueil charmant.

Que ce soit pour un grand repas ou pour un simple coquetel, le monde est à votre portée au Sheraton Mont-Royal.

Pour vos réservations, appelez Vt. 2-7777

Le prix Nobel de la paix 1962 à Linus Carl Pauling

OSLO. — C'est le Dr Linus Carl Pauling, éminent chimiste américain, qui remporte le prix Nobel de la paix pour l'année 1962.

Le prix Nobel de la paix 1962 sera partagé entre le comité international de la Croix-Rouge et la Ligue de la Croix-Rouge.

Le Dr. Linus Carl Pauling, à qui le comité du prix Nobel du parlement norvégien a décerné le prix Nobel de la Paix 1962, avait reçu le prix Nobel de chimie en 1954.

L'année dernière, aucun candidat n'avait été estimé suffisamment méritant pour se voir attribuer le prix 1962.

Comme il est d'usage, l'annonce officielle du prix ne donne pas les raisons qui ont poussé le comité à l'attribuer. Cela est fait lorsque les prix sont remis aux lauréats. Au cours de la cérémonie traditionnelle qui se déroulera le 10 décembre à l'université d'Aula, à Oslo.

Au cours de cette dernière décennie, le Dr Pauling, qui est âgé de 62 ans, a fait énergiquement campagne pour le désarmement nucléaire. En 1958, il avait recueilli 11.000

signatures de savants du monde entier au bas d'une pétition demandant aux Nations Unies de faire cesser les expériences nucléaires. Il a affirmé qu'au moins 1.500.000 personnes mourraient des retombées radioactives provenant des essais nucléaires effectués jusqu'ici, et que des centaines d'enfants naîtraient avec des déficiences mentales et physiques.

D'autre part, c'est la troisième fois que la Croix-Rouge internationale se voit attribuer

le prix Nobel de la paix: la première était en 1917, et la seconde en 1945 (pour 1944). Le Comité international de la Croix-Rouge est une organisation nationale suisse créée par Henri Dunant. La Ligue de la Croix-Rouge est un organisme international créé après la première guerre mondiale. C'est la première fois que le prix lui est attribué.

Le prix 1962 a une valeur de 257.219 couronnes suédoises, et le prix 1963 une valeur de 265.000 couronnes suédoises.

AUTRICHE • BELGIQUE • FRANCE • HOLLANDE • ITALIE



Whisky écossais vendu à prime ailleurs dans le monde. En vente au Canada à prix normal.*

*Pour une raison inconnue, il y a 31 ans, le Grand Macnish était coté à prix populaire en Amérique du Nord. Il se vendait ailleurs, et se vend encore, à prime. Il est, par conséquent, au Canada, l'un des plus fameux whiskeys écossais et l'un des meilleurs que l'on puisse se procurer.

SAVEUR INCOMPARABLE • VALEUR INCOMPARABLE • WHISKY ÉCOTSAIS INCOMPARABLE

Port libre à Sumatra

DJAKARTA. — Contre-attaquant la Malaisie: sur le plan économique cette fois, le président de l'Indonésie, M. Soekarno, a annoncé la création d'un port franc et de trois zones de libre échange. Cette décision permettra l'achat, la vente et la manutention des marchandises sans aucun frais de douane, et priverait le port de Singapour d'une partie de son commerce extérieur.

Le port libre sera établi à Sabang, une petite île au nord de Sumatra, tandis que les zones libres seront installées sur le détroit de Malacca, à Java et dans le sud des Célèbes.

CYCLONE

DACCA, Pakistan oriental — Vingt-huit personnes auraient péri dans un cyclone qui a ravagé des régions du Pakistan oriental lundi, annonce-t-on officiellement.

M. Abdul Monem Khan, gouverneur de la province, qui s'est rendu par avion à Abarisal, une des localités les plus éprouvées, a déclaré que le cyclone avait causé des dégâts considérables. Selon des informations parues dans la presse, plus de 100.000 huttes de boue séchée couvertes de chaume auraient été détruites.

THALIDOMIDE

BRUXELLES. — Les enfants déformés, victimes de la thalidomide, seront soignés et éduqués aux frais de l'Etat en Belgique, selon un décret royal émis hier. La Belgique compte environ 40 enfants infirmes par suite de cette drogue.

ALGÉRIE

ALGER. — Le gouvernement algérien a annoncé avoir négocié un emprunt, sans intérêt, au montant équivalent une somme de \$50.000.000 de la Chine Rouge. Le porte-parole n'a pas spécifié de quelle façon l'emprunt serait remboursé, ni en quelles espèces. Le mois dernier, l'Algérie avait emprunté \$100.000.000 de l'Union soviétique.

PHILIPS

CONTINENTAL "200"



ENREGISTREUSE 4 PISTES VITESSE DE 7 1/2 I.P.S.

VALEUR DE \$220.00

4 bobines de ruban magnétique

7 bobines — 1.200 pieds 17.40

Modèle discontinué, appareils neufs \$237.40

DEMONSTRATION GRATUITE SUR LES "CONTINENTALS"

POUR SEULEMENT \$169.50

LIBRAIRIE SACRE-COEUR

2244, rue FULLUM

TEL.: 527-3425



"Je passe à la banque... j'en ai pour deux minutes"

Il n'est pas d'endroit où des Canadiens vivent et travaillent où l'on ne trouverait une banque à charte, ce centre familial et accueillant de services financiers. Au Canada, la banque est plus à portée du public que dans la plupart des autres pays. La preuve en est que le rapport du nombre des succursales au chiffre de la population est l'un des plus élevés au monde.

Chaque jour, des clients de plus en plus nombreux se rendent compte qu'une banque à charte peut non seulement protéger leurs économies, encaisser leurs chèques

et leur faire des prêts, mais qu'elle est en mesure de leur être utile de bien d'autres manières. Ils constatent que de nouveaux services s'établissent, que d'autres se modifient, s'améliorent ou se développent. On en voit de nombreux exemples, tels les mandats personnels, les prêts comportant une assurance sur la vie, le maniement des feuilles de paye des compagnies, les guichets de nuit, la banque par la poste et combien d'autres!

La succursale locale de votre banque vous offre tous les services bancaires sous le même toit.

LES BANQUES À CHARTES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

selon ses besoins croissants et variables

théâtre • musique • cinéma • variétés

AU CANAL 2, DIMANCHE

"Présence de l'Art" rend hommage à la poésie et à Alain Grandbois

par Marguerite Béchard

Pour relancer la série Présence de l'art qu'il supervise, l'auteur Guy Pilon choisit de rendre un nouveau témoignage à Alain Grandbois, lui qui, dans l'art, a consacré un numéro entier à celui qui a le courage et l'intelligence d'aimer les êtres et le monde et d'intégrer le monde à son univers intérieur.

L'auteur d'œuvres aux titres aussi évocateurs de ceux que les îles de la nuit, Rivières de l'homme et les Voyages de Marco Polo est le poète de tous les horizons. L'évocation que constituent les poèmes est, pour Alain Grandbois, l'occasion d'une exploration intérieure fouillée. Une note d'exotisme, nouvelle dans notre poésie, apporte un vent de fraîcheur, de santé, de jeunesse, qui nous rend la poésie d'Alain Grandbois familière en même temps qu'elle nous invite au dépassement.

Pour rendre hommage à ce poète, qui rallie aussi bien la génération d'écrivains tels que Fernand Ouellette, Michel Lalonde, Yves Préfontaine, Jacques Godbout et Wilfrid Levesque que celle d'Alfred Desrochers, on a demandé à Jacques Brault et à Gatien La

pointe de nous livrer leurs commentaires. De plus, Maurice Dallaire lira des poèmes de Grandbois, qui seront illustrés par des danses de Suzanne Vaillancourt.

Une interview avec le poète-voyageur

Mais une telle émission ne pouvait être complète sans la présence de l'écrivain lui-même. Aussi l'équipe de Présence de l'art s'est-elle rendue à Québec, où Alain Grandbois habite présentement, pour l'interviewer. Nous apprendrons de sa bouche même comment s'est dessinée sa vocation de poète. Pourquoi a-t-il choisi d'écrire, lui qui se destinait à la peinture? Qu'est-ce qui, d'autre part, l'a attiré au Japon, en Chine, en Inde, en Afrique?

Cet hommage de Présence de l'art sera rendu à Alain Grandbois à l'occasion de la réédition de ses poèmes, à l'Hexagone. On sait qu'il a remporté deux fois le Prix David, pour les voyages de Marco Polo et pour les îles de la nuit, ainsi que le Prix Duvernay, pour Rivières de l'homme.

Des terroristes irlandais aux nôtres

Lors de la même émission, le dimanche 13 octobre à 6 h.

30, au réseau français de Radio-Canada, les téléspectateurs pourront entendre un commentaire tout à fait original, un parallèle entre le terrorisme irlandais et ce qu'on a vu récemment dans notre "belle province". Ce rapprochement, Gérard Pelletier le fera à propos de la pièce de O'Casey, l'Ombre d'un franc-tireur, qui prendra l'affiche du Théâtre du Nouveau Monde, le 17 octobre. Gérard Pelletier est bien placé pour parler de O'Casey, car il traduit présentement une pièce de cet auteur irlandais, traduction dans laquelle il s'efforce de donner des équivalences canadiennes du langage irlandais. Jean Gascon, pour sa part, nous dira les raisons du choix de cette pièce et nous parlera de la mise en scène qu'il en fait pour le Théâtre du Nouveau Monde.

Les émissions de la série Présence de l'art sont préparées par Yvri Kempf, en étroite collaboration avec le réalisateur Jean-Pierre Sénécal. Yvri Kempf est responsable du contenu de chacune des chroniques et écrit les textes de liaison. Les animateurs sont Renée Larochelle et Michel Garneau.

LA VIE MUSICALE

• Mozart, salle Redpath, le 16

• Le quintette Boccherini, le 20

Un programme entièrement consacré à Mozart inaugurera la 24ième saison consécutive de l'Orchestre de chambre McGill, mercredi prochain, 16 octobre, à 8h30 p.m., à la salle Redpath. C'est Alexander Broth qui sera au pupitre. La soliste sera la célèbre pianiste d'origine hongroise, Lili Kraus, réputée pour ses interprétations des œuvres pour clavier du compositeur.

Madame Kraus jouera avec l'orchestre deux concertos, le No 8, en do majeur, K. 246 et

le No 9, en mi bémol majeur, K. 271. L'orchestre fera entendre deux des symphonies de jeunesse du compositeur de Salzbourg.

Ce sera le premier d'une série de six concerts que donnera l'Orchestre à la salle Redpath cette saison. Au nombre des solistes, on remarque le réputé flûtiste français Jean-Pierre Rampal, le soprano canadien Elizabeth Benson-Guy, l'haïtiboisiste tchèque Jiri Tancibudek et le virtuose américain de la contrebasse, Gary Karr, qui jouera au dernier concert de la saison, le 23 mars. C'est l'un des ensembles de musique de chambre les plus

réputés d'Italie, le Quintetto Boccherini, qui inaugurera la 16ième saison consécutive de la Société Pro Musica, dimanche, le 20 octobre prochain, à 4h30 p.m., dans la grande salle du Ritz Carlton. Les membres de cet ensemble unique au monde par son effectif, sont Pina Carmirelli, premier violon; Filippo Oliveri, second violon; Luigi Sagrati, alto; Nerio Brunelli et Arturo Bonucci, violoncelles. Le nom de l'ensemble a été choisi d'après le célèbre compositeur Luigi Boccherini, qui écrivit un grand nombre de quintettes pour cette formation inséparable.

C'est la quatrième tournée nord-américaine du Quintetto Boccherini, les trois précédentes ayant eu lieu en 1954, 1956 et 1962. Cette fois la tournée débute à Montréal pour se terminer à Vancouver, après plusieurs concerts aux États-Unis, dont New-York, Los Angeles et San Francisco.

A son concert de Montréal, le Quintetto Boccherini jouera le Quintette en sol mineur, No. 9, de Camille Saint-Saëns, la Sinfonia degli Archi de Francesco Malipiero, révisée par l'auteur en 1952 pour le Quintetto Boccherini et, enfin, le célèbre Quintette en do majeur de Schubert, probablement le plus pur chef-d'œuvre écrit pour cette formation.

MAHALIA JACKSON

La célèbre chanteuse évangélique Mahalia Jackson donnera un récital unique Place des Arts, le dimanche soir, 20 octobre. Mahalia Jackson a été acclamée dans le monde entier. Son programme est consacré uniquement à des chants religieux. Depuis 1934, on a vendu plus de 8,000,000 de disques de la chanteuse.



THE GREAT ESCAPE relate les aventures d'une poignée d'hommes pour qui la liberté vaut mieux que la vie. On peut voir ce film au Loew's. On remarque sur notre photographie, deux des interprètes: James Coburn et Richard Attenborough.

Horaire des spectacles

THEATRE

THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Maitre Puntilla", jeudi, vendredi, samedi, 8h30; dimanche, 7h30. "Spectacles de marionnettes" (enfants) — mats: samedi et dimanche, 2h30.

THEATRE NATIONAL — (Theatre Quebec) — Tous les soirs à 8 h. 45 dim., mats: 2 h. 30 Relâche lundi, 17-18 octobre. "Un Dimanche à New-York". Tous les soirs, 8h30. Matinée dim. 2h30 et 7h30.

LES SALTIMBANQUES — "L'Enfant-Rat" — jeu, vend., sam., à 8h30; dim. 7h30.

CINÉMA

ALOUETTE — "Cicoplat" — Lundi, mardi, 8h30; sam., 7h30; mats: mer., sam., dim. et fêtes, 2h30.

AVENUE — "Nurse on Wheels" — 1h30 - 2h30 - 3h30 - 7h30 - 9h30.

BIJOU — "Les Filles Aquilotes" — 12h30 - 2h42 - 4h44 - 10h06 - "Rencontre" — 2h30 - 4h30 - 6h30 - 8h30.

LE BOUT DE LA RUE — "La Belle et l'Empereur" — 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

CAPITOL — "Hootenanny Hoot" — 10h05 - 12h15 - 2h30 - 4h40 - 6h55 - 9h15.

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Alain-Resnais) "A bout de souffle", lun. au ven., 7h30 - 9h30; samedi, 7h30 - 9h30 - 11h30; dim., 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30. (Salle Eisenstein) "Harcèlement", sous-titres français, lundi au samedi, 7h30 - 9h45; dimanche, 3h00 - 5h00 - 7h30 - 9h45.

CHATEAU — "Les laches vivent d'espoir" — 1h40 - 3h15 - 4h45 - "Les nouvelles aventures d'Ali Baba" — 1h00 - 4h25 - 7h55.

CINÉMA FESTIVAL — "L'île aux chiens" — lundi, 8h30; vendredi, 1h30 et 8h30; samedi et dimanche, 1h30 et 8h30.

CINÉMA THEATRE IMPERIAL — "How the West was won" tous les soirs 8h30; mats: mer., 2h30 - 4h30; 8h30; dim., 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30. "Le Fils du Corsaire Rouge" — 8h30 sam., dim., 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

EMPIRE CINÉMA D'ESSAI — "Thérèse Desqueyroux" — semaine 5.30 - 10.10 sam., dim., 5.30 - 8.30 - 10.10 "Arsène Lupin contre Arsène Lupin" — semaine 8.25 sam., dim., 8.25 - 10.10 - 12.10.

FRANÇAIS — "Les laches vivent d'espoir" — 1h40 - 3h15 - 4h45 - "Les nouvelles aventures d'Ali Baba" — 1h00 - 4h25 - 7h55.

KENT — "Mondo Cane" — 1.00 - 2.50 - 4.55 - 6.50 - 9.00.

LAVAL — "La Novice Confesse" — 12.25 - 3.40 - 6.50 - 10.10 - "Ma Soeur et Moi" — 2.00 - 5.15 - 8.30.

LOEW'S — "The Great Escape" — 9.05 - 12.00 - 2.00 - 5.35 - 8.55.

MONELAND — "The Great Caruso" — 2.15 - 5.50 - 9.35 - "The Student Prince" — 12.30 - 4.00 - 7.45.

ORPHEUM — "Strip-Tease" — 10.15 - 12.00 - 1.40 - 3.40 - 5.45 - 7.30 - 9.15.

PALACE — "Irma La Douce" — 10.30 - 12.55 - 3.30 - 6.10 - 8.50 - 11.10 - 1.40 - 3.20 - 6.10 - 8.50.

PARISIEN — "La Fille aux yeux d'or" — 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.45.

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) "Women of the World" — 12.50 - 1.05 - 3.15 - 5.30 - 7.45 (Petite salle) "8½" — 12.55 - 3.30 - 6.10 - 8.55.

Téléselection

• A la Radio, scolaire, à 2 heures. Place à la musique.

• Long métrage, à 2 heures, Les Portes de la nuit, film de Marcel Carné, avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani.

• Aux Chefs-d'œuvre de la musique, à la radio, à 3 h. des extraits de la Belle au bois dormant, de Tchaïkovsky, avec l'Orchestre symphonique de Londres, sous la direction de Pierre Monteux.

• Long métrage, à 3h30, la lettre inachevée, film russe avec Tatiana Samoilova et E. Oubavski.

• A la télévision, à 5 heures, une émission sur Mozart, avec Maman Fonfon.

• Le Temps des copains, à la télévision, à 6 heures.

THEATRE LA BOULANGERIE

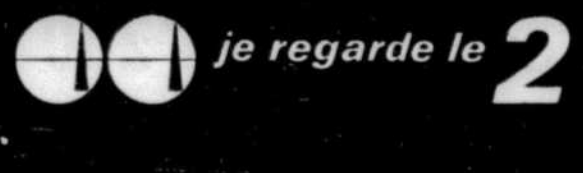
5140 DE LANAUDIÈRE

MAITRE PUNTILA

BERTOLT BRECHT

CE SOIR — 8 H. 30

LA. 3-2454



5ème SEMAINE

Grand Prix — Festival de Moscou; Prix Seznick — Festival de Berlin; Prix de la Victoire.

UN DES CHEFS-D'ŒUVRES DU CINÉMA MONDIAL

L'ÎLE NUE

"Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle." — PONTAULT, "La Presse"

"L'ÎLE NUE est un film admirable, admirable de beauté, admirable de modestie, admirable souvent de tendresse." — BASILE, "Le Devoir"

HORAIRE:
Du lundi à jeudi, 8h30.
Vendredi, 7h30 et 9h30.
Samedi et dimanche, 5h30, 7h30 et 9h30.

CINÉMA FESTIVAL

Emotions!

CE SOIR

8 h. 15

Dimanche

2 h. 15

Pas de courses le jeudi

BLUE BONNETS

Demain soir, Place des Arts

Les Grands ballets canadiens

Les membres des Grands Ballets Canadiens sont déterminés à se surpasser lors de leur première représentation à la Place des Arts, demain et ceci pour plusieurs raisons. Leur spectacle sera la première production sur scène présentée dans la grande salle.

Eric Hyrst, premier danseur, est le chorégraphe du nouveau ballet "Hommage" qu'il dansera en vedette avec Rosella Hightower.

Le "Bal des Cadets", ce ballet gai et romantique qui fut mis en scène par son chorégraphe original David Lichine sera également montré pour la première fois par les Grands Ballets Canadiens.

La compétition est un élément majeur dans le ballet "Pas de Quatre", qui sera alternativement interprété par huit des danseuses les plus accomplies des Grands Ballets Canadiens. Le rôle de la plus grande danseuse de l'époque Marie Taglioni sera dansé par Rosella Hightower. Ce ballet a été monté pour la compagnie montrealaise par monsieur Anton Dolin qui en a créé une nouvelle version pour l'American Ballet Theatre en 1942. Monsieur Dolin apparaîtra sur scène pour présenter son ballet.

"Sex Gallows", une oeuvre dont le nombre de représentations dépasse la centaine depuis les cinq années qu'il est au répertoire, sera présenté dans un nouveau décor de Robert Prévost et des costumes de Claudette Picard. Les rôles principaux seront dansés par Milenka Niderlova et Brydon Paige qui ont grandement contribué au succès de ce ballet.

Le 14, au collège Ste-Croix

Film pour religieux

A l'occasion de la reprise du Concile oecuménique Vatican II, les religieux et religieuses sont invités à une représentation spéciale du film de long métrage tourné lors de l'ouverture du concile, en septembre 1962. Les séances auront lieu dans l'auditorium du Collège Sainte-Croix, 3800 est, rue Sherbrooke, lundi le 14 octobre prochain, à 10h. a.m., 1h.30 et 3h.30 p.m. Le prix d'entrée est de \$0.25.

Ces représentations sont organisées par l'Office diocésain des Techniques de diffusion.

Directement du Théâtre du Gymnase, à Paris

COMPAGNIE MARIE BELL

présentant

MARIE BELL

COMÉDIE CANADIENNE

CE SOIR 8 h. 30

Phèdre

demain soir, BERNICE; dimanche, mai, et soir, PHÉDRE; lundi et mardi soirs, BERNICE.

BILLET EN VENTE à la Comédie Canadienne; à Canadian Concerts, 1807 Sherbrooke O.; chez Ed. Archambault, Inc. 106 Ste. Catherine E. et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1454 Sherbrooke O.; au Salon de l'Horlogerie, 4749 St-Denis; chez Charlebois Blouin, 2111 Jean-Talon E.; chez Patin Télévision, 47 Fleury O.



PREMIÈRE 15 OCTOBRE

LE RIDEAU VERT

L'HEUREUX STRATAGÈME

de MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

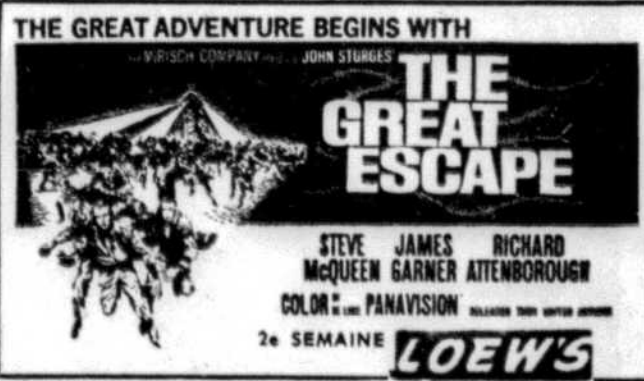
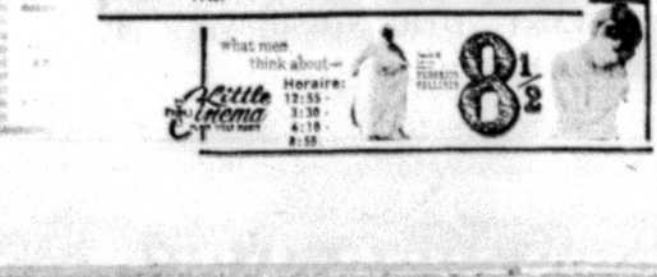
au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE



THE GREAT ADVENTURE BEGINS WITH THE GREAT ESCAPE

STEVE JAMES RICHARD McQUEEN GARNER ATTENBOROUGH

COLOR et PANAVISION

2e SEMAINE

LOEW'S

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

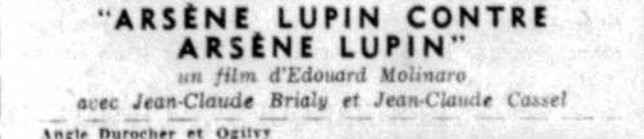
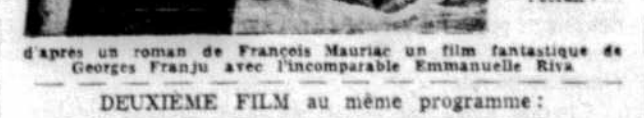
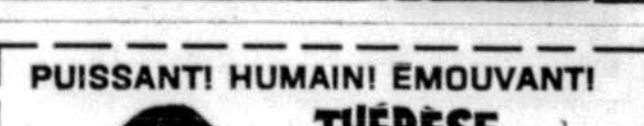
au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE



STEVE JAMES RICHARD McQUEEN GARNER ATTENBOROUGH

COLOR et PANAVISION

2e SEMAINE

LOEW'S

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

STEVE JAMES RICHARD McQUEEN GARNER ATTENBOROUGH

COLOR et PANAVISION

2e SEMAINE

LOEW'S

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

STEVE JAMES RICHARD McQUEEN GARNER ATTENBOROUGH

COLOR et PANAVISION

2e SEMAINE

LOEW'S

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

au MARIANNE

STEVE JAMES RICHARD McQUEEN GARNER ATTENBOROUGH

COLOR et PANAVISION

2e SEMAINE

LOEW'S

au MARIANNE

au MARIANNE

L'univers féminin

AU CONGRES DES FOYERS NOTRE-DAME



M. et Madame A. Vaillancourt, couple-président du 4ème congrès des Foyers Notre-Dame qui se tient actuellement à Montréal, en la salle du Plateau. Ce soir, à 8h.30 M. Roland Parenteau, professeur aux HEC parlera de "La famille canadienne-française catholique face aux problèmes économiques de notre époque". La conférence sera suivie d'un forum.

Le Concile formulera l'an prochain une réponse sur le CONTRÔLE DES NAISSANCES

"Nous ne pouvons plus agir comme s'il n'existait pas de pilules contraceptives"

CITE DU VATICAN. — Un prince de l'Eglise a affirmé hier soir que le concile oecuménique définira de nouveau la position de l'Eglise vis-à-vis du contrôle des naissances, mais que cela ira à l'an prochain.

Le problème du contrôle des naissances sera éventuellement abordé au cours des discussions portant sur le 17e et dernier schéma du concile, a promis le cardinal Joseph Suenens, archevêque de Bruxelles.

"Et le concile formulera une réponse", a ajouté le prélat, qui est l'un des quatre représentants spéciaux désignés par Paul VI pour le représenter personnellement aux séances conciliaires.

Le cardinal Suenens a pris la parole à une réunion des évêques de l'Afrique. La salle où avait lieu la réunion était bondée de prêtres de tous les pays. Les journalistes avaient également été admis et ils avaient obtenu l'autorisation de poser des questions.

Le prince de l'Eglise n'a toutefois fourni aucun indice quant aux mesures que le concile pourrait prendre vis-à-vis de l'opposition de l'Eglise concernant toutes les méthodes de limitation des naissances, à l'exception de la méthode rythmique. Mais il reconnaît que la ques-

tion est "l'un des principaux problèmes contemporains" auxquels l'Eglise ait à faire face.

"Cet ouvrage, intitulé 'Amour et contrôle', étudie les restrictions de l'Eglise à l'endroit de la limitation des naissances et explore les possibilités de recherches médicales accrues dans ce domaine.

Des prélats ont dit que certains aspects du problème du contrôle des naissances seront peut-être abordés avant même que les Pères conciliaires soient saisis du 17e schéma.

Des informateurs croient que le problème de l'aide médicale en ce qui a trait à la limitation des naissances sera discuté durant les discussions portant sur le mariage et la chasteté ou encore durant le schéma ayant trait aux sacrements. Néanmoins, même ces sujets de discussions ne seront pas vraisemblablement abordés cette année étant donné que la seconde session du concile oecuménique doit être ajournée le 4 décembre.

PILULES CONTRACEPTIVES

L'évêque auxiliaire de Rio-de-Janeiro, Mgr Helder Cam-

ra, croit pour sa part que le 17e schéma sera la question-clé de la troisième session du concile Vatican II.

"J'aimerais que l'Eglise crée un nouvel office dans le but de préparer le matériel nécessaire à ce schéma et que l'office en question soit composé non seulement de prêtres, mais aussi de laïques", a déclaré le prélat brésilien qui vient d'un pays où l'explosion de la population est vivement ressentie.

Par ailleurs, les Pères conciliaires hollandais, qui viennent d'un pays où la population est proportionnellement élevée, ont manifesté un intérêt particulier au cours des discussions sur l'attitude de l'Eglise à l'endroit des pilules contraceptives.

Le R.P. Cornelius de Jong, professeur de droit canon au séminaire du diocèse de Breda, Hollande, a pour sa part déclaré: "Nous ne pouvons plus agir comme s'il n'existait pas de pilules".

Il a noté que près du tiers de la population des Pays-Bas est catholique et que l'attitude de l'Eglise en ce qui a trait à l'alimentation de la croissance des familles est devenue un important problème pour nombre de catholiques hollandais.

"Nous ne sommes pas encore prononcés sur l'aspect moral des pilules prises par voie buccale", a dit le théologien. "Nous cherchons simplement des directives", de conclure le professeur.



Mme Jacques Carrière, présidente, et Mme Alfred Duranceau, membre du Comité féminin de la paroisse Notre-Dame de Grâce qui organise un thé-modes, mercredi, le 16 octobre, à 2h. p.m., au profit des œuvres du Manoir.

(Photo Dolan)

Conférence du Dr et Mme Charles Rendu sur la "Technique de la régulation des naissances et la maturité sexuelle du couple"

L'Association des infirmières catholiques de Montréal conjointement avec le Service de préparation au mariage de Montréal invite particulièrement toutes les infirmières, travailleuses sociales, religieuses et laïques et les travailleurs sociaux à une conférence donnée par le Dr et Mme Charles Rendu, président du Centre de Liaison des Equipes de recherches pour la régulation des naissances en France. Le sujet traité sera: "Technique de la régulation des naissances et maturité sexuelle du couple".

Cette conférence aura lieu le vendredi 11 octobre à 8 h. 45 du soir à l'Hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke. Entrée libre.

A Ottawa, les femmes de ménage obtiennent gain de cause

OTTAWA PC. — Dans les édifices du Parlement fédéral, à Ottawa, les femmes de ménage savent faire valoir leurs griefs et obtenir des résultats rapides. Il y a lieu de le savoir dès que l'on songe aux lenteurs administratives auxquelles se heurtent les divers groupes de citoyens qui s'adressent aux autorités fédérales.

Ces jours derniers, recevant leur chèque de paie, les femmes de ménage ont constaté que le trésorier avait retranché une somme de \$30 afin de compenser un surplus de salaire qui, au cours des semaines, avait été versé par erreur. Les préposées au ménage des locaux fédéraux reconnaissent qu'elles avaient été payées en trop et qu'il fallait rembourser le Trésor, mais refusaient d'admettre que la rectification soit faite d'un seul coup, plutôt qu'étalée sur plusieurs semaines.

Il faut dire, ici, que la paie moyenne des femmes de ménage atteint \$57 pour 15 jours. La brusque soustraction d'une tranche de \$30 réduisait sensiblement la paie et plaçait ces femmes dans une situation difficile.

En quelques heures, après avoir parlé avec les autorités, ces femmes obtenaient que la soustraction soit opérée par étapes, durant quelques mois. La semaine de travail des femmes de ménage est de 21 heures.

Un enfant chez le médecin

VINELAND, Ont. PC. — Le Dr Rodney Fowler, médecin assistant à la clinique des cardiopathies de l'hôpital des Enfants malades de Toronto, a déclaré devant l'Association des praticiens de l'Ontario que l'examen indirect constitue la meilleure façon d'aborder les enfants.

Il a expliqué, devant 200 praticiens, comment il s'y prend. Les enfants, jusqu'à deux ans, estiment que le fait d'avoir un stéthoscope froid au milieu de la poitrine est un affront. Il faut laisser l'enfant regarder cet objet, le manipuler, le mettre dans sa bouche. Puis, réchauffer le diaphragme et commencer loin de la poitrine en s'y rendant progressivement.

D'autres conseils ont été donnés à un colloque des membres du chapitre ontarien du Collège des praticiens du Canada: ne jamais prendre un enfant des bras de sa mère pour le placer sur la table; laisser à la mère ce soin. Garder à portée de la main des "jouets", comme par exemple, des abais-langues, pour que les mains du petit malade soient occupées.

RHOVYL, une fibre synthétique vendue par la France au Canada

A l'occasion d'un cocktail de lancement, la maison RHOVYL de France, recevait mercredi soir dans le Grand Salon de l'hôtel Reine Elisabeth, les membres de la presse et une impressionnante délégation d'attachés commerciaux, directeurs d'entreprises, filateurs et marchands, afin de mieux faire connaître la fibre synthétique RHOVYL.

Qu'est-ce que le RHOVYL? Il s'agit d'une fibre "tout usage" que vous trouverez bientôt sur le marché canadien des vêtements pour toute la famille, des laines à tricoter, des couvertures, des vêtements de travail, des vêtements de couchage; pour bébé, des couches filtrantes et absorbantes qui le garderont au sec et d'adorables vêtements de nuit charmants et douillet.

Les principales qualités qu'apprécieront certainement

Les Trifluviennes parlent en guerre...

TROIS-RIVIERES. — Les femmes de Trois-Rivières savent ce qu'elles veulent, et rien ne saurait les retenir quand elles se sont mises d'accord sur la solution qu'il convient d'apporter au problème des chaussures et des trottoirs. Dans les quartiers périphériques de la ville, il avait été décidé de revêtir les trottoirs d'une couche d'asphalte afin d'en assurer la protection.

Mais les femmes savaient par expérience que les talons des chaussures pénètrent trop facilement dans l'asphalte, surtout par temps chaud, l'été, ce qui ruine rapidement les chaussures. Aussi, comme il avait été annoncé que le service de la Voirie s'apprêtait à revêtir d'asphalte les trottoirs d'un autre quartier, elles ont pris des dispositions d'urgence.

Armées de tuyaux d'arrosage, elles ont aspergé les trottoirs du quartier durant plusieurs heures afin d'empêcher les ouvriers de procéder aux travaux de revêtement. Devant cette offensive, les autorités ont finalement renoncé au projet.

les femmes sont le confort des vêtements RHOVYL qui en plus d'être chauds, légers, infatigables, irrétrécissables, indéformables, comme le dit la publicité française, se lavent en un clin d'oeil et séchent rapidement, même sans soleil; leurs coloris sont grand teint, c'est-à-dire qu'ils ne déteignent pas au lavage ni au soleil.

Des accords ont été conclus entre la maison RHOVYL et certains filateurs canadiens dont il a été impossible d'avoir les noms — car la maison RHOVYL préfère obtenir des accords plus nombreux avec un nombre beaucoup plus grand de filateurs afin d'exporter au Canada uniquement la matière brute, soit l'élément de base servant à fabriquer la fibre synthétique. M. Villenot, directeur d'exportation de la maison, nous assure que la compagnie RHOVYL est certaine de trouver au Canada un marché considérable et de remporter auprès des filateurs un succès remarquable à cause de la révolution qu'apporte le RHOVYL dans l'industrie du vêtement.

Il s'écoulera un minimum d'un an avant que le public canadien puisse acheter des vêtements RHOVYL fabriqués au Canada car nos filateurs devront transformer certaines techniques de fabrication avant de répondre à la demande des marchands. En plus, il est possible que la maison RHOVYL exporte également au Canada la mode RHOVYL, c'est-à-dire une coupe spéciale adaptée particulièrement aux vêtements d'enfants. Il faut reconnaître que les vêtements de bébé fabriqués en France par cette maison sont tout à fait révolutionnaires dans leur conception et fort jolis à l'oeil. En attendant, vous trouverez toutefois sur certains comptoirs des exportations RHOVYL mais en petit nombre car la maison préfère vendre au Canada la fibre synthétique et laisser nos filateurs et marchands fabriquer le produit au Canada en employant une main d'œuvre canadienne. Nous ne pouvons que préférer pour le Québec cette forme de transaction qui permettra probablement à certaines filatures d'augmenter et de diversifier leurs produits.

S. C.

Votre grain de sel

A notre table d'hôte, cette semaine, PIERRE TISSEYRE, directeur littéraire



Etre directeur du Cercle du Livre de France laisse tout de même des loisirs à Pierre Tisseyre, fin gourmet comme le veut sa réputation, trouve parfois l'occasion de préparer pour ses amis des repas différents et hors des sentiers battus. Voici le menu de son choix, un menu qu'il a utilisé à plusieurs reprises pour servir jusqu'à 50 personnes.

Melon et prosciutto
Camembert frit
Steak trappiste et pommes frites
Salade verte
Fromages
Salade de fruits et petits fours
Café

L'avantage de ce menu est qu'il peut être facilement servi en plein air. La même friture sera utilisée pour le Camembert frit et les frites. La salade de fruits, préparée la veille, sera versée dans une immense coupe où chacun ira puiser.

STEAK TRAPPEUR
Se faire couper un steak très épais, au moins 2 pouces. Juste avant de le mettre sur le feu, poivrer généreusement et assaisonner au goût: ail et romarin par exemple.

Dans un grand bol faire une pâte épaisse avec du gros sel et de l'eau. Etendre cette pâte sur les deux faces du steak de façon à former une croûte épaisse d'au moins 1/4 de pouce, puis très rapidement envelopper le steak dans du papier journal ou du papier brun fort, le ficeler et le jeter dans les flammes du feu de bois à même le feu. On peut employer du bois vert qui fume sans inconvénient, le steak étant protégé par la carapace de sel qui durcit à la chaleur et fait croûte.

Suivant l'épaisseur du steak, le laisser de 8 à 15 minutes d'un côté, puis le retourner et le laisser de 5 à 10 minutes (le temps maximum correspond à un steak de 3 pouces d'épaisseur). Retirer le steak du feu. Retirer ce qui reste de papier carbonisé et la carapace de sel qui s'enlève très facilement: couper le steak verticalement en tranches que l'on plonge dans une poêle de beurre fondu que l'on a placé sur les braises du feu, de façon que le beurre fonde, mais ne bouille pas. On peut alors servir ces tranches de steak sur des assiettes, ou les mettre simplement entre deux tranches de pain pour qu'elles soient mangées comme un sandwich. Note importante: mettre le sel à la dernière minute pour qu'il n'ait pas le temps de pénétrer, ce qui rendrait la viande salée. Il faut compter environ deux tiers de livre de viande par personne.

Politesse nord-américaine vue par deux Danoises

MONTREAL. — Deux hôtes de l'air de Copenhague, récemment de passage à Montréal, se sont déclarées particulièrement impressionnées par la politesse des hommes nord-américains. Mlles Karen Knudsen, âgée de 23 ans, et Kirsti Jensen, âgée de 24 ans, sont frappées par la courtoisie de hommes qu'elles rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions, à bord des avions de leur compagnie.

Elles ont le sentiment que l'homme nord-américain n'est pas vraiment dominé par la femme, bien que, en apparence, on pourrait croire que sa politesse exprime un état de soumission envers la femme.

Au Danemark, ont déclaré ces deux jeunes filles, les hommes sont beaucoup moins courtois. Ils n'ouvrent pas les portes pour les femmes et n'allument pas les cigarettes d'elles compagnes.

Trop de femmes vivent dans le passé

E. Johnstone

NYBORG, Danemark. — Mme Elisabeth Johnstone, membre de la délégation canadienne à la réunion du Conseil mondial des YMCA, qui a pris fin ces jours derniers à Nyborg, au Danemark, a déclaré devant les représentants d'une soixantaine de pays que la femme est devenue dans l'économie une sorte de roue de secours, dont on se sert à volonté quand elle est nécessaire mais que l'on range dès qu'elle ne paraît plus indispensable.

Le problème de la femme qui travaille, a dit Mme Johnstone, est un cercle vicieux, fait de préjugés et d'erreurs, des erreurs dont les femmes elles-mêmes portent la responsabilité.

Elle déplore notamment la tendance des femmes à n'oc-

cuper que des emplois traditionnellement réservés aux femmes, à choisir ces emplois sans examen et sans réflexion, à ne rechercher que l'emploi pour l'emploi, au lieu de choisir une carrière.

Mme Johnstone constate en outre que les femmes ont tendance à vivre dans le passé, à s'y accrocher. Elle souhaite que des mouvements comme le YMCA s'efforcent, par leur action, d'amener la société à réagir plus sainement et plus efficacement aux problèmes de la femme qui travaille.

Dirigée par la présidente nationale du YMCA, Mme Buch-nich, de Toronto, la délégation canadienne au congrès mondial de ce mouvement était la plus nombreuse.

L'unique liqueur que vous pouvez déguster de tant de façons

Tia Maria LIQUEUR DE CAFÉ
de la Jamaïque

Pour de merveilleux cocktails au café — dans vos consommations préférées — sur la crème glacée — dans votre café — ou toute autre. Différents? Essayez-les, vous verrez!



je regarde le 2



C'est une tradition pour l'élite montréalaise de dîner à l'HOTEL QUEEN'S le "JOUR DE L'ACTION DE GRACE"

MENU SPECIAL \$2.60

le dimanche 13 octobre et lundi 14 octobre 12h. à 3h. p.m. et 6 h. p.m. à 9h. p.m.

TRIO
sous la direction de LIONEL RENAUD

Réservations de tables maître d'hôtel 866-2531

I'HOTEL QUEEN'S
700, rue Windsor — Montréal

VENDREDI 11 OCTOBRE

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"Les portes de la nuit" avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani

3.30 LONG MÉTRAGE
"Le lettre inachevée" avec Tatiana Samoilova et E. Oubayssi

5.00 Film
5.30 Ivanhoé
6.00 Le temps des copains

6.30 Téléjournal
6.45 Edition métropolitaine

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui

7.30 CINEMA
7.35 CINEMA INTERNATIONAL
"La guerre des boutons" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

10.00 Téléjournal
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine

10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Crime et châtiment" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

11.30 CFTM-TV, canal 10
11.30 Ouvert... Manchetes
11.45 Rien... L'Enfer
12.15 Destination danger
12.45 EN MATINEE
"Musicien errant" avec Gustave Grunigens

VENDREDI 11 OCTOBRE

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"Les portes de la nuit" avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani

3.30 LONG MÉTRAGE
"Le lettre inachevée" avec Tatiana Samoilova et E. Oubayssi

5.00 Film
5.30 Ivanhoé
6.00 Le temps des copains

6.30 Téléjournal
6.45 Edition métropolitaine

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui

7.30 CINEMA
7.35 CINEMA INTERNATIONAL
"La guerre des boutons" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

10.00 Téléjournal
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine

10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Crime et châtiment" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

11.30 CFTM-TV, canal 10
11.30 Ouvert... Manchetes
11.45 Rien... L'Enfer
12.15 Destination danger
12.45 EN MATINEE
"Musicien errant" avec Gustave Grunigens

VENDREDI 11 OCTOBRE

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"Les portes de la nuit" avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani

3.30 LONG MÉTRAGE
"Le lettre inachevée" avec Tatiana Samoilova et E. Oubayssi

5.00 Film
5.30 Ivanhoé
6.00 Le temps des copains

6.30 Téléjournal
6.45 Edition métropolitaine

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui

7.30 CINEMA
7.35 CINEMA INTERNATIONAL
"La guerre des boutons" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

10.00 Téléjournal
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine

10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Crime et châtiment" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

11.30 CFTM-TV, canal 10
11.30 Ouvert... Manchetes
11.45 Rien... L'Enfer
12.15 Destination danger
12.45 EN MATINEE
"Musicien errant" avec Gustave Grunigens

VENDREDI 11 OCTOBRE

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"Les portes de la nuit" avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani

3.30 LONG MÉTRAGE
"Le lettre inachevée" avec Tatiana Samoilova et E. Oubayssi

5.00 Film
5.30 Ivanhoé
6.00 Le temps des copains

6.30 Téléjournal
6.45 Edition métropolitaine

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui

7.30 CINEMA
7.35 CINEMA INTERNATIONAL
"La guerre des boutons" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

10.00 Téléjournal
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine

10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Crime et châtiment" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

11.30 CFTM-TV, canal 10
11.30 Ouvert... Manchetes
11.45 Rien... L'Enfer
12.15 Destination danger
12.45 EN MATINEE
"Musicien errant" avec Gustave Grunigens

VENDREDI 11 OCTOBRE

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"Les portes de la nuit" avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani

3.30 LONG MÉTRAGE
"Le lettre inachevée" avec Tatiana Samoilova et E. Oubayssi

5.00 Film
5.30 Ivanhoé
6.00 Le temps des copains

6.30 Téléjournal
6.45 Edition métropolitaine

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui

7.30 CINEMA
7.35 CINEMA INTERNATIONAL
"La guerre des boutons" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

10.00 Téléjournal
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine

10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Crime et châtiment" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

11.30 CFTM-TV, canal 10
11.30 Ouvert... Manchetes
11.45 Rien... L'Enfer
12.15 Destination danger
12.45 EN MATINEE
"Musicien errant" avec Gustave Grunigens

VENDREDI 11 OCTOBRE

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"Les portes de la nuit" avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani

3.30 LONG MÉTRAGE
"Le lettre inachevée" avec Tatiana Samoilova et E. Oubayssi

5.00 Film
5.30 Ivanhoé
6.00 Le temps des copains

6.30 Téléjournal
6.45 Edition métropolitaine

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui

7.30 CINEMA
7.35 CINEMA INTERNATIONAL
"La guerre des boutons" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

10.00 Téléjournal
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine

10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Crime et châtiment" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

11.30 CFTM-TV, canal 10
11.30 Ouvert... Manchetes
11.45 Rien... L'Enfer
12.15 Destination danger
12.45 EN MATINEE
"Musicien errant" avec Gustave Grunigens

VENDREDI 11 OCTOBRE

1.30 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"Les portes de la nuit" avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani

3.30 LONG MÉTRAGE
"Le lettre inachevée" avec Tatiana Samoilova et E. Oubayssi

5.00 Film
5.30 Ivanhoé
6.00 Le temps des copains

6.30 Téléjournal
6.45 Edition métropolitaine

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui

7.30 CINEMA
7.35 CINEMA INTERNATIONAL
"La guerre des boutons" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

10.00 Téléjournal
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine

10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Crime et châtiment" avec Jean Gabin, Pierre Brasseur, Bernard Blier et Robert Hossein

11.30 CFTM-TV, canal 10
11.30 Ouvert... Manchetes
11.45 Rien... L'Enfer
12.15 Destination danger
12.45 EN MATINEE
"Musicien errant" avec Gustave Grunigens

Souper Buffet
... le DIMANCHE SOIR
\$4.25 par personne
TRIO MUSICAL Pour réservations téléphoner au maître d'hôtel V1. 24212
Préposé aux automobiles à l'entrée
Hôtel Ritz Carlton

Importé de France
Pour votre digestion, buvez
Les LITHINES du Dr GUSTIN
Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bu aux repas et en tout temps.
L'eau bienfaisante et agréable à boire

L'indice des paiements de dividendes par nos entreprises est à la hausse

potins financiers

La tendance était mieux orientée, hier, sur la Bourse de Londres. Abitibi se distinguait par sa vigueur parmi les papeteries sur la Bourse de Toronto. Les pétroles se distinguaient sur la Bourse de Montréal par leur fermeté, au point que leur mouvement fut à peine plus soutenu et la moyenne des industriels de DJ clôturait 0,73 point plus haut hier.

Le rendement des billets du Trésor à 91 jours était hier de 3,56 p.c. vs 3,61 p.c. la semaine dernière, selon le rapport rendu public hier après-midi par la Banque du Canada.

On notait certain optimisme en fin de séance hier, sur la Bourse de N.Y., mais l'approche de la fin de la semaine portait à croire que la liste mobilière américaine ne sera guère achalandée aujourd'hui. Quant à la liste mobilière canadienne, elle le serait encore moins, vu le congé de 3 jours à l'occasion de l'Action de Grâce.

C'est demain matin à 10 h 30 a.m. qu'il sera procédé à l'inauguration de la nouvelle usine des bureaux administratifs de Siderco Inc., à St-Thérèse, sous la présidence d'honneur conjointe des honorables Mitchell Sharp, ministre du commerce du Canada et Gérard D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec.

En présence du T. H. L.B. Pearson, premier ministre du Canada, de l'honorable Jean Lesage, premier ministre du Québec et du maire de Montréal M. Jean Drapeau, M. André Malraux, ministre d'Etat en France inaugurerait l'Exposition française de Montréal à 10 h 45 ce matin.

Un syndicat, dirigé par Wood, Gundy & Co, Dominion Securities, A.E. Ames & Co, et McLeod, Young Weir & Co, offrait ces jours-ci 307,976,000 d'obligations amortissables de Toronto Métropolitain à 5 1/4 %.

B.C. Sugar Co se vendra aujourd'hui ex-dividende 25 cts l'action et General Steel Works se vendra ex-dividende 1,25 par action privilégiée.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

St-Victor adjuge une émission à Cliche & Associés et à la Banque Provinciale

Le village de St-Victor, comté de Beauce, a vendu, récemment, à Cliche & Associés Ltée et Banque Provinciale du Canada, au prix de 95,28, une émission de 227,000 d'obligations à 5 1/2 %, remboursables en séries en dix ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,1788 %. L'emprunt comporte un solde de \$181,500 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de vingt ans. Datées du 1er octobre 1963, les nouvelles obligations échouent en série du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1973 inclusivement. Autorisée par le règlement no 95, que les électeurs propriétaires avaient approuvé, l'emprunt est contracté pour des travaux d'adduction d'eau. L'évaluation imposable du village, pour 1962, s'élevait à \$317,200. L'emprunt représente l'unique dette à long terme de la corporation.

VASCAN affiche un déficit plus considérable pour le dernier exercice financier

C'est le 24 octobre que les actionnaires de Vanadium-Alloys Steel Canada Limited se réuniront en assemblée pour approuver le douzième rapport annuel qui est rendu public ce matin. Ce rapport couvre l'exercice financier clos le 30 juin 1963. On y lit que les ventes furent moindres que précédemment, ce qui explique la perte nette attribuable au change expliquant la perte de \$215,051, comparativement à \$152,011 durant l'exercice financier antérieur. Selon le président du conseil et le président de cette entreprise canadienne, « cette dernière est encore incapable d'acheter au Canada tout l'acier qu'elle a besoin, d'où la nécessité d'en importer de l'étranger », ce qui augmente ses frais de production. La déflation en vigueur est, alors, un facteur défavorable. L'entreprise affichait un actif de \$3,436,705,00 au 30 juin de cette année, comparativement à \$3,920,276 à la même date l'an dernier. Compte tenu des déficits antérieurs, le dernier exercice a donc clôturé avec un déficit global de \$1,315,958. Les usines de cette entreprise sont à London en Ontario, mais la compagnie possède des bureaux de ventes à Montréal, Toronto, Hamilton et Windsor et ses titres sont inscrits en bourse.

En marge de la récente émission d'obligations et des prochains emprunts de la province de Québec

On écrit et on dit bien des choses, depuis quelques temps, en marge de la récente émission d'obligations de \$75,000,000 d'obligations de la Province de Québec, à 6 %, vendues à un prix si fort élevé, mais il faut tenir compte des circonstances, actuelles et futures. Le gouvernement devra emprunter au moins \$150,000,000 d'ici la fin du premier trimestre de 1964 et davantage au cours de la même année. Le taux précité, ayant permis une bonne absorption des obligations offertes, il serait, maintenant, plus facile d'en émettre avant longtemps de nouvelles à un taux moindre, disons à 5 1/4 %, et peut-être moins, pour peu que les conditions du marché monétaire semblent vouloir être favorables. Il importe de ne pas oublier qu'il y a un quart de siècle, lorsque le gouvernement de l'Ontario a municipalisé les utilités publiques ontariennes, cette province fut dans l'obligation d'emprunter à des taux plus chers que ceux en cours dans le temps. L'histoire se répète, en quelque sorte, vu la nationalisation de cette année des 11 utilités publiques québécoises. S'il faut en croire certains renseignements sérieux, le choc, causé par cette nationalisation, aurait été moins fort au sein du monde financier que celui, provoqué il y a quelques 25 ans par la main-mise du gouvernement ontarien sur les services publics de l'Ontario. Dans le temps, les protestations furent beaucoup plus généralisées et on accusa Hepburn de son manque de respect des contrats, car, disait-on, il n'y a rien de plus sacré qu'un contrat et l'Etat se doit de le respecter. S'il faut reconnaître que les perturbations furent moindres dans notre province à la suite de la nationalisation précitée, il faut bien admettre, toutefois, qu'il faut quelque peu en payer le prix. Combien de temps cela durera-t-il? Il ne nous appartient pas de le dire, mais, une chose certaine, c'est qu'en dépit de tous les arguments patriotiques invoqués, le marché québécois, c'est-à-dire les institutions aussi bien que le public québécois ne peuvent pas absorber ou mieux souscrire les centaines de millions de dollars, dont le gouvernement du Québec a besoin et qu'il devra emprunter, sous forme d'émissions d'obligations. Ce dernier doit donc compter sur les autres provinces, les Etats-Unis etc., pour l'absorption de ses émissions futures, d'où il en résulte qu'il dépend des conditions du marché monétaire ici et aux E.-U. pour ses prochaines émissions. Il serait à désirer, toutefois, que les maisons de valeurs de placement de notre province aient une généreuse part des prochaines émissions, car, la majorité possèdent des clients dans les autres provinces et même, aux E.-U. et en Europe.

MARCEL CLEMENT

VICE-PRESIDENT DE LABATT



John A. Mennie, B.A., C.A.

Le président de John Labatt Limited, M. J.H. Moore, annonce la nomination de M. John A. Mennie au poste de vice-président. M. Mennie aura la responsabilité des quatre filiales intéressées dans la production biotechnique: Canada Duphar Limited et Labatt Industries Limited à London; Delmar Chemicals Limited à Montréal; et Stevenson, Turner and Boyce Limited à Guelph. Il est diplômé de l'Université de Western Ontario où il s'est spécialisé en économie politique et il est comptable agréé.

Coronation Credit

Coronation Credit Corporation Ltd., pour l'exercice terminé le 31 juillet 1963: \$505,283, soit l'équivalent de 35 cts l'action, au regard de \$321,498, ou 33 cts, pour l'exercice précédent.

À noter...

Morgan & Co., agents de change, vient de publier une intéressante étude sur Home Oil Co., une entreprise se distinguant de plus en plus dans l'ouest canadien.

A partir de cette fin de semaine, la Banque de la Nouvelle-Ecosse donnera un service bancaire dans 2 vaisseaux du CN, particulièrement aux personnes résidant dans des endroits éloignés où il n'y a pas de succursale de banques. C'est un réel service à leur rendre.

Les chemins de fer ont vu leurs chargements de wagons augmenter de 14,8 p.c. durant les 9 derniers jours de septembre, au regard du total pour la même période l'an dernier; ce qui fait bien ressortir une activité économique accrue au pays.

Le président d'Anglo-Canadian Telephone Co., M. T. A. Boyd, prendra sa retraite le 31 courant et il sera remplacé par M. John D. Douglas, vice-président en charge de la finance à la General Telephone and Electronics Co., une filiale.

L'accusation d'avoir violé la loi anti-merger aux E.-U. expliquée le jour des actions de General Foods, hier, en bourse.

Selon la Chambre d'automobile au Canada, la production de véhicules-moteurs cette semaine atteindra les 12,076 unités, vs 12,415 la semaine précédente.

Rio Algon Mines changerait sa raison sociale en celle de Consolidated Rio Tinto Co. Ltd.

Chesterville Mines vient de consentir une option sur 112 claims au N.B., à Newmont Mining.

Flood, Wittstock & Co. vient de publier une liste de 6 pages de valeurs canadiennes, avec leur prix, leur dividende, leur rendement, leur gain par action, la position liquide et les estimés de leurs recettes.

La municipalité de Douville, comté de St-Hyacinthe, a vendu, récemment, au prix de 97,43, une émission de \$95,500, d'obligations à 5 1/2 % remboursables en séries en dix ans, à un syndicat composé de Desjardins, Couture Inc. et Banque Provinciale du Canada. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5,8507 %. L'emprunt comporte un solde de \$90,500, à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de trente ans.

La paroisse de Ste-Cécile, comté de Beauce, a vendu, récemment, à Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, au prix de 96,399, une émission de \$41,500, d'obligations à 5 1/2 % remboursables en séries en dix ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,0558 pour cent. L'emprunt comporte un solde de \$26,500, à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Abitibi P. & P. Co. a été en vedette sur le marché de Toronto, hier, grimpant de près de 1 1/4 point à la nouvelle que la compagnie projetait de subdiviser son capital actions à raison de 4 pour 1. Il y aura assemblée le 14 novembre. La direction entendrait payer 14 cts l'action nouvelle par trimestre, soit l'équivalent de \$2,24 l'action vs \$2,00 par année sur les anciennes actions. Sur un capital autorisé de 6,000,000, il y a 4,221,184 actions en circulation.

Depuis 5 mois

L'indice des paiements de dividendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée, est passé de 119,7 en août à 120,4 en septembre.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes catégories, minières, industrielles, commerciales, bancaires, etc. L'indice en question reflète le taux moyen annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuellement payés, mais aussi en fonction des déclarations de dividendes à venir.

Nous avons calculé notre indice sur la base de l'année 1956 - 100, l'ancienne base de 1935-39 ne répondant plus aux besoins.

La baisse de l'indice pour le mois de mai 1963 fut causée par la discontinuation de paiements de dividendes par les compagnies d'utilités publiques qui ont été nationalisées par la province de Québec.

Depuis 1956, l'indice a évolué comme suit:

Mois	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963
Janvier	119,3	114,7	111,0	105,0	98,8	105,2	106,7	95,8
Février	120,3	114,4	111,2	105,3	106,9	105,2	107,4	96,6
Mars	120,3	114,4	111,2	105,3	106,9	105,2	107,9	97,6
Avril	120,8	115,0	111,3	105,4	100,1	104,9	108,1	97,6
Mai	118,8	113,3	111,4	105,9	94,5	105,1	109,4	96,8
Juin	119,3	115,0	111,9	106,2	99,4	102,8	108,9	100,0
Juillet	119,3	107,7	111,9	106,7	99,4	102,4	108,7	100,1
Août	119,7	116,2	111,9	106,8	99,8	102,5	108,1	100,6
Septembre	120,4	116,2	112,2	107,0	99,3	102,6	108,3	102,0
Octobre	118,4	112,4	107,1	100,3	102,8	106,3	103,6	103,6
Novembre	119,3	113,5	110,3	103,5	99,7	107,2	103,6	103,6
Décembre	119,1	114,7	110,3	104,8	99,3	105,3	104,9	104,9

Production minière du Québec moins considérable en juillet

Selon la dernière compilation du ministère de l'Industrie et du Commerce

Voici les faits principaux que révèle l'analyse d'un bulletin du bureau de la Statistique du Québec concernant la production minière pour juillet 1963.

Pour diverses raisons (grèves, début de production, expéditions irrégulières) certaines entreprises, ce mois-ci, ne peuvent être établies pour la refonte de fer, le dioxyde de titane, le nickel, le bismuth et le plomb.

A — Minéraux métalliques
La production des minéraux métalliques pour juillet 1963 marque une baisse générale, soit qu'on la compare au mois précédent ou à juillet 1962. La même constatation s'impose pour les 7 premiers mois de 1963 comparés à la même période de 1962.

Les baisses les plus remarquables sont: 34,3 % pour l'argent, 21,8 % pour l'or et 29,9 % pour le zinc. Les baisses sont par rapport au mois précédent, de 38,8 % pour l'argent, 26,3 % pour le bismuth et 20,6 % pour le nickel.

La production des sept premiers mois de 1963, quoique déficitaire, accuse des diminutions plus faibles; celles-ci sont, entre autres, de 8,5 % pour l'argent, 2,9 % pour le cuivre et 9,8 % pour le plomb.

B — Minéraux industriels

STATISTIQUES DE LA PRODUCTION MINIERE

Produit	Unité	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956
Argent	onces	816,185	600,885	516,506	470,196	1,697,907			
Or	onces	3,762	4,012	5,102	79,064	108,031			
Cuivre	tonnes	11,092	13,718	11,968	62,738	85,172			
Pierres précieuses	onces	1,453,811	1,738,939	1,366,349	6,053,343	6,199,229			
Perle (fontaine)	onces	28,344	35,929	41,770	97,513	183,292			
Nickel	tonnes	338,279	353,215	412,994	3,042,881	1,296,791			
Plomb	onces	62,327	79,697	78,031	342,791	377,877			
Zinc	tonnes	485,078	1,990,494	1,456,273	4,190,962	4,645,335			
Aluminium	tonnes	3,715	6,179	4,653	30,483	41,023			

Produit	Unité	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956
Amiante	tonnes	100,432	90,033	103,072	600,263	367,831			
Pierre (sable en)	tonnes	32,687	31,111	30,987	49,614	30,018			
Alumine	tonnes	16,124	15,430	21,827	150,999	148,734			
Titane (dioxyde)	tonnes	20,597	29,374	36,169	102,152	106,119			
Matériaux de construction	tonnes	34,102	36,064	31,918	214,903	241,278			
Chaux	tonnes	265,432	247,372	246,933	1,156,137	1,086,361			

Produits d'argile
brûlés: 544,747
craie: 70,011
autres produits: 40,035
Total: 654,793

Les données statistiques relatives à cette industrie ne peuvent être révélées sans l'autorisation expresse des producteurs, parce qu'il n'y a actuellement que deux producteurs.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, coté hier 42,20 francs au marché libre de l'or français.

L'angle, pièce américaine de \$10, vaut 103,80 francs.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin hier au marché de l'or européen en devises américaines: \$35,06 à l'achat et \$35,08 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35,07 11/100, (250 shillings, 84 pence).



M. HARRY T. HARTSHORN a été élu hier président de l'Association canadienne des fournisseurs de l'industrie de la chaussure, à l'assemblée annuelle de cette organisation tenue hier, durant la Foire canadienne du cuir et de la chaussure. Né à Toronto, M. Hartshorn est le secrétaire de Canada Last Co. Ltd., de Preston, Ont. Ayant seize années d'expérience dans l'industrie de la chaussure, M. Hartshorn met au service de ses nouvelles fonctions une vaste connaissance des choses de la chaussure.

Bourse de New-York

Wall Street hésite encore hier

NEW YORK — Les cours ont progressé hier pour la première fois de la semaine en place newyorkaise à la faveur d'une reprise de dernière heure.

Les gains étaient cependant légers. La moyenne de Dow Jones des industrielles a gagné 73 à 740,56. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 1 à 227,5.

Le virement a été de 4,460,000 actions au regard de 5,520,000 mercredi.

Les services publics, les produits chimiques, les électroniques, les automobiles et les machines agricoles ont progressé. Les pétroliers et les transports aériens ont fléchi tandis que les sidérurgiques, les caoutchoutiers, les usines d'avions, les métaux, les chemins de fer, les tabacs et les produits pharmaceutiques étaient mixtes.

Chrysler a été le stock le plus en demande, gagnant 1 1/4 à 94 1/4 sur un déplacement de 383,900 actions.

Studebaker a perdu 1/4 cependant que GM et American Motors étaient inchangés.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd., Dome Mines et Hudson Bay ont gagné 1/4 cependant que McIntyre Porcupine a haussé de 1/2 et Distillers Sagamoy de 1/4. Walker Gooderham a perdu 1/4 et Granby Mining 1/4.

Les cours étaient mixtes à la Bourse Américaine. Canadian Javelin a gagné 1/4.

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien était inchangé hier à 92,34 au regard de 92,33-32, jeudi dernier.

La livre sterling a cédé 1-32 à \$2,79 49-64.

Le dollar américain a cédé hier 1-32 à \$1,07 25-32.

La livre sterling a cédé 1-8 à \$3,01 5-8.

M. A. Steinberg accède à la vice-présidence



M. A. Steinberg, président de Steinberg Limited.

Steinberg Limited, annonce la nomination de M. Arnold Steinberg au poste de vice-président de la société et gérant général de la nouvelle division de la production. Le président a souligné que la création de cette division, dont l'action s'étendra à tous les services de fabrication et de traitement, découle du désir de Steinberg Limited d'accroître fortement ce domaine de son activité. Diplômé des universités McGill et Harvard, M. Steinberg a rempli plusieurs postes au sein de la société. Au moment de sa nomination, il était directeur du service de l'exploitation des marchés, division du Québec.

Bourse de Montréal

Les fluctuations étaient peu accentuées sur la place locale

Les papeteries ont atteint un nouveau sommet hier en Place locale. L'indice de ce groupe indexé a gagné 2,2 à 116,0.

Abitibi a pris la vedette, gagnant 1,2 cent à 50 1/2 sur un déplacement de 10,325 actions. Consolidated a gagné un point B.C. Forest 7-8 et Price Bros 1-2.

Les sidérurgiques ont fait bonne contenance. Dominion Steel a gagné 1/4, Dominion Foundries 3/4, Ontario Steel et Algoma 1-8.

Les banques ont légèrement progressé. Nouvelle-Ecosse a gagné 3/4, Montréal et Royale 1-8.

Dans le secteur des industrielles, Hawker Siddley et Chemcel ont gagné 3/8, Simpson et Molson 1-4, Imperial Tobacco et Canadian Breweries 1-8.

Les métaux communs ont décliné. Noranda a perdu 1/2, Falconbridge 3-8, Asbestos 1-4 et Aluminium 1-8.

Les pétroliers de l'Ouest ont progressé. Home Oil A et Pacific Petroleum ont gagné 1-8 et Central - Del Rio cinq cents.

Dans le compartiment des valeurs minières, Jubilee Iron a gagné six cents et Mount Pleasant trois cents. Bruneau a perdu 5-12 cents et Mustang deux cents.

Bourse de Toronto

Abitibi P. & P. a la vedette sur le marché minier

TORONTO. — Abitibi Power and Paper a pris la vedette hier sur un marché par ailleurs terne.

A la suite de l'annonce que la compagnie projetait de morceler les actions ordinaires en quatre, la compagnie a gagné 1-4 à 50 1-4.

Consolidated Paper a gagné 1-4 à 39 3-4 et Great Lakes Paper 5-8 à 24.

Dominion Steel and Coal a gagné 1-8 à 17 et Dominion Foundries et Steel 1-2.

Les banques étaient mixtes avec une tendance à la hausse. Nouvelle-Ecosse a gagné 3-8 et Royale 1-4. Canadienne Impériale de Commerce a perdu 1-4 et Montréal 1-8.

Les distilleries et les pipelines ont décliné.

Les métaux communs ont également fléchi. Noranda a perdu 1-2, Falconbridge et Labrador Mining 1-4. Dans le secteur des aurifères, Giant Yellowknife a gagné 1-4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Leitch a cédé 13 cents à \$2,01. Newnorth a gagné 1-2 cent à 28 sur un déplacement de près de 700,000 actions.

Dans le secteur des pétroles de l'Ouest, Medallion a gagné 15 cents à \$4,50 et Canadian Delhi cinq cents à \$5,10.

Le virement a été de 3,117,000 actions au regard de 3,650,000 mercredi.

Fruits et légumes

MONTREAL. — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Pommes: pommettes \$2,50 à \$2,75. Wolfe River \$1,50 à \$1,75. McIntosh \$1,50 à \$2, McIntosh tombée \$1 à \$1,25. Wealthy \$1,25, fameuses, \$1,50 le minot.

Aubergines: \$2 à \$2,50 le minot.

Betteraves: 40 à 50 la douzaine de paquets, \$1 à \$1,25 les 50 livres.

Marché des bestiaux

Dividendes

1er novembre, in
octobre

mont Mines Ltd.

Javelin	12	12 1/4
Gen Sup Oil	13 1/4	13 1/4
Cred Corp	4 1/2	4 1/2
Explot Financ	4 1/2	4 1/2
St. Laurent	17	17
Life	245	245
Fr PFD 930 PV	245	245
Investment	71	71
West Life	750	775
Life (Nw)	-	215
Previdence	255	255
Solidairite	45	45
Internatl Conv Pref	225	230
C Gas	16	18 1/2
Adm et Fid Nw	37 1/2	39
er's City	14	15 1/2
of Cde	40 1/2	41

Duv.	Haut	Bas	Ferm.	Cgm
du, 728.97	742.22	723.69	748.56	+6.72
ier 148.50	149.81	147.70	149.09	+0.59
il 129.03	129.73	128.41	129.29	+0.17
cote 259.80	261.45	258.22	260.39	+0.41

dén	Jan	Feb	Mars	Apr
126.9	122.3	125.5	125.9	116.0
126.4	122.4	125.5	125.7	115.8
126.9	122.4	124.8	125.9	115.3
ass., 125.8	120.4	125.5	124.8	110.2
nagt 199.8	124.7	130.5	128.7	115.1
Bat 115.9	111.9	107.9	114.7	95.1
Haut 125.4	127.4	127.9	125.5	124.8
Bas 101.4	96.7	107.9	110.6	85.4

Renaud & Cie Liée
Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

100, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

DIRECTEUR DES RELATIONS

quis par institution financière établie pour être familiar avec terminologie et connaissance de la mise en page et routines de communication. Les personnes doivent être parfaitement bilingues, qui seront confidentielles, et accomplir travail détaillé et devront avoir le Devoir.

BLES AG

MEMBERS OF THE INSTITUTE OF ACCOUNTANTS

— Établi en 1880 —

Mr. J. A. Renaud, Directeur Administratif
c/o 630, rue St-Jacques, 3e étage, Saguenay

VIVIN, DUCHARME, ROULEAU, GENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omier Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rousseau, C.A.
Georges Prévost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lalonde, C.A.
est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tel. 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
1015 côte Beaver Hall
866-8563

GERARD LABELLE

Comptable agréé
3414, avenue du Parc
ste 309 — VI. 9-1281

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE

Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Robert Morin, C.A.
6902, rue des Neiges
R.E. 1-337

MAFONTEAU, BÉDARD & CIE

Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A., C.G.A.
Georges Lafontaine, C.A.
Chèque de la Côte-des-Neiges
VALLEE — Tél. RE. 3-1491

TALHE, BEDARD, LYONNAIS, MASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENECALE

Comptables Agréés
Avalerie, C.A. R. Bédard, C.A.
Yvon, C.A. L. Gerson, C.A.
P. Luissier, C.A. P. Noiseux, C.A.
Hemphill, C.A. D. Crockett, C.A.
L. Talhe, C.A. M. Demare, C.A.
Bedard, C.A. A. Luissier, C.A.
Hebert, C.A. Bouvier, C.A.
est, rue St-Jacques, Montréal
Tel.: 849-7791

Brookbrook — Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON

Comptables agréés
Grand-E. LeBlanc, L.S.C., C.A.
Claude Gagnon, C.A.
418, rue Saint-Sulpice
Montréal — Monroville Que.
VI. 2-2703-A

LEMIRE, ROULEAU & CIE

Comptables agréés
Emile, C.A. R.A. Rouleau, C.A.
19, rue Masson, Montréal

ction ordinaire, 31 octo-
ription 17 octobre.
union Scottish Invest-
o. Ltd. 62 1-2 cents l'ac-
ivilisée, 29 novembre,
tion 15 novembre.



VOYEZ-VOUS...
out possible d'acquies-
rain à 15 cents du pied
ous les avantages sui-

n d'urbanisme
ites pures
riche d'électricité
illette des déchets
emble de 5 lacs
rains de jeu
es sablonneuses
cine intérieure
b sportif
tre communautaire
rs organisées
inis
f
ching
tel de luxe

LES AVANTAGES
TIENT JACQUES S.E. POIR-
EN CONVAINCRE.
TENEZ PASSER
ELIQUES METRES 4.

estérel
diants publicitaires
966 — RA. 7-3713
UN. 6-8224

ons à louer, meublées
ou non
N. 6-8224 — 861-2966

S EXTERIEURES
ie depuis longtemps.
des affaires, posséder
adaction, ainsi que des
nne que nous recher-
Les demandes d'em-
devront donner le
être adressées à Case

RÉES
OF CHARTERED
S OF QUEBEC
Té.: UN. 1-1891
ER, JACQUES, GAUTHIER
AIN-T-DENIS & CIE
agments agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Gent Gauthier, C.A.
Lancel, C.A.
Saint-Denis, C.A.
Nadon, C.A.
Associé - Joliette)
ouest, rue Craig,
866-6791
EAU, PAQUET & CIE
agments agréés
Louis R. Nadon, C.A.
Albert Paquet, C.A.
Gilles Blouin, C.A.
Guy Laniel, C.A.
Sherbrooke - 842-6812
DON & de CARUFEL
agments agréés
Julien Nadon, C.A.
Marc de Carufel, C.A.
Y. de Carufel, C.A.
Nadon, C.A.
L'Espérance, C.A.
Dagenais, C.A.
BUREAUX
Henri-Bourassa Ouest 331-1218
St-Jacques Ouest 843-8051
K, D'ORSONNENS & CIE
agments agréés
Proulx, B.A., C.A.
O'Orsonnens, B.A., C.A.
Ouest, Saint-Jacques
VI. 4-3017
ND, CHABOT, MARTIN,
PARE & CIE
agments agréés
nd, C.A.
G. Chabot, C.A.
h, C.A.
P. Pare, C.A.
ette, C.A.
P. Proulx, C.A.
Ju, C.A.
J. Girard, C.A.
eu, C.A.
J.-P. Roy, C.A.
L. C.A.
P.-Y. Laroche, C.A.
Gunnier, C.A.
G. Gendron, C.A.
ouest, Saint-Jacques
VI. 2-3811
RT SAINT-DENIS & CIE
agments agréés
re, du Parc, Suite 301
al 15 CR. 4-2797
SON, BELAIR, COTE,
CROIX & ASSOCIES
H. KNIGHT & CO.
agments agréés
MONTREAL
BEC — RIMOUSKI
LOUIS-J. TROTTER
omptable agréé
St-Jacques, chambre 432
tche - VI. 2-7957
RCHÉ, ROSS, BAILEY

Comptables agréés
de la Banque Royale

Ville Marie - 861-85

Alexandre, C.A.J. Noél, C.A.
Bahau, C.A. B. Robert, C.A.
Bagnolo, C.A.J. Beattie, C.A.
Bartubise, C.A.G. Amendeau, C.A.
Belliveau, C.A. J. L. G. Joseph,
Benoit, C.A. S. Y. Tanguey, C.A.
Berry, C.A. M. Marbonneau, C.A.
Boulet, L. Latellier, C.A.

Quest, rue Saint-Jacques
Thérèse, rue Saint-Jacques
CHÉRALPÉE TEL.: VIF-26651

BROOKBROOKE TEL.: 318-3341

MCDONALD, CURRIE & CO.
Comptables agréés
105 avenue, boul. Dorchester
875-5140
 Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
 St-Jean, Charlottetown, Halifax,
 Vancouver, Sherbrooke, Hamilton,
 Kitchener, Winnipeg, Edmonton,
 Calgary, Vancouver.
 Firms International

COOPERS & LYBRAND

La "guerre du blé" n'aura pas lieu

OTTAWA — La guerre du blé aura-t-elle lieu? C'est une question qu'on se pose, tant dans la capitale du Canada qu'aux États-Unis, depuis que les deux gouvernements se font des reproches réciproques à propos des ventes canadiennes à des pays tiers. On sait que les États-Unis ont reproché au Canada de "brader" son blé en le vendant au prix du jour de la signature du contrat au lieu que de laisser fluctuer le prix. Dans ce deuxième cas, on l'imagine facilement, le client paie le prix du jour de la livraison.

Tout cela a donné lieu à des déclarations publiques de la part de responsables américains déclarant qu'à Ottawa on réprovoque, en précisant que Washington a, en cette occurrence, dévoilé les termes de contrats secrets passés par le Canada avec ses clients étrangers. Si Washington fait grief à Ottawa de se livrer à une manière de concurrence déloyale, au Canada on reproche aux États-Unis d'avoir pour le moins manqué de discrétion.

On connaît les raisons du conflit: le Canada, durant qu'il vendait des céréales à l'Union soviétique notamment, a également conclu une entente avec le Japon pour lui fournir du blé. Le contrat portait sur 30.000.000 de boisseaux et le prix en avait été fixé à la cote du jour de la signature. Washington aurait appris les modalités de cette vente "indirectement". C'est-à-dire que le gouvernement nippon, alors que des représentants de Washington lui présentaient des échantillons de blé du Middle-West, avait laissé entendre que le Canada s'était montré plus conciliant. Il n'en fallut pas davantage pour soulever l'ire des Américains, d'autant plus que les États-Unis s'étaient livrés à une vaste prospection du marché japonais et avaient investi beaucoup d'argent dans ce travail préliminaire. C'est le ministre de l'Agriculture qui a protesté, bien que la note diplomatique soit parvenue, à ce sujet, par le truchement du State Department et de l'ambassade canadienne à Washington.

En règle générale, les observateurs ne s'attendent guère de ces "petites guerres" auxquelles les gouvernements américains et canadiens sont appelés à se livrer de temps à autre. Comme le fait remarquer un analyste de la Canadian Press, le premier ministre Pearson, à l'occasion d'un discours à Cleveland avait déclaré que ces conflits sont inévitables entre deux pays à mesure que leurs relations, amicales au demeurant, deviennent plus embrouillées.

Et l'on cite des exemples multiples, qui vont des conflits syndicaux sur les Grands Lacs au projet du Columbia, en passant par les problèmes résultant des soucis des deux gouvernements de protéger leur balance des paiements. Tout cela est normal, semble-t-il, et l'important consiste à éviter que de tels problèmes prennent les proportions de crises.

Malraux à l'hôtel de ville...

(Suite de la première page)

Enfin, l'auteur de "L'Espoir", invite avec insistance les Canadiens français à la confiance en eux-mêmes, dans leurs ressources et leurs vertus: "La France ne vous demande pas de la suivre: elle veut accomplir avec vous une grande œuvre, elle a pour cela besoin de vous". Et ce fut enfin, sur un ton vibrant, l'appel que nous citons en commençant.

Me DRAPEAU: MALRAUX, TÊMOIN DE L'EPOQUE

Auparavant, le maire Jean Drapeau avait salué plus encore que le ministre "l'écritain et le témoin par excellence de notre temps", l'auteur d'une œuvre "qui est, sous mille formes, la bouleversante démonstration de la grandeur, combien fragile, de l'homme... Vous avez fait ressurgir, même dans la nuit la plus pénible, des valeurs qui ont nom: courage, dignité et fraternité... Nous saluons une œuvre où sont rassemblés tous les drames et tous les rêves de notre époque".

CONQUÉRIR NOTRE DESTIN

Rappelant ensuite que l'auteur avait dit, récemment, que la communauté francophone attend du Canada français une contribution particulière, un accent, une dimension qui serait celle de l'espace, de l'immensité, le maire de Montréal a dit que "la nation canadienne-française répondra à l'attente du monde francophone dans la mesure où, d'une même démarche, elle retrouvera le sens et conquerra la maîtrise de son destin".

Soulignant que le passé du Canada français est composé de deux mille ans d'histoire de France et de deux siècles de résistance obstinée dans l'isolement, le maire a dit que dans la tâche qui nous incombe de bâtir un avenir lumineux "il faudra outre notre effort total, permanent, l'appui affectueux des autres pays francophones, et au tout premier rang d'entre eux, de celui qui fut et reste notre mère-patrie".

"La démonstration de la sympathie attentive, affectueuse de la France, dit Me Drapeau à M. Malraux, vous nous l'apportez aujourd'hui de la façon la plus haute et la plus émue".

Et le maire ajoute: "Votre seul nom évoque pour nous, avec le visage éloquent et souvent bouleversant de tous les héros de vos livres qui nous furent des frères, de grandes et exaltantes leçons: votre présence aujourd'hui nous paraît en même temps qu'un témoignage, une promesse".

Citant encore M. Malraux qui a dit "La France n'est jamais plus grande que lorsqu'elle l'est pour tous les hommes", le maire Drapeau a dit en terminant: "Votre œuvre, M. Malraux, a puissamment fait qu'elle le soit aujourd'hui encore pour tous les hommes. Qui, plus que nous issus d'elle, qui plus que les fils de la France, pourraient le sentir et s'en réjouir? Et peut-être nous pardonneriez-vous de rêver secrètement d'apporter demain notre contribution modeste à cette grandeur et d'être étroitement associés à la communauté culturelle qui est notre patrie profonde. Cet espoir que nous entretenons vous l'aurez renforcé et cautionné aujourd'hui. Voilà qui ajoute encore à la ferveur de cette rencontre où vous nous aurez permis de vous dire tout simplement, de quelles résonances est chargée pour nous votre visite et quelles promesses elle peut faire accéder enfin au domaine de la réalité".

INSTITUTRICE DEMANDÉE

"La Commission Scolaire Régionale de Missisquoi a besoin d'une institutrice pour enseigner le français et les mathématiques en 10^e année commerciale. Salaire selon brevet et expérience.

S'adresser au directeur général,
à 123 Principale, Cowansville,
Tél.: 263-2322".

GRATIS 10 livres CHICKORO GRATIS

(Engrais de Poulet)

avec tout achat de \$10

ARBRES — ARBUSTES — CONIFÈRES — BULBES

PEPINIERE BEAUMONT LTEE

Beaumont - Bellechasse: 837-7164 Fabreville: 625-4334

OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'À 8 HRES P.M.



PROVINCE DE QUEBEC

Commission du Service civil

PHYSIOTHERAPEUTE

ERGOTHERAPEUTE

(Technicien classe VII)

(\$5.000. — \$6.000.)

Commission des Accidents du travail
(Clinique de réadaptation, Montréal)

FONCTION: Sous la direction de médecins, donner aux malades les traitements et les soins recommandés et rédiger les rapports appropriés.

QUALITES REQUISES: Grade en physiothérapie ou ergothérapie conféré par une institution reconnue; aptitude à rédiger des rapports scientifiques; qualités personnelles appropriées.

MONITEUR EN REEDUCATION PHYSIQUE

(Technicien classe VI)

(\$4.200. — \$5.000.)

Commission des Accidents du travail
(Clinique de réadaptation, Montréal)

FONCTION: Sous surveillance, faire exécuter aux malades (individuellement ou en groupe) les exercices de réadaptation physique requis par la nature de leur incapacité physique; maintenir des records pour apprécier les progrès réalisés par les patients.

QUALITES REQUISES: 10ième ou l'équivalent et avoir obtenu un certificat en éducation physique avec connaissances d'anatomie; connaissance suffisante du français et de l'anglais; qualités personnelles appropriées et de préférence une certaine expérience dans l'application des techniques de réadaptation physique.

NOTE: Postes à combler à Montréal

On s'inscrit à ces concours au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec ou 1454, de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 octobre 1963. Mentionner le numéro 63-580.

N. B. — La présente circulaire remplace celle portant le numéro 63-529.

Soyons...

(Suite de la première page)

rons ensemble que les hommes de génie soient traités comme des héros". Puis, passant à cet aspect de l'exposition de peinture française qui se réfère à l'art abstrait, l'écrivain continue: "Valeur, non valeur de l'abstraction, ce genre de discussion est sans aucune importance... Ce qui est très important: abandonnant le modèle, la peinture a découvert par là sa liberté".

Quittant la peinture "dont le génie est contagieux", André Malraux signale que ce genre de la liberté est passé dans les mœurs. Et concluant sur ce thème: "Nous en avons assez des idées toutes faites. La France ce n'est pas le champagne, le Canada ce ne sont pas les berceaux. Canadiens, soyons maintenant ensemble une leçon de liberté".

Et, abandonnant la tribune noyée sous la lumière des projecteurs et les éclairs des "flash", André Malraux souriant, se tourne vers le mur qui se trouve juste derrière lui et dit: "Voilà maintenant, voyons les tableaux".

C'était M. A. Murray Vaughan qui avait prononcé le discours d'ouverture ou alternant l'anglais et le français. Les représentants de la France au Canada, le ministre des Affaires culturelles, G.E. Lapalme et de nombreuses personnalités étaient présentes à la cérémonie.

Macmillan...

(Suite de la première page)

que le président a envoyé un message personnel à M. Macmillan. Dans les milieux autorisés, on regrette vivement la décision du premier ministre de ne pas aller à Moscou au lieu de la capitale de l'Union soviétique. Cette décision a été appréciée à sa juste valeur par les sphères gouvernementales.

Les observateurs politiques soulignent, à Londres, que les circonstances qui entourent la démission de M. Macmillan ressemblent à celles qui ont accompagné celle de M. Eden. Ce dernier, après la pénible aventure de Suez, avait résigné pour raisons de santé.

Ces mêmes observateurs estiment que la décision de M. Macmillan n'est pas entièrement étrangère à l'affaire Profumo et aux nombreuses critiques qui se sont élevées au sein même du parti conservateur contre une certaine négligence du premier ministre.

La journée d'hier a été marquée par de nombreux conciliabules à Blackpool et il est possible que le congrès, avant de se séparer, samedi, prenne une décision quant à la date d'une prochaine réunion au cours de laquelle serait choisi le nouveau chef du parti.

Entre-temps, M. Butler assure l'expédition des affaires courantes au 10 Downing St. et sa position de vice-premier ministre pourrait lui faciliter la tâche, s'il brigait la direction du parti.

COURROIES & POULIES EN V

COURROIES V A MAILLONS
COURROIES CUIR, COTON,
CAOUTCHOUC, HAUTES
VITESSES, NYLON,
SANS FIN

DOMINION BELTING
977, St-Antoine
J.-C.G. Benoit, pr. UN. 6-3885

SHEARER LUMBER CO. LTD.

50 BOUL. STINSON MTL
(angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES

EXTÉRIEURES

UNIK DE MARQUE GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

Ri. 8-6161

Le Canada vend au Royaume-Uni 5.5 millions de livres de beurre

OTTAWA. — Le gouvernement canadien, qui est entré cette année dans une ère de ventes extraordinaires de produits agricoles, vient de conclure un livraison de plus de cinq millions de livres de beurre à la Grande-Bretagne. Il s'agit de la première vente de cette importance depuis 1959. La marchandise devant être livrée avant le 15 novembre et le beurre provenant du Québec, la grève des débardeurs est ressentie avec inquiétude dans les milieux concernés.

Lesage...

(Suite de la première page)

sens de nos exigences actuelles, c'est que le Québec, expression politique du Canada français, existe et évolue à l'intérieur d'un régime politique qui donne, au Québec, une vie quotidienne et cette réalité l'influence dans son comportement et ses attitudes, tout comme ce serait le cas pour n'importe quel groupement humain. Or, le Canada, dont le Québec est une des dix provinces, possède un régime confédératif qui garantit, pour s'en rendre compte on n'a qu'à relire l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui garantit, dis-je, à la minorité que nous sommes, le respect des droits auxquels je faisais allusion, il y a un instant.

J'ai tenu immédiatement à dire que nos positions actuelles en face du gouvernement central ne se fondent pas uniquement, loin de là, sur des considérations juridiques. Si je parle de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, c'est parce que le vœu en dégage une interprétation avec laquelle s'accordent tous ceux qui ont quelques notions de l'histoire de notre pays".

L'INTERPRETATION DU QUEBEC

M. Lesage a souligné que, selon le Québec, un des objectifs du régime confédératif est de rendre possible aux groupes ethniques le maintien et surtout le développement de leurs caractéristiques propres.

"Si tel n'avait pas été le cas, dit le premier ministre, on peut être certain que les Canadiens français, en 1867, n'auraient jamais accepté de faire partie de la Confédération canadienne".

Cela explique pourquoi, aujourd'hui, le Québec s'oppose tellement chaque fois qu'il constate que le gouvernement central s'introduit dans des secteurs d'activité qui relèvent de la juridiction provinciale.

"En sommes, nous ne défendons pas le principe de l'autonomie des provinces seulement parce qu'il s'agit d'un principe, mais bien plus parce que l'autonomie est pour nous la condition concrète, non pas de notre survivance qui est désormais assurée, mais de notre affirmation comme peuple. Notre attitude est gouvernée par les conditions de la réalité dans laquelle nous vivons et non par une prise de position théorique et abstraite".

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER

ARCHITECTE

2835 Chemin Gomin, Ste-Foy,
Québec 10, P.Q. tél.: 653-9359

DAVID, BAROTT,

BOULVA

ARCHITECTES

750, côte de la Place d'Armes
MONTRÉAL — VI. 9-9191

DUPUIS et MATHIEU

ARCHITECTES

MONTRÉAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT

ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar
MONTRÉAL — WE. 7-1388

LAROSE, LAROSE,

LALIBERTE & PETRUCCI

ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD

ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL 1 — 844-1775
RIMOUSKI — 723-8577

SARRA - BOURNET

& AUDET

ARCHITECTES

159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ

ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-5888
MONTRÉAL — 276-6013

Washington...

(Suite de la première page)

Au cours d'une conférence de presse, M. Wirtz a révélé que la centrale syndicale américaine, la FAT-COI, avait accepté l'idée d'une tutelle syndicale formée d'un Canadien, d'un Américain et d'un troisième membre désigné par un comité canado-américain de quatre membres. "Mais le CTC tenait à ce que le troisième membre soit un Canadien", a-t-il ajouté.

D'autre part, le président de la FAT-COI, M. George Meany, a émis une déclaration dans laquelle il attaque violemment le rapport du juge Norris qui condamne la direction du syndicat international des gens de mer.

"Le SIM mérite l'appui de tous les affiliés du FAT-COI dans sa lutte contre l'abolition du syndicalisme libre dans l'industrie maritime canadienne", a déclaré M. Meany qui s'oppose au projet du gouvernement canadien d'imposer une tutelle d'Etat aux syndicats des Grands Lacs.

A Ottawa, le président du CTC, M. Jodoin, a qualifié de "présomptueuses" les déclarations de M. Wirtz au sujet du conflit syndical des Grands Lacs. Il a ajouté que son collègue américain, M. Meany, a été mal informé au sujet de la situation canadienne.

M. Jodoin a déclaré qu'il ne voit pas très bien pourquoi M. Wirtz trouve anormal qu'un conseil de tutelle ayant autorité sur des syndicats canadiens soit formé d'une majorité de Canadiens.

Le ministre canadien du travail, M. MacEachen, a déclaré, pour sa part, qu'il est scandalisé de ce que la FAT-COI donne son appui au SIM comme s'il s'agissait d'un syndicat libre.

Lettre au Devoir

(Suite de la page 4)

spective de le rendre à nos camps miniers, un jour ou l'autre, et il en est de même pour le projet du Centre de Ski du Mont Albert, où serait investie une somme colossale pour en faire un des principaux centres de ski de l'Amérique du Nord. Encore là, le chemin de fer pour le transport des sports est essentiel.

Un tronçon de route, genre Trans-Canada, évitant les villages et les endroits les plus accidentés de la Gaspésie, privera le touriste des endroits les plus pittoresques, nuira à nos hôteliers, restaurateurs, garagistes, etc., et ne règlera pas le problème du trafic lourd. La Voirie du Québec se doit d'améliorer la route actuelle en maintenant son parcours actuel et refusera certainement l'intrusion du fédéral dans ce domaine de routes locales.

Le gouvernement qui prendra la responsabilité de refuser de mettre à exécution cette Loi pour la construction du chemin de fer dans la Gaspésie, aura certainement nié un droit acquis à une population qui se débat dans le plus grand marasme économique du Canada. M. Lesage semble vouloir bâtir et M. Pearson débâter! Drôle de collaboration qui sort du même parti politique.

J. Roland Gagnon
Promoteur du projet du
Chemin de fer de la
Gaspésie.

Pearson...

(Suite de la première page)

à soumettre au parlement une loi mettant fin à la grève des débardeurs. L'Union a précisé qu'une telle législation devrait garantir la liberté des négociations entre les armateurs et le syndicat.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd, a adressé une requête semblable au gouvernement. Dans un télégramme à M. Pearson, M. Lloyd souligne qu'il faut assurer la reprise immédiate du travail dans le port, en vue d'assurer l'expédition du blé canadien vers l'URSS.

D'autre part, on apprend que le cargo allemand Leapaul, qui transportait une partie du matériel de l'Exposition française, se dirige vers Toronto où il déchargera sa cargaison. Le Leapaul était un des trois bateaux dont les amarres ont été coupées mercredi par les débardeurs de Montréal.

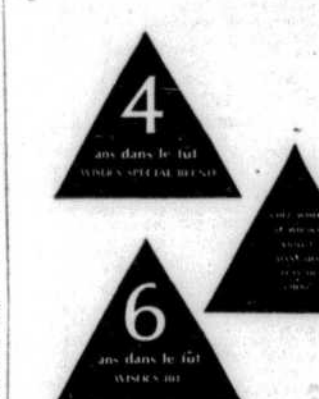
Piquets...

(Suite de la première page)

les dockers locaux qui sont également membres de l'Association internationale des débardeurs (CTC). Mercredi, les dockers du Québec ont fait appel aux dirigeants internationaux du syndicat pour que les débardeurs de Halifax et St-Jean déclarent une grève de sympathie mais rien n'indique que la demande des 3.800 grévistes de Montréal et Québec sera agréée.

D'autre part, un porte-parole du service des signaux du port de Sorel a tenu à préciser hier matin que les débardeurs de ce port ne sont pas en grève.

Les dockers de Sorel n'appartiennent pas au même syndicat que ceux des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Le Syndicat national des débardeurs de Sorel, affilié à la Confédération des syndicats nationaux a refusé de déclencher une grève de sympathie pour appuyer les débardeurs des ports nationaux du Saint-Laurent.



Le rideau se lève sur...

(Suite de la première page)

En contrebas du grand hall du Palais, les organisateurs en ont fait construire un autre, provisoire celui-là. Il occupe la presque totalité du terrain de stationnement contigu au Palais. A grand renfort d'échafaudages tubulaires et de bardages légers, la superficie de l'Exposition française a pu être pratiquement doublée.

Ce bâtiment provisoire ne sacrifie pourtant rien à l'esthétique. Sous un velum fait de stores de bambous peints de gris et de bleu, un véritable plafond lumineux est constitué par une forêt de fils blancs auxquels pendent autant d'abat-jour de toile noire. Toutes ces ampoules contribueront du reste à chauffer cette salle qui n'est évidemment pas isolée thermiquement.

Sous cette voûte de lumière crue, c'est l'apothéose du génie français. Qui savait jusqu'ici que la France était devenue l'un des pays du monde les plus avancés au point de vue de l'automatisation? Des machines outils ultra-perfectionnées permettent d'en comprendre toutes les subtilités. Une remarquable machine entièrement automatique, que présente l'Air-Liquide, découpe, comme s'il s'agissait d'une feuille de carton, une tôle d'acier d'un quart de pouce, suivant un dessin que suit un pantographe électronique.

L'industrie chimique occupe également une surface importante de même que l'aéronautique. La Radiodiffusion Télévision française a monté, de toutes pièces, un studio de télévision qui fonctionne. Et le métro ou plutôt, "les" métros, ceux de Paris et de Montréal, qui travaillent la main dans la main pour donner bientôt à Montréal le réseau le plus moderne du monde même si, dans les débuts, il doit se limiter à quelques lignes seulement.

Hier soir, on a reçu les journalistes durant deux heures. Il est évident que c'était très court, mais les organisateurs savent qu'un journal cela se prépare "aussi" dans les salles de rédaction. Ils n'ont pas voulu abuser de notre temps. Avant de nous laisser partir, ils nous ont pourtant dit qu'en France existe un proverbe: "Bien faire et... le faire savoir".

Les organisateurs de l'Exposition française ont bien fait les choses et ont demandé aux journalistes d'en parler. Ceux-ci suivront d'autant plus facilement ce conseil qu'il était inutile. Il n'est pas un journaliste de Montréal, présent hier après-midi au Palais du Commerce, qui ne se soit senti une responsabilité vis-à-vis de ses lecteurs, la responsabilité de leur dire qu'ils ne sauraient manquer l'Exposition française de Montréal qui, pour la première fois nous évite le retour aux sources, puisque les sources viennent à nous.

Drapeau...

(Suite de la première page)

Des rumeurs veulent que l'aménagement de l'Exposition pourrait coûter plus de \$500.000.000 aux contribuables. M. Drapeau a dit qu'une "tendance existe" pour inclure nombre d'améliorations montréalaises, notamment le métro, dans les prévisions officielles du coût d'aménagement de l'Exposition. A son dire, il ne croit pas que les travaux de construction coûteront beaucoup plus que \$100.000.000. Les 40 premiers millions seront assumés par les paliers fédéral, provincial et municipal dans une proportion de 20, 15 et 5.

"Si nous avons besoin de plus d'argent, la loi permet à la compagnie de l'exposition universelle d'emprunter ce qui lui faut avec l'endossement des gouvernements d'Ottawa et de Québec; mais l'exposition aura des revenus émanant des tarifs d'admission et des droits..."

M. Drapeau a expliqué que la moitié des directeurs de l'exposition sont des citoyens du Québec par le fait que le gouvernement provincial et Montréal fournissent la moitié des fonds publics engagés dans cette entreprise. Le fédéral a désigné six directeurs, le Québec a désigné les six autres.

Les whiskys Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Et le vieillissement, chez Wiser, se mesure au temps passé dans les fûts de chêne et non pas seulement en fonction de la date imprimée sur la bouteille. Après le dernier mélange, les whiskys Wiser sont retournés dans les fûts où ils continuent de vieillir lentement. C'est ce vieillissement lent qui leur donne leur velouté naturel et leur saveur délicate... Si vous désirez ce qu'il y a de mieux exigé du Wiser — il est plus âgé!

Les whiskys les plus avantageux aujourd'hui: Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, MONTRÉAL

CHICAGO

c'est la porte à côté

PAR AIR CANADA

...et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous! En fait, vous êtes chez vous: vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux (\$104 aller-retour, classe économique), les vols d'Air Canada mettent vraiment Chicago à la porte de Montréal; profitez de ce voisinage!

Adressez-vous à votre agence de voyage ou téléphonez à AIR CANADA: HU. 9-3411.

VOYAGEZ À LA CANADIENNE PAR

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Québec passera de l'énergie hydraulique à l'énergie atomique

Par Marc-Henri CÔTE

Le Québec entend développer ses ressources hydroélectriques et passer ensuite directement à l'utilisation de l'atome, sans s'arrêter au stade des usines thermiques, a déclaré M. René Lévesque, ministre des ressources naturelles, lors d'une conférence de presse, au Manic 5, sur la Manicouagan, à 135 milles au nord de Baie-Comeau, mardi.

Le ministre a démontré que le progrès technique imprimé aux installations de l'hydro par des ingénieurs québécois de langue française et des administrateurs du Québec constitue un tremplin qui leur donnera accès à la maîtrise des rouages de la grande entreprise. L'aménagement hydroélectrique de la Manicouagan en fait en ce moment le plus grand chantier de construction du monde.

Ces progrès de l'hydro, a dit M. Lévesque, ne sont pas

le fait d'un parti politique en particulier et il faut que l'hydro demeure la propriété de tous les Québécois. Il s'agit d'une propriété vitale du Québec, a dit M. Lévesque.

Il a précisé que l'équipe de Carillon est maintenant à l'œuvre à Manicouagan. C'est à Carillon que l'hydro, pour la première fois, entreprenait le gros œuvre de l'aménagement hydroélectrique sans recourir à des entreprises extérieures, a-t-il souligné.

Les gigantesques travaux de deux barrages sur la Manicouagan, Manic 2 et Manic 5, doivent stimuler la fierté du Québec, dont la population doit connaître ce qu'il accomplissent près de 8.000 hommes. Au cours de la période de questions qui a suivi un court exposé de M. Lévesque, il a fait part de l'alternative que l'hydro devra envisager, si de

concert avec Brinco, l'hydro-Québec décidait d'aménager les chutes de la rivière Hamilton et de vendre aux États-Unis le surplus d'énergie dont l'hydro pourrait disposer. Il en résulterait alors un retard à l'aménagement des chutes de la rivière aux Outardes.

Après avoir expliqué que l'hydro, entreprise dont le but immédiat n'est pas d'encaisser un profit, avait déjà établi au plus bas ses taux, le ministre a noté qu'il serait difficile de consentir des réductions à des industries nouvelles, dont la direction se préoccupe davantage des ressources de base que du coût de l'électricité, selon M. Lévesque.

Il a souligné que l'électricité produite dans les réacteurs atomiques dans 15 ou 20 ans, le sera à des conditions de concurrence, tout probable.

Quant à une politique de développement de l'énergie atomique au Québec, il semble qu'il n'y en ait pas. On n'a pu découvrir jusqu'ici dans la province d'importants gisements d'uranium.

Le complexe de la rivière Hamilton pourrait être développé dans un avenir qui s'avère

prévisible, si l'on parvient à la réponse à partir de données compliquées.

A ce sujet, M. Lévesque a dit que le Québec, dont les intérêts dans Brinco s'établissent à 20 p.c., depuis l'établissement de Shawinigan Power, pose certaines conditions à la conclusion d'une entente: la rentabilité du projet, la distance des grands centres, le règlement de la question de frontière entre Terre-Neuve et Québec au Labrador; le refus du Québec à une politique "coloniale" qui lui ferait céder seulement un droit de passage.

L'embauche d'une main-d'œuvre du Québec sera également exigée par le cabinet Lesage, si l'on procède au développement du bassin de la rivière Hamilton, surtout au Labrador.

Une question a suggéré à M. Lévesque les avantages fi-

nanciers que comporte l'aménagement de la rivière Hamilton et la vente de l'électricité aux États-Unis, à des conditions déterminées par Québec, au point de vue de l'équilibre de la balance des paiements avec les États-Unis.

La distribution de l'électricité demeure un problème d'importance auquel M. Lévesque a fait allusion. Il ne faut pas que l'hydro, entreprise dont le but n'est pas de faire des profits, vende l'électricité si bon marché aux municipalités qu'elles le distribuent aux consommateurs en faisant des profits.

Les coopératives, quand elles en viendront à une entente avec le gouvernement pour l'achat à un prix raisonnable de leurs actifs, pourraient employer les capitaux mis en disponibilité, à l'implantation d'industries.

Le ministre a commenté en réponse à une question, les problèmes humains des villes relativement isolées du nord du Québec. La décision d'établir un établissement permanent à Manic 5 n'a pas encore été prise; il est possible que l'on forme des équipes qui alternent à au plus une semaine d'intervalle. Le domicile de ces techniciens serait situé dans un endroit déjà structuré, tel Baie-Comeau.

M. Lévesque a formulé un non catégorique à la suggestion que le Québec participe au "réseau national de distribution d'électricité", que préconise le gouvernement fédéral. Le ministre est d'avis qu'un tel réseau, s'il s'avère utile, s'étendra plus tôt du nord au sud, vers les États-Unis que de l'est à l'ouest. Il existe déjà une entente entre Québec et Ontario.



M. René Lévesque, ministre des ressources naturelles, a visité les travaux de construction des barrages Manic 5 et Manic 2, sur la Manicouagan, mardi et mercredi. Il écoute avec grand intérêt les explications de M. Serge Godbout, ing.-p., directeur du chantier de Manic 5 qui lui indique l'un des aspects importants des gigantesques entreprises qui occupent des milliers d'hommes.

L'ÎLE NOTRE-DAME

La Cie Miron est encore le plus bas soumissionnaire

Le plus bas soumissionnaire pour le deuxième contrat en vue de la création de l'île Notre-Dame a encore été la compagnie Miron Limitée qui a offert un prix de \$842.000 alors que le plus haut soumissionnaire a offert \$1.130.000.

Cinq compagnies ont fait des offres pour ce deuxième contrat alors qu'il n'y en a eu que deux pour le premier contrat, la semaine dernière.

Le premier contrat, on se le rappelle était pour la construction de 3.000 pieds de digue et de batardeaux devant rendre la carrière de l'île Verte utilisable. Ce deuxième contrat est pour les déroçages de compensation et la construction de 4.000

pieds de digue et la démolition aux installations de l'hydro par des ingénieurs québécois de langue française et des administrateurs du Québec constitue un tremplin qui leur donnera accès à la maîtrise des rouages de la grande entreprise. L'aménagement hydroélectrique de la Manicouagan en fait en ce moment le plus grand chantier de construction du monde.

Ces progrès de l'hydro, a dit M. Lévesque, ne sont pas

Le métro

Après avoir ouvert ces soumissions, le comité exécutif a adjugé à The Foundation Co. of Canada Ltd. Charles Durand, président de la Société de Construction des Batignolles le contrat pour la construction d'un tronçon de la ligne est-ouest du métro, dans la rue DeMontigny, d'un point situé à l'est de la rue St-Hubert jusqu'à un point situé à l'est de la rue Dorion, comprenant aussi le gros œuvre des accès Beaudry et Papineau.

Le groupe de The Foundation a été le plus bas de six soumissionnaires offrant un prix de \$2.489.000,50 alors que le plus haut était de \$3.348.572.

Subvention accordée pour une étude sur les vieillards

QUÉBEC (DNC). — M. Emilién Lafrance, ministre de la famille et du bien-être social, annonce l'attribution d'une subvention au montant de \$15.600,40 à l'Institut de gérontologie de l'université de Montréal pour couvrir les dépenses d'un projet de recherches sur la question des personnes âgées.

L'étude proposée vise à dénombrer la population âgée de 65 ans et plus en hébergement collectif sur le territoire métropolitain de Montréal, à décrire cette population à l'égard de certaines de ses caractéristiques personnelles, familiales et sociales et à analyser les raisons qui l'ont amenée à opter pour cette forme d'existence. Cette étude a la dimension d'une étude pilote et fait partie de travaux entrepris sous l'égide du service de programmation et de recherche du ministère de la famille et du bien-être social.

Sous l'expression "hébergement collectif permanent", il faut entendre les services offerts aux personnes âgées par cet établissement spécialisé et

qui comprennent le logement, la nourriture ainsi que les soins médicaux.

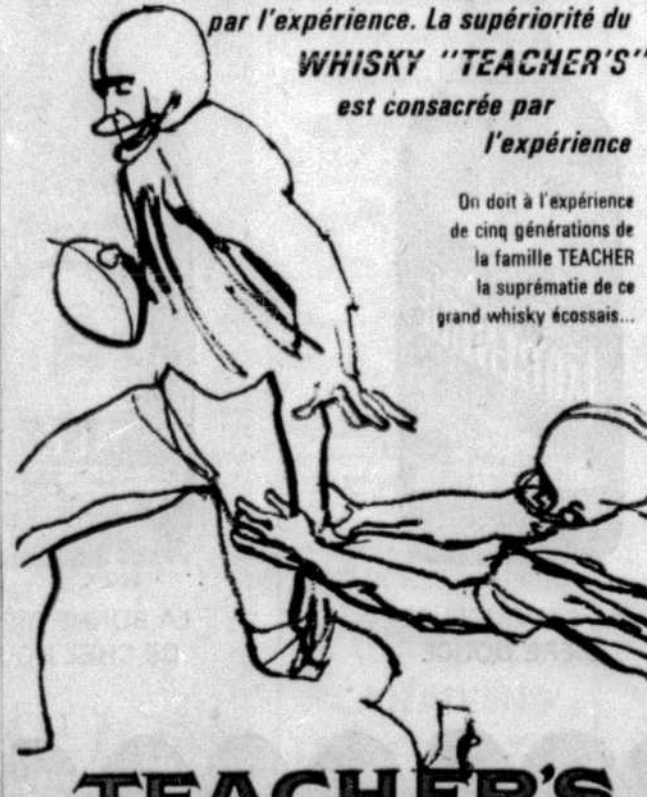
Le choix de l'âge de 65 ans se justifie par le fait que c'est l'âge d'admission aux allocations d'assistance vieillesse, de même que c'est l'âge d'admission à la majorité des plans privés de pension; de plus, la plupart des études sur la population âgée utilisent l'âge de 65 ans comme limite d'âge inférieure.

Les données recueillies par l'étude qui sera faite à l'Institut de gérontologie de l'université de Montréal serviront à jeter de la lumière sur l'ensemble du problème des personnes âgées et à nous fournir des éléments précis pour la politique à élaborer dans le domaine de l'hébergement collectif des personnes âgées.

L'étude de la population en hébergement collectif sera faite sous la direction du révérend père André-M. Guillemette, O.P., directeur-administrateur de l'Institut de gérontologie de l'université de Montréal et du professeur Nicolas Zay, professeur à cette même faculté.

La technique du FOOTBALL s'acquiert par l'expérience. La supériorité du WHISKY "TEACHER'S" est consacrée par l'expérience

On doit à l'expérience de cinq générations de la famille TEACHER la supériorité de ce grand whisky écossais...



TEACHER'S
DEPUIS 1830
LE WHISKY PRÉFÉRÉ DES SPORTIFS DANS LE MONDE ENTIER

Enquête sur l'attentat contre un prisonnier

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Le commissaire général des prisons fait enquête sur les mauvais traitements que des gardes ont fait subir à un détenu du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul cinq jours après l'émeute qui a ébranlé l'institution le 17 juin 1962. Le ministre de la justice, M. Lionel Chevrier, a informé la Chambre des Communes hier qu'il avait ordonné cette enquête dès qu'il eut appris l'incident par les journaux. Le commissaire général lui fera tenir son rapport dans quelques jours.

L'affaire, qui remonte à près d'un an et demi, n'a été émise que récemment lorsque le détenu Alvin Gunn, comparissant devant le juge Claude Wagner pour sa participation à l'émeute, a révélé avoir été sauvagement battu par "une quinzaine de gardes" quelques jours après les troubles. Le juge a renvoyé l'accusation et admonesté les responsables de l'attentat.

"J'ai aussitôt ordonné une enquête, dont j'attends le rapport prochainement," a dit hier le ministre de la Justice.

La question a provoqué un léger incident en Chambre lorsqu'elle a été soulevée par le député conservateur Heward Grafftey (Brome-Missisquoi). Par courtoisie à l'égard du ministre, M. Grafftey l'a d'abord interrogé en français. A travers le brouhaha de la Chambre, le président Ian MacNaughton n'a apparemment pas très bien saisi l'objet de la question et, la croyant d'un intérêt secondaire, l'a rejetée.

M. Grafftey a voulu protester, ce qui a eu pour effet de déclencher un vaste éclat de rire chez les députés ministériels. M. Grafftey s'est repris, expliquant au président qu'il s'agissait d'une question grave qui mettait en cause la dignité humaine et dont la Chambre devait être saisie.

Le président a répliqué: "Je ne doute pas de l'importance de votre question, mais l'attaque contre le détenu est maintenant consommée."

Humour maladroît qui a précipité chez les ministériels un grand éclat de rire. M. Grafftey s'est redressé, indi-

gné: "Cette réaction de la Chambre..." Il a aussitôt été interrompu par les ministériels, maintenant frénétiques. M. Grafftey, redoublant d'indignation et de colère, a de nouveau protesté.

Le président, cette réaction de la Chambre en général... Et il s'est heurté contre un nouveau barrage de rires qui, cette fois, l'a fait se retirer de la Chambre en vociférant.

Quelques instants plus tard, le président a autorisé le député néo-démocrate de Port Arthur, M. Douglas Fisher, à poser la même question au ministre de la justice, qui cette fois y a répondu.

La Législature ontarienne siègera un seul jour, le 29

TORONTO. — Le premier ministre Robert a annoncé, hier, que la Législature ontarienne serait convoquée à une session d'un seul jour, le 29 octobre prochain.

Il a déclaré que deux heures suffiront pour procéder à la reconstitution des comités de la législation municipale et des frais de crédit à la consommation et pour adopter une mesure législative sur la Caisse des prêts aux municipalités.

Le lieutenant-gouverneur Rowe lira les discours du trône marquant l'ouverture et la fermeture de la session.

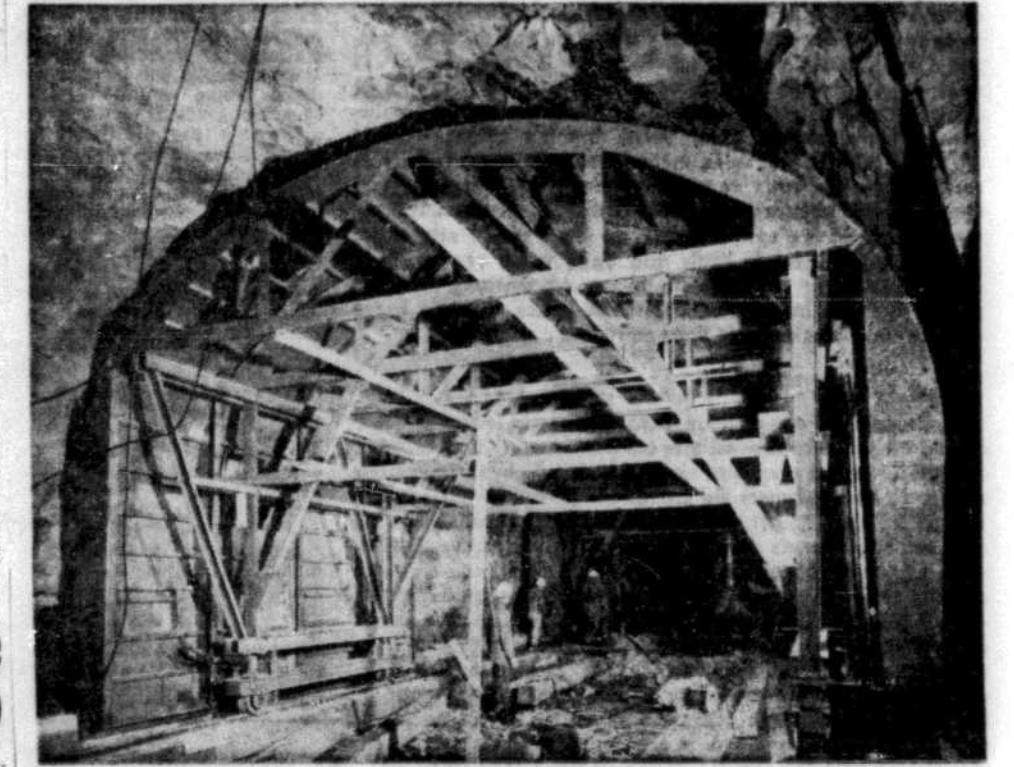
"Il y aura rien de spectaculaire dans le premier discours du trône," a déclaré le premier ministre, qui a été réélu aux élections générales du 25 septembre dernier.

Le premier ministre a déclaré qu'il avait convoqué les ministériels à une séance secrète le 28 octobre, la journée précédant la session.

Les nouveaux députés seront assermentés le même jour.

La position des partis à la Législature s'établit comme suit: conservateurs 77; libéraux 24; néo-démocrates 7, pour un total de 108.

COFFRAGE POUR LE MÉTRO



Notre photo représente le montage du coffrage du tunnel pour le tronçon Berri-Jarry A 1 du Métro de Montréal. Ce coffrage spécial, haut de 17 pieds, large de 24 et long de 120, a été dessiné et fabriqué par "Canadian Formwork Limitée" pour "Foundation-Duranceau-Batignolles". Après chaque coulée, le coffrage entier, pesant 186.000 lbs, est acheminé sur rails.

"À L'ŒUVRE AU QUÉBEC"

CANADIAN FORMWORK LIMITÉE

INGÉNIEURS DE L'ENTREPRENEUR
Division de la Construction de Francis Hughes & Associés Inc.
4850 rue Amiens, Montréal Nord, Qué.
Représentants techniques à travers tout le Canada
Bureau en Europe: Canadian FORMWORK (U.K.) Ltd., Londres.
322-4220

27 octobre:
tarifs révolutionnaires
Rouge, Blanc et Bleu
du Canadien National
d'un océan à l'autre
d'une année à l'autre

**ÉPARGNEZ
JUSQU'À
58%**

Voici, à titre d'exemple, le prix d'un billet simple dans une voiture ordinaire, valable tous les jours Rouges de l'année entre:

Montréal et:	Vancouver \$43.00
Ottawa \$2.70	Gaspé \$12.00
Winnipeg \$22.00	Halifax \$14.00
Edmonton \$34.00	

de l'Océan Limité entre Montréal-Halifax et du Super Continental entre Montréal-Toronto—Vancouver. Pas de précipitation, aucun ennui! Vous réservez d'avance... vous obtenez ce que vous désirez! Nuit et jour un préposé par deux voitures ordinaires. Oreillers fournis gratuitement.

Grand luxe et horaire amélioré du Super Continental... Pour la première fois, un salon où des rafraîchissements seront servis sera à la disposition des occupants des voitures ordinaires. A compter du 27 octobre, le trajet entre Montréal-Toronto—Vancouver se fera plus vite et les heures de départ et d'arrivée seront plus commodes aux principaux endroits.

Nouveau Scotian Le nouveau Scotian complet, grâce à un horaire plus pratique, le service de l'Océan Limité entre Montréal et Halifax; vous jouirez ainsi d'une flexibilité, d'une fréquence et d'une commodité de service plus grandes. L'allocation de 150 livres de bagage par adulte s'appliquera encore gratuitement dans tous les trains du CN. Préparez-vous à un voyage sans pareil, car vous réaliserez des économies sans pareilles. Demandez à un représentant du CN un calendrier Rouge, Blanc et Bleu.

CN

Un homme averti en vaut deux



Un homme averti ne donne jamais sa langue au chat!

Il n'est jamais pris au dépourvu et il a réponse à tout. Surtout s'il possède deux ou plusieurs langues. Non. Il ne donne jamais sa langue au chat, pas plus au chat siamois qu'au chat de Perse. Posséder plusieurs langues est un atout précieux, mais...

Où les étudier?
Chez Berlitz!
Rapidement?
Chez Berlitz!
En confiance?
Chez Berlitz!
Et même, au besoin, chez vous ou à votre bureau?
Avec Berlitz!

LES ÉCOLES
BERLITZ
LANGUES VIVANTES
845-1161
Suite 300, 2055 rue Peel
Suite 1621, Place Ville Marie

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Les marchands de sifflets!

Quelle sorte de musique entendrons-nous cet hiver au Forum? de la musique d'orgue, c'est sûr, comme à l'accoutumée; mais il y en a plusieurs autres sortes qu'on entendra sur la glace et qu'on pourra qualifier de musique moderne vous pouvez me croire! Je veux parler du coup de sifflet mélodieux des arbitres qui jouent le rôle de chef d'orchestre et de solistes tout à la fois. Que nous feront entendre ces Zubin Mehta au coup de patin réglementaire, à la gesticulation décisive et péremptoire? nul ne le sait encore, étant donné que nous ne sommes pas dans le secret des dieux ni dans ceux de Clarence Campbell dont le devoir est de leur donner le tempo à observer! La seule chose que nous lui demandons à ce bon président de la LHN, c'est de donner des directives uniformes à ses chefs d'orchestre, leur demandant de jouer les solistes le moins souvent possible pour le plus grand bien du hockey en général et celui en particulier des amateurs de hockey qui se rendent au Forum pour y voir du hockey, non pour entendre un concert donné par "Les amis enrg." de la société Audubon, fabricants de sifflets pour oiseaux!

Tuez l'arbitre!

Autant le dire tout de suite nous souhaitons fortement que la conduite des arbitres suive une ligne droite, qui ne fléchisse pas au gré de la bonne ou mauvaise humeur du moment ou des caprices de la foule, toujours par trop partisane. En somme nous ne leur demandons pas grand-chose, sinon que d'être parfaits! C'est exiger beaucoup, je le sais, mais que n'exige-t-on pas de nos jours à partir du moment où on a payé pour assister à un spectacle! Donc, messieurs les arbitres, pas de faiblesses, pas de faux pas, pas d'alibis, pas d'excuses, pas d'explications, pas de "si"... ni de ça, du travail parfait, vous avez compris? et que ça dure la saison entière! Après quoi on verra à vous récompenser honnêtement, pour votre louable effort d'avoir affronté sans broncher la meute des partisans des différents stades où vous aurez noblement fait votre devoir. Quelle forme prendra cette récompense? ça se complique un peu quand il s'agit des prix de fin d'année aux p'tits garçons sages mais je crois que dans votre cas le choix est tout trouvé: on vous donne une promotion, vous devenez juges de buts et on enlève la petite cage de verre qui normalement devrait vous protéger...

Doucement... pas fort!

Cependant on devrait être beaucoup plus sérieux quand on parle du travail que ces pauvres arbitres doivent accomplir car ce n'est pas une sinécure. Généralement, en moins de cinq minutes de jeu de la première période, ils savent ce qui les attend. Ils voient les courants qui se dessinent clairement dans la façon de pulvériser un adversaire contre les parois de la bande; ils voient tout de suite quelles sont les répliques parfois sournoises que les uns décochent avec désinvolture ou simplement malice et ils doivent aussitôt adopter une attitude qui convient à la situation dangereuse du moment. C'est là que sans devenir des solistes qui se donnent en spectacle — remplaçant le hockey — ils doivent toutefois se servir d'un jugement sain, sûr et rapide. Sinon la situation se détériore et on cherche en vain la sonnette d'alarme pour arrêter le massacre en perspective. Il faut donc à ces hommes un caractère bien trempé, impartial surtout. Il est vrai que ce sont là des choses que nous devrions exiger aussi de gens intelligents qui ASSISTENT aux parties, mais l'homme étant ce qu'il est, contentons-nous de demander aux spectateurs de tuer l'arbitre... rien qu'un p'tit peu...

À BLUE BONNETS

Happy Newport, dans le Trot Montreal

Happy Newport, le trotteur des États-Unis qui participera ce soir au Trot Montreal de \$9,600 à Blue Bonnets, s'est fait remarquer depuis le début de la saison par son étourdissante vitesse initiale.

En effet, ce trotteur de quatre ans, propriété de la ferme Newport Stock, a découpé à quatre reprises le premier quart de mille en 28.3 secondes!

Il n'y a aucun doute, Happy Newport mènera le peloton au poteau du premier quart, ce soir, mais on ignore s'il saura par la suite résister aux assauts combinés de Sprite Kid, Peaches Atom, Van Counsel, Hi Jet, Success Bomb et Replica Herbert, ses adversaires.

TROT NOTES... Les parieurs ne sont pas encore revenus du remarquable programme de mercredi soir, au cours duquel on put assister à la victoire de neuf favoris en dix courses!... La "forme" était suprême, avant-hier, alors que ces favoris retourneront, au pari mutuel, les sommes de \$4.20, \$5.90, \$4.00, \$4.40, \$4.10, \$3.20, \$4.70, \$3.10 et \$4.70... Le seul "négligé" à visiter le cercle du vainqueur, mercredi, fut Mighty Rich, qui retourna \$16. pour \$2., à la troisième course... Lucien Bombardier, directeur des opérations, et Raymond Lemay, trésorier, sont revenus enchantés d'un voyage-éclair de trois jours aux États-Unis, voyage qui leur permit d'assister à trois programmes de courses, à Rockingham, Suffolk et Green Mountain... Nous avons pris des notes copieuses" a déclaré Bombardier, ce qui signifie que les amateurs locaux peuvent s'attendre sous peu à de nouvelles améliorations qui rendront les pistes montrealaises encore plus "confortables" qu'elles ne le sont présentement...

Notre choix à Blue Bonnets

- 1 Armbr Dore Cal. Rosecroft P. P. Prologue
- 2 Eddiecan Bengali Ronnie C
- 3 Randy Gratton Scottade Remus Abe
- 4 Duke of Wellington Innocent Bob Willine Way
- 5 Peter Humes Teddy Direct C Shad. Colonel
- 6 Uncle Spud Egyptian Byrd Gary Johnston
- 7 Lincoln Van Chief's Valentine Bold Boy
- 8 Hilltop Sue Col. C. Vole Burton Hi Le
- 9 Peaches Atom Happy Newport Sprite Kid
- 10 Priam Rover Boy Capt. McGregor



BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
de Kuyper & Soa DEPUIS 1888

La formation physique des jeunes est négligée

(Discours prononcé par M. Jacques Sarrazin, président de la campagne de recrutement 1963 de La Palestre Nationale, lors d'une conférence de presse tenue en l'hôtel Reine Elisabeth.)

Le chef d'entreprise d'aujourd'hui devrait avoir en vue la formation physique de son personnel, jeunes gens, hommes ou femmes, qui seront demain appelés à obtenir des postes de direction. Il est regrettable de constater en ce vingtième siècle que des jeunes gens qui détiennent des postes de direction soient atteints de troubles cardiovasculaires qui sont la cause principale des troubles digestifs, cardiaque, d'arthrite, etc., etc. Cet état de choses est, hors de tout doute, causé par un manque d'exercice physique approprié. Rien ne peut tuer autant une personne qu'un travail sédentaire. Le cerveau a besoin d'exercice, le corps également.

La Palestre Nationale incite les chefs d'entreprises ou directeurs de toutes organisations à réfléchir et à penser à une meilleure condition physique de leurs employés. Un employé en bonne condition physique peut fournir un effort soutenu et un rendement meilleur.

L'an dernier, les dirigeants de la campagne de recrutement de La Palestre Nationale lançaient de nouveau le cri d'alarme et attiraient l'attention du public sur la nécessité d'une bonne condition physique. Nous constatons que cet appel n'a pas été lancé en vain. Nous nous réjouissons également de la nouvelle attitude des commissions scolaires qui portent maintenant une plus grande attention à l'éducation physique des élèves.

Dans le but de faire comprendre au public que la bonne condition physique d'une personne est une chose très sérieuse et ne doit pas être, surtout, prise à la légère, les dirigeants de la campagne de recrutement ont l'intention de donner des conférences aux étudiants de l'université de Montréal, Ecole des hautes études commerciales, écoles supérieures et secondaires, collèges classiques, etc. Ces conférences seront données également aux employés des bureaux de la ville de Montréal, de l'Hydro-Québec, Commission du transport de Montréal, gouvernements provincial et fédéral et de plusieurs entreprises industrielles.



Les inscrits à B. B.

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$800

- 1 Armbr Dore L. Bald 3
- 2 Calumet Rosecroft Bourgon 4
- 3 Peggy P. Prologue W. Habbirk 9-2

AMBLE — Reclamer \$1,300 — \$800

- 1 Eddiecan B. Galbraith 3
- 2 Bengali C. Pelletier 7-2
- 3 Ronnie C R. Lachance 4
- 4 Pina's Hat R. Reagan 5
- 5 Dandy Worthing F. Baise 6
- 6 Gypsy Brewer W. Habbirk 8
- 7 Gratian Diplomat Turcotte 8
- 8 Chuck Peters F. Sauve 10

AMBLE — Conditions — \$800

- 1 Randy Gratton V. Hughes 5-2
- 2 Scottade K. Galbraith 3
- 3 Remus Abe R. Rivard 4
- 4 Hal Spirit W. Habbirk 6
- 5 Merry Pence MacDevlin 6
- 6 Yankee Doodle Boy Bourgon 8
- 7 Uncle Bun J. Findley 8
- 8 Mihiro Echo L. Bourgon 10

AMBLE — Reclamer \$1,300 — \$800

- 1 Duke of Wellington B. 3
- 2 Innocent Bob G. Gemmill 7-2
- 3 Willine Way C. Belanger 4
- 4 Enoch W. Robillard 4
- 5 Mary E. Hall G. Lachance 6
- 6 Little Pointer C. Pelletier 8
- 7 Mountain Brook B. Bardier 8
- 8 Delbe N. 10

AMBLE — Conditions — \$800

- 1 Pina's Hat J. Hayes 3
- 2 Teddy Direct C. R. Reagan 7-2
- 3 Shadowdale Colonel R. Gagne 9-2
- 4 Meadow Way R. Caldwell 9
- 5 Barney Diplomat G. Gallagher 6
- 6 Carper Cutter Y. Plouffe 6
- 7 Mr. Walters R. Lamotte 8
- 8 Traffic Brook R. Ponton 10

AMBLE — Conditions — \$800

- 1 Uncle Spud Dr. J. Findley 3
- 2 Egyptian Byrd Giguère 4
- 3 Gary Johnston G. Johnston 9-2
- 4 Doctor Kirk R. Curran 6
- 5 Adios Dominion G. Galbraith 6
- 6 Helen Jo Adios G. Lachance 8
- 7 Dale Herbert J. Wiener 8
- 8 Canister G. Lachance 10

AMBLE — Reclamer \$2,500 — \$1,800

- 1 Lincoln Van C. Belanger 3
- 2 Chief's Valentine J. Wiener 7-2
- 3 Bold Boy M. Turcotte 4
- 4 Hal Volo G. Giguère 6
- 5 Bar Gold R. Pilon 6
- 6 Van Counsel C. Walters 8
- 7 Minor Joe C. Hie 8
- 8 J. M. J. W. Galbraith 10

AMBLE — Conditions — \$1,200

- 1 Hilltop Sue R. Curran 3
- 2 Colonel C. Vole J. Gordon 7-2
- 3 Burton Hi Lee P. Caldwell 4
- 4 Pine Ridge Danny Radley 6
- 5 Kev Guard R. White 6
- 6 P. R. L. C. St-Jacques 8
- 7 Lady Luck R. Rivard 8
- 8 Success Knight R. Bardier 10

AMBLE — Conditions — \$1,200

- 1 Peaches Atom W. Habbirk 3
- 2 Happy Newport Cameron 4
- 3 Sprite Kid R. White 4-2
- 4 Success Bomb Giguère 3
- 5 Mr. C. G. Lachance 2
- 6 Tim Key G. Lachance 9
- 7 Hi Jet St-Jacques 5
- 8 Replica Herbert Herbert 7
- 9 Van Counsel C. Walters 8
- 10 Ava Song R. Savignac 12

AMBLE — Conditions — \$800

- 1 Priam R. Savignac 3
- 2 Rover Boy C. St-Jacques 4
- 3 Captain McGregor Habbirk 9-2
- 4 Kev Song R. White 6
- 5 Our Chance R. Curran 6
- 6 Katie Dore C. Paré 8
- 7 Walter Scott 8
- 8 Irish Jubilee J. Kopas 10
- 9 Awa Song R. Savignac 12
- 10 Teddy Aircraft B. Duette

Tous les instructeurs de La Palestre Nationale et du Centre Sportif Paul Sauvé ont reçu pour mission de préparer nos athlètes en vue des prochains Jeux Olympiques qui auront lieu au Japon l'an prochain.

Jeunes gens et jeunes filles, futurs dirigeants de demain, profitez de cette campagne de recrutement et devenez membre de La Palestre Nationale. Soyez un membre actif et profitez des nombreuses disciplines sportives sous la tutelle d'instructeurs expérimentés.

Un remerciement aux membres de l'Association et tous les représentants des différents médias d'information: Journaux, Radio et Télévision d'avoir su si bien comprendre l'importance de notre campagne de recrutement de 1,000 nouveaux membres. Qui sait, si parmi ces 1,000 membres, quelques uns d'entre eux ne seront pas choisis pour nous représenter un jour aux Jeux Olympiques.

M. Lesler Pearson chez les Leafs

TORONTO PS — Le premier ministre Lester B. Pearson participera aux cérémonies d'ouverture des Maple Leafs de Toronto samedi soir. Le premier ministre présentera une trophée au centre Dave Keon et fera la mise au jeu officielle au début de la joute disputée aux Bruins de Boston. Keon recevra alors le trophée J. P. Bickell, attribué au joueur le plus utile aux Leafs.

Le travail de leurs dépisteurs aida les Dodgers de Los Angeles

NEW-YORK (PA) — Les Dodgers de Los Angeles ont remporté les honneurs de la série mondiale en quatre matches d'affilée sur les Yankees de New-York, et ce triomphe fut le résultat d'un dossier parfait, comprenant 19 pages, compilé par les trois plus grands experts des Dodgers.

C'est ainsi qu'en suivant les instructions à la lettre, les lanceurs Sandy Koufax, Johnny Podres et Don Drysdale ont pu limiter la plus puissante équipe de la Ligue Américaine à seulement quatre points et vingt-deux coups sûrs, dont seulement cinq ont valu plus d'un but aux Yankees.

Toutes les informations résumées dans ce rapport au sujet des points forts et des faiblesses de chacun des joueurs des Yankees, tant dans les domaines des frappeurs, des lanceurs qu'à la défensive, ont été recueillies par le directeur des dépisteurs Al Campanis et ses deux adjoints, Lefty Phillips et Ted McGrew. En plus des informations de routine, les lanceurs des Dodgers ont appris que tel ou tel frappeur laissait ordinairement passer tel ou tel lancer. Ils ont aussi appris les lancers préférés des Yankees,

ceux que les puissants New-Yorkais tenteraient de frapper et dans quelle direction la balle serait frappée, normalement, sur tel ou tel lancer.

"Je n'ai jamais vu un rapport aussi complet de la part de dépisteurs," a déclaré Buzzy Bavasi, le directeur gérant des Dodgers.

La direction des Dodgers a dit aux joueurs que les Yankees aimait bien frapper des balles rapides et qu'ils préconisaient souvent le jeu du "hit and run."

Par contre, les Dodgers ont appris que contre tel et tel lanceur ils pouvaient tenter d'avancer d'un but tandis qu'ils ne le pouvaient pas contre tel et tel autre artiller des Yankees.

Voici certains des jeux réussis par les Dodgers à cause des informations recueillies par leurs dépisteurs.

1) Don Drysdale a pris Tony Kubek en défaut au premier but durant la troisième manche de la troisième partie. Les dépisteurs ont décelé chez Kubek un mouvement qui télégraphiait le jeu du "hit and run."

2) Jim Gilliam n'a pas arrêté au deuxième but lorsque le relai de Clete Boyer a échappé à Joe Pepitone. Gilliam s'est rendu au troisième but et a éventuellement marqué le

point victorieux durant la septième manche de la quatrième partie. Les dépisteurs avaient appris que Pepitone ne pouvait lancer la balle avec force.

3) L'arrêt-court Maury Wills a capté le roulant de John Blanchard, à droite du deuxième coussin, dans la cinquième manche de la troisième joute. Les dépisteurs avaient remarqué que Blanchard ne frappait jamais à la gauche du deuxième but.

4) Clete Boyer, des Yankees, n'a obtenu qu'un seul coup sûr en 13 voyages au marbre, étant retiré six fois au bâton. Les dépisteurs avaient suggéré une "diète" de balles courbes.

5) Elston Howard, frappeur droitier des Yankees, n'a cogné qu'une seule balle au champ gauche durant les quatre parties. Les dépisteurs avaient recommandé le genre de lancers qu'on devait lui servir.

"Les lanceurs ont accompli une tâche merveilleuse", a déclaré Campanis. "Ils ont constamment modifié la vitesse de leurs lancers. Ils ont lancé à des endroits précis, rarement où les Yankees étaient à leur meilleur. Nos lanceurs ont déséquilibré la puissance des Yankees grâce à des changements de vitesse et ils ont lancé des balles rapides au moment où les frappeurs s'y attendaient le moins."

"Vite..."

...téléphonez en vitesse à votre fournisseur pour commander une caisse de votre bière Molson préférée. Bonne fin de semaine!

SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS

LA BIÈRE LAGER RAFFRAÎCHISSANTE

LA SAVOUREUSE BIÈRE DOUCE

LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin

Johnny Keane a été nommé gérant de l'année dans la ligue Nationale de baseball. Ses mérites ne sont pas minces. Il a conduit un club qu'on destinait à la deuxième division, sur les talons des Dodgers. Mais que dire de Walter Alston qui, au début de la saison, se voyait montrer la porte par les journalistes américains et qui, d'un club médiocre à la défensive et peu impressionnant au bâton, en a fait l'équipe qui a pu vaincre les Yankees de New York, en quatre parties consécutives. Il est vrai que les scribes américains, qui le vouaient à la géhenne quelques mois plus tôt, devaient être gênés de reconnaître son mérite. Que faudrait-il donc qu'il fasse pour qu'on lui accorde justice? Au fond, Walter Alston s'en balance, comme de l'an quarante. C'est peut-être son franc parler qu'on lui reproche ou encore son mutisme quand il refuse de répondre à des questions insignifiantes. Je me souviens d'un jour où il avait assez brutalement mis les points sur les "i" sur sa façon de concevoir la publicité. "J'ai été engagé, disait-il, pour diriger un club au meilleur de mes connaissances mais non pour m'inscrire à un concours de popularité parmi les rédacteurs de sports. Mes patrons croient que j'en connais assez pour conduire un club. Cela me suffit. Qu'on dise de moi ce que l'on veut bien, cela ne me fait ni chaud ni froid".

Il y aura de la boxe à Montréal, jeudi le 17 octobre. Zorra Folley, qui s'était fait une légion d'amis par sa belle personnalité durant son récent séjour ici, séjour qui a précipité la retraite de Robert Cléroux, sera opposé à Billy Daniels, un pugiliste qui est parmi les 10 meilleurs boxeurs poids-lourds de l'heure. En parlant de boxe, qu'on me permette de commenter le dernier spectacle de Régis Lévesque, alors qu'en finale, Joey Durelle et Peter Schmidt ont fait match nul, en 12 assauts. Il n'y avait que 1,800 personnes dans l'enceinte du centre Paul-Sauvé et si j'en crois mes oreilles, personne n'était content. Le gérant de Sheppard a presque dit que les juges étaient achetés. Durelle a dit que les juges lui avaient volé la victoire. Une douzaine de journalistes croyaient que Schmidt méritait de gagner, par une faible marge. D'autres donnaient le gain à Durelle. Or, il y a ceci qu'il faut dire. Au moment où les boxeurs sont montés dans l'arène, les trois juges n'avaient pas été appointés. Ils prirent chacun leur place, à trois côtés de l'arène. Un Ti-Jos Connaissant aurait même voulu qu'on additionnât les points des trois juges pour décider du vainqueur. Ce n'est pourtant pas la façon, uniforme, partout, de lire les cartes de juges. Dans ce combat, un juge optait pour Schmidt, l'autre pour Durelle. Le troisième avait une carte de 55-55. Cela explique le verdict nul. Ceux qui croient en connaître plus que les juges devraient ne pas oublier que si l'on tenait compte des points accumulés, sur un total possible de 360, il n'y eut, à l'addition des trois cartes des trois juges, qu'une différence de deux points. Le combat fut à ce point serré.

Nos législateurs d'Ottawa viennent de brûler un autre cerge devant le monument de l'hypocrisie en renvoyant aux calendes grecques une tentative de faire adopter une législation positive sur les loteries et les jeux de hasard. Pendant que ces messieurs autorisent les paris aux courses, dans l'intérêt de la race chevaline et pour encourager l'élevage de ce noble animal; pendant que plusieurs de ces dignes représentants du peuple ont dans leurs poches des paquets de cigarettes américaines; et pendant que d'autres président dans leurs comités respectifs des bingos et des tirages d'automobiles; il se trouve encore des gens pour s'écrier au nom de la morale que les jeux de hasard apprennent aux gens qu'on peut faire de l'argent autrement que par le travail. Je ne serais même pas surpris que certains de nos députés aient dans un coin de leurs porte-feuilles quelque billet frippé de sweepstake et je suis certain que plusieurs, durant les fins de semaine ou pendant leurs vacances ne sont pas logiques avec leurs "principes" en s'engageant dans des parties de cartes où l'enjeu n'est pas une poignée d'épingle ou une boîte d'allumettes. Messieurs d'Ottawa, appliquez vos beaux principes de morale à des domaines où ils sont plus compromis.

Reclamations par les Alouettes

TORONTO — Le Montreal Alouette Football Club Incorporated a inscrit une demande en injonction, afin de mettre fin à la vente d'une pouce représentant un joueur des Alouettes par deux com-

pagnies de Toronto et deux Torontois. Le Club s'oppose à l'utilisation du nom et de l'uniforme des Alouettes dans cette entreprise. De plus, le Club réclame des dommages.



Lors de l'assemblée générale de la Palestre nationale, le président de l'Association Jean J. Côté a remis à Guy Forget, son prédécesseur, une plaque commémorative en reconnaissance de son grand dévouement pour la cause de la Palestre nationale.

Brian Huggett et George Will opposés à Palmer et J. Pott

ATLANTA. — La Grande-Bretagne a causé une grande surprise en opposant les deux "bébés" de son équipe, Brian Huggett et George Will, à Arnold Palmer et Johnny Pott, dans le premier match à quatre golfeurs de la coupe Ryder aujourd'hui.

Huggett et Will en seront à leur premier match de la coupe Ryder. John Fallon, le capitaine de l'équipe britannique, a reconnu hier qu'il s'attendait à ce que Palmer se désigne lui-même pour le premier match, ce qui a changé la nomination de son duo.

"Ce n'est nullement la concession d'un point", a précisé Fallon. "Je crois sincèrement que les "bébés" ont des bonnes chances de l'emporter après avoir réussi des 67 à l'entraînement. Ils seront tendus avec tout à gagner et rien à perdre".

Palmer, capitaine des Américains, a mélangé l'expérience à l'inexpérience en vue des quatre premiers matches du premiers matches du premier jour de la compétition. On disputera quatre autres matches dans l'après-midi et les équipes seront annoncées après les 18 premiers trous de la matinée.

Huit autres matches à quatre joueurs seront présentés samedi et 16 simples, disputés dimanche.

Les Américains sont des favoris prohibés à 7 contre 1 pour s'emparer du trophée qu'ils ont remporté 11 fois en 14 occasions et qu'ils n'ont jamais perdu sur le sol américain.

Dure lutte

"Nous nous attendons à une dure lutte parce que nos rivaux sont venus ici dans le but de triompher", a déclaré Palmer, "toutefois, nous croyons présenter une équipe victorieuse".

"Il y a toujours une première fois", a dit Fallon au sujet du fait que les Anglo-Saxons n'ont jamais triomphé aux Etats-Unis. "Nous formons une équipe heureuse et confiante".

Les deux capitaines ont admis que, des premiers matches disputés, le quatrième serait le meilleur alors que Julius Boros et Tony Lema affronteront Neil Coles et Bernard Hunt, considérés comme deux des meilleurs golfeurs britanniques.

Hunt est le meilleur boursier du golf sur le circuit anglais et a fait partie de chaque équipe de la coupe Ryder depuis 1953. Quant à Coles, il a vaincu Dow Finsterwald et a annulé avec Gene Littler en 1961.

Palmer redoute également Dave Thomas et Harry Weet-



CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	1	1	0	0	3	12
Montreal	1	0	0	1	4	11
Boston	0	0	1	4	4	1
Toronto	0	0	0	1	0	0
Springfield	0	0	0	1	0	0
Pittsburgh	0	0	0	1	0	0
Detroit	0	0	0	1	0	0
New York	1	0	0	1	3	9

LIGUE AMERICAINE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Providence	0	0	0	0	0	0
Quebec	0	0	0	0	0	0
Springfield	0	0	0	0	0	0
Hershey	0	1	0	2	1	0
Baltimore	0	0	1	0	0	0

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	1	0	0	0	2	12
Cleveland	0	0	0	4	2	2
Pittsburgh	1	0	0	4	1	2
Buffalo	0	1	0	1	4	0

Mel Harder à New-York

NEW YORK — Les Mets de New York ont engagé deux nouveaux assistants-instructeurs: Mel Harder, relâché par les Indiens de Cleveland, avec qui il avait passé 35 saisons comme joueur ou coach et West West-

Claude Raymond est repêché par les Colts de Houston

NEW YORK. — Les Mets de New York ont obtenu deux joueurs et les Colts de Houston, un, lors de la séance spéciale de repêchage d'hier, destinée à renforcer ces deux clubs.

Les Mets ont réclamé William Haas, un joueur de premier-but et voltigeur de 20 ans appartenant aux Dodgers, et Jack Fisher, un lanceur des Giants de San Francisco. Les Colts, pour leur part, ont repêché le contrat de Claude Raymond, des Braves de Milwaukee.

Chacun des huit autres clubs de la ligue Nationale avait désigné quatre joueurs qui pouvaient être repêchés au coût de \$30,000 chacun. Les Mets et les Colts pouvaient en réclamer huit en tout.

William Haas mesure 6.3" et pèse 195. Il lance et frappe de la gauche. Pour les clubs Albuquerque, de la ligue du Texas et pour Santa Barbara, de la ligue de la Californie, il a conservé une moyenne au bâton supérieure à .300.

Fisher, qui aura 25 ans en mars, est dans les majeures depuis 1959. Il a débuté avec les Orioles de Baltimore. En 1963, il a conservé une fiche de 6-10 avec les Giants de San Francisco. Pour les Orioles, il eut une fiche de 30-39. Il demeure à Frostburg, Maryland.

Raymond a participé à 45 parties pour les Braves, tous jours en relève. Il gagna quatre parties, en perdit six. Il demeure à St-Jean, Québec. Selon George Weiss, Haas est le plus prometteur. En

1962, pour le club Reno, il cogna 38 circuits et garda une moyenne au bâton de .368.

Quoique la liste officielle des joueurs mis au repêchage n'ait pas été divulguée, voici les joueurs qui auraient été mis à la disposition des Mets et des Colts:

PHILADELPHIE: Le troisième-but Don Hoak, le premier but Frank Torre, le receveur Bob Oldis et le lanceur Ryne Duren.

MILWAUKEE: le joueur de champ intérieur Lou Klimchok, les voltigeurs Bob Taylor et Don Dillard.

SAN FRANCISCO: les lanceurs Billy Hoelt, Jack Fisher et Billy Pierce ou Don Larsen et le premier but Norm Larker.

LOS ANGELES: le joueur d'utilité Lee Walls, le lanceur Ken Rowe et le joueur de intérieur Marv Breeding.

ST. LOUIS: Le voltigeur Ted Savage, les lanceurs Harvey Haddix et Elroy Face et l'arrêt-court Johnny Logan.

ST-LOUIS: les lanceurs Bob Shantz et Sam Jones, le receveur Carl Sawatski et le voltigeur Mike Shannon.

CINCINNATI: Le joueur de champ intérieur Charlie Neal, les voltigeurs Gene Green et Ken Walters et le lanceur Jim Coates ou Dom Zanni.

CHICAGO: les joueurs de champ intérieur Steve Boros et Leo Burke, le lanceur Jim Brewer et le voltigeur Don Landrum.

Mickey Mantle devra subir sous peu une intervention chirurgicale

NEW-YORK. — Mickey Mantle devra définitivement subir une intervention chirurgicale au genou gauche d'ici une couple de semaines. Les Yankees ont fait cette annonce après que le gérant Ralph Houk eut un entretien avec le co-propriétaire du club: Dan Topping et le gérant général Roy Hamey. Le Dr Sidney Gaynor, le médecin du club, fera l'opération pour l'ablation d'un cartilage du genou gauche, accident survenu alors qu'il s'est blessé sur la clôture du champ à Baltimore, le 5 juin. Il a aussi une fracture d'un os au pied gauche.

Bob Fishel, directeur des relations extérieures des Yankees, a déclaré que Mantle viendra à New-York dans une semaine ou 10 jours et qu'il sera admis à l'hôpital Lenox. Mantle avait subi une opération identique, mais au genou droit, après la Série mondiale de 1951. Mantle, qui aura 32 ans, le 20 octobre, n'a joué que 65 parties cette saison. Il a frappé pour .314, avec 15 circuits et 35 points produits.



LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT

DÉSALTÉRANTE!

Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

DOUCE!

La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

DÉLECTABLE!

Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow



Dites Donc Dow

FOOTBALL

SAMEDI: Edmonton à Ottawa
Regina à Vancouver
DIMANCHE: Toronto à Montréal
LUNDI: Edmonton à Hamilton
Winnipeg à Calgary

CLASSEMENT

LIGUE CANADIENNE

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	6	4	0	225	221	12
Hamilton	4	4	0	213	156	8
Montreal	3	3	0	181	109	10
Toronto	2	8	0	107	307	4

CONFERENCE DE L'OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	9	3	0	281	176	18
Calgary	7	4	1	252	230	13
Edmonton	6	4	1	124	143	13
Winnipeg	6	7	0	250	263	12
Edmonton	2	9	0	133	248	4

LIGUE NATIONALE

(SECTION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	4	0	0	133	87	8
St-Louis	3	1	0	128	58	6
New York	3	1	0	96	97	6
Pittsburgh	2	1	1	96	66	5
Washington	2	2	0	96	92	4
Philadelphia	2	1	1	85	107	3
Dallas	0	4	0	89	120	0

FORUM

Samedi, 12 octobre à 8.00 p.m.

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

RANGERS

VS

CANADIENS

Sièges: Terrasse à \$1.75 en vente aujourd'hui de 10 h. à 9 h. p.m. et demain à compter de 10 h. a.m. Admission générale, billets à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Admission générale, billets à \$1.25 en vente samedi soir à 7 h. p.m. aux guichets de la rue St-Luc.

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'OUEST 527-3641 A L'EST
6320, Chemin Upper Lachine Montréal 25 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q.

Le Scotch qu'on boit en Ecosse
Long John
IMPORTED FROM SCOTLAND
SCOTCH WHISKY
Long John est distillé, vieillit et embouteillé en Ecosse par les distilleries Long John depuis 1825.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le contrat, en date du 4 oct. 1963, par lequel Shaw Mfg. Co. Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 8 oct. 1963, sous le No 1702751.

BANQUE DE MONTRÉAL,
8 octobre 1963.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le contrat, en date du 4 oct. 1963, par lequel Danmor Shoe Co. Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 8 oct. 1963, sous le No 1702751.

BANQUE DE MONTRÉAL,
8 octobre 1963.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le contrat, en date du 4 oct. 1963, par lequel Jean H. Henle Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 8 oct. 1963, sous le No 1702751.

BANQUE DE MONTRÉAL,
8 octobre 1963.

Avis de vente

Avis est, par les présentes, donné que lundi 28 oct. 1963 à 9 h. a.m. la propriété ci-après décrite sera vendue sous l'autorité de la justice en vertu du chap. 71 du Code de procédure civile, devant G. H. Pickel, d'abord nommé "commissaire", à un prix pas moindre que \$16,000.00 (seize mille six cents dollars en argent comptant) plus une responsabilité pour un montant de \$650.00 étant le prix payé pour améliorations et taxes spéciales.

Description de la propriété:

An Emplacement fronting on Pickwood Crescent at the corner of Empress Avenue, in the City of Pointe Claire, P.Q., known and designated as subdivision 344 of the original lot number 111 (111-344) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Pointe Claire, measuring 40 feet in width by 99.25 feet in depth, English Measure and more or less.

Notary & Pickel, avocats,
680 Sherbrooke ouest.

AVIS DE DÉCÈS

BEAUREGARD — A Ville St-Michel, le 9 octobre 1963 à l'âge de 72 ans, est décédé, Mme Victor Beauregard, née Diane Nadeau, demeurant au 8906 7e avenue. Elle laisse dans le deuil 3 filles, Mmes Marguerite, Marie-Thérèse et Marie-Marthe, un fils François et sa belle-fille Yolande. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira du salon Giroux & Fils Inc. No 8880 boul. St-Michel, à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD-BONENFANT, A Montréal-Nord, le 9 octobre 1963 à l'âge de 48 ans 3 mois, est décédé, Marthe Bonenfant, épouse de monsieur J. Marcel Savard, entrepreneur plombier demeurant au 10,895 boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu samedi le 12. Le convoi funéraire partira du salon Giroux & Fils Inc. No 11,130 boul. Pie IX à 11 heures, pour se rendre à l'église St-Vincent Marie-Strombi, où le service sera célébré à 11.15 h. Et de là au cimetière de St-François de Sales, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME — A Montréal, le 9 octobre 1963, subitement, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Narcisse Ducharme, époux de Antoinette Bachand, demeurant au 10 Richelieu, Fort Chambly, président de la commission d'administration de la compagnie d'assurance sur la vie, La Sauvegarde. Il laisse une fille, Magalie. Il est exposé à sa demeure. Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures, en l'église paroissiale de Fort Chambly. L'inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. S'il-vous-plait ne pas envoyer de fleurs.

DESROSIERS — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé Arthémise Dionne, épouse de feu Ferdinand Desrosiers, mère de l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., de Mme Rosario Blais (Marie-Luce) du Dr A. A. Desrosiers de Québec, de la Rev. Sœur Marie-Julienne du Pré-cieux-Sang S.S.S., de Mme Paul-Emile Pichette (Marthe), Mme Paul Brau (Irène) et Berthe. Les funérailles auront lieu lundi le 14. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 130 est, Henri-Bourassa, à 9 heures, 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10,256, ST-LAURENT
Tél.: 277-5700

Café-Thé
Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY LTD
MONTRÉAL

ENCORE 2 JOURS
AUJOURD'HUI et DEMAIN
les 11 et 12 octobre

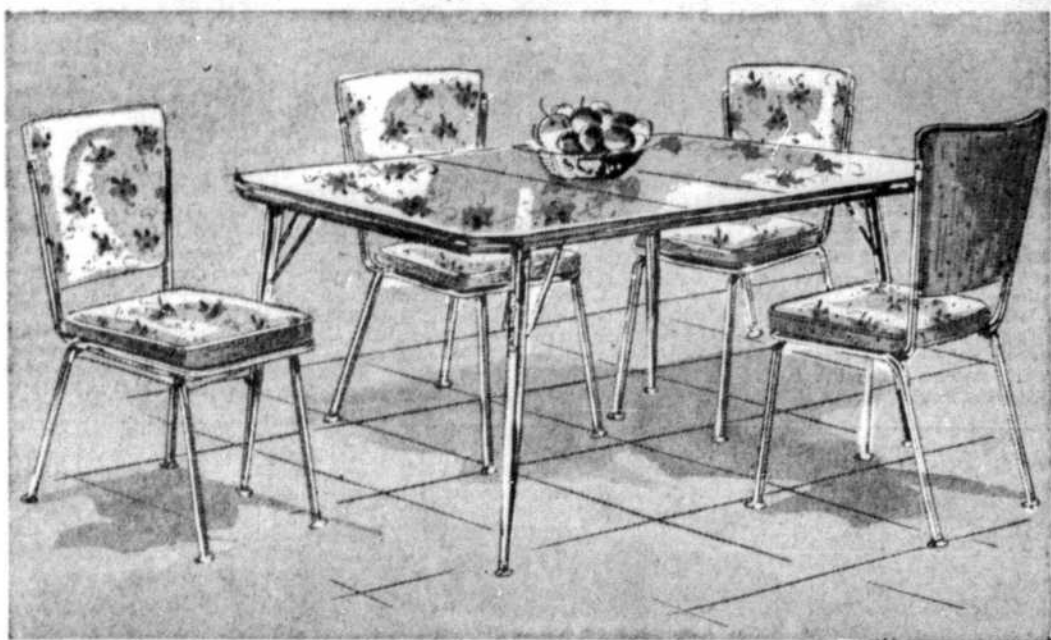
Spécial d'Automne

4 JOURS

Dupuis

au nouveau

Ouvert ce soir jusqu'à 9h. — Samedi jusqu'à 5h.30 Fermé lundi, jour de l'Action de grâce



c'est plus de \$20 d'économie

cinq pièces pour toute cuisine

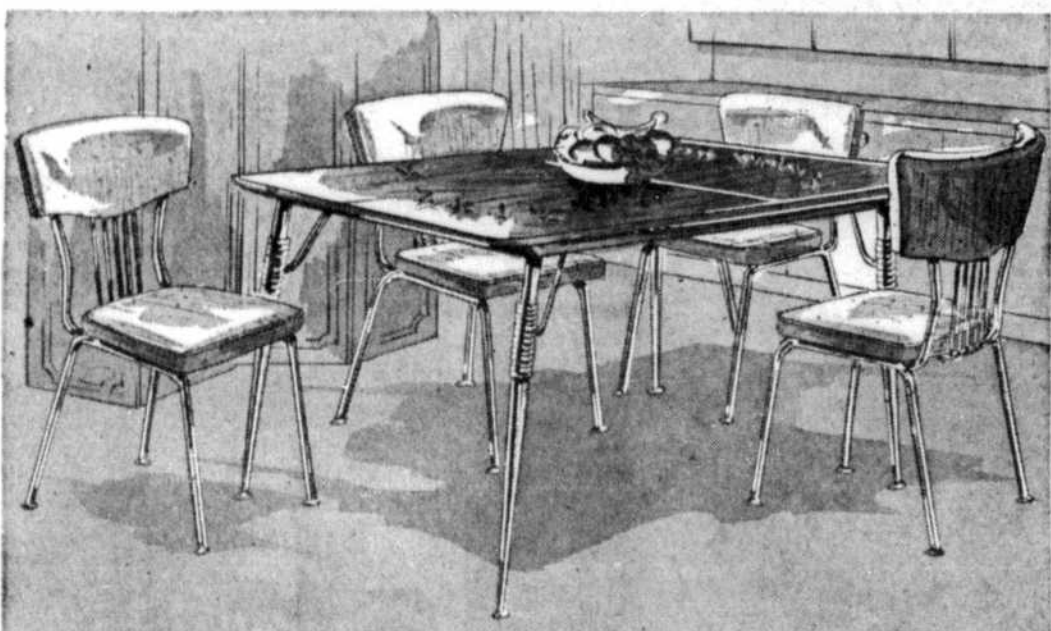
La table mesure 30 x 48 pouces. Décor incrusté dans l'arborite ton gris. Quatre chaises à boudoir de mousse latex, surface vinyle fleurie lavable. Riche effet nuance gris deux tons. Piètement extra solide.

Ord. 79.00
BAS PRIX
SPECIAL
D'AUTOMNE

58⁰⁰

les 5 meubles

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 714



vous économisez plus de \$30

votre cuisine meublée 5 pièces

Piètement de table et des 4 chaises en métal tubulaire fini chromé brillant. Nuances de la table en surface: noyer, tau ou blanc. Nuances des chaises: brun-beige, brun, blanc, noir, turquoise, corail.

Ord. 109.00
BAS PRIX
SPECIAL
D'AUTOMNE

78⁰⁰

les 5 meubles

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 714

deux lits "Continental" et têtes de lit

formant des lits jumeaux largeur 36 pouces

Ord. 139.00

SPECIAL D'AUTOMNE

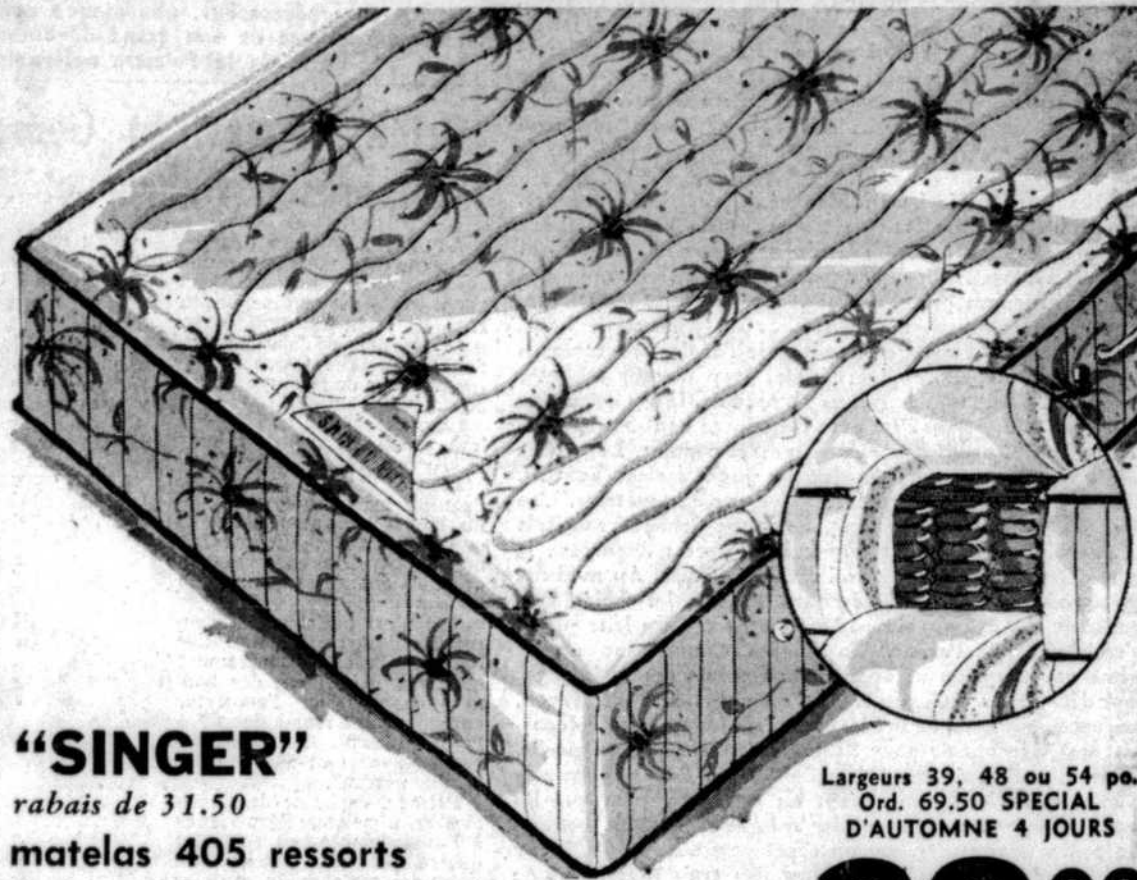
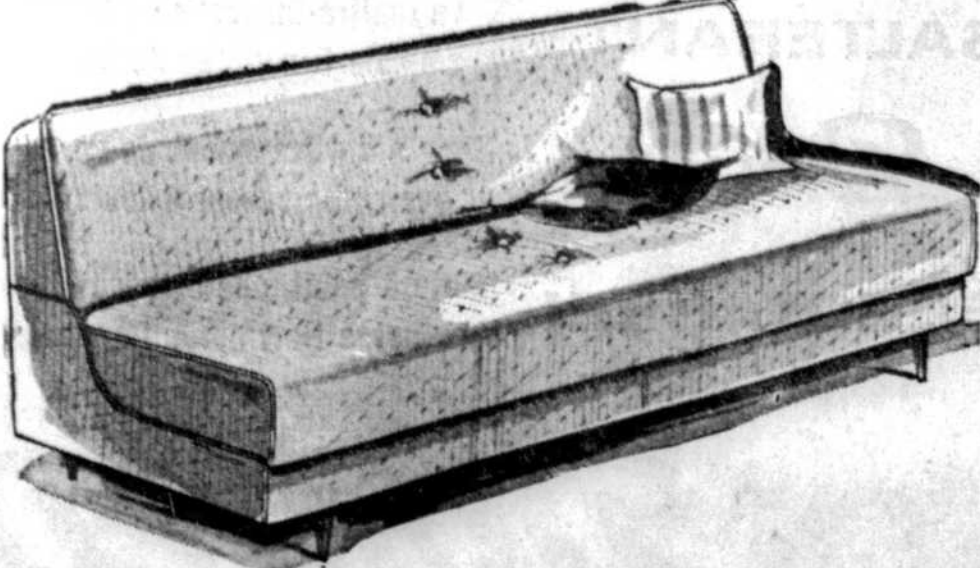
- 2 matelas série 220 ressorts sous sisal et feutre blanc ; 2 SOMMIERS-TAPISSIER assortis MONTES SUR PIEDS SOLIDES.

\$98

- Deux TÊTES DE LIT à surface de similicuir blanc..

au complet

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 711



"SINGER"

rabais de 31.50

matelas 405 ressorts

de fort calibre et bien isolés

Deux épaisseurs de Sisal et deux autres épaisseurs de feutre blanc. Rebords pré-fabriqués, les côtés avec ganses et ventilateurs. Surface en rayonne damassée pastelle.

Sommier-tapisier assorti 38.00 chacun
DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 711

Largeurs 39, 48 ou 54 po.
Ord. 69.50 SPECIAL
D'AUTOMNE 4 JOURS

38⁰⁰
chacun

"Continental"

SINGER 39 pouces

avec tête

Ord. 79.00

SPECIAL
D'AUTOMNE

\$58

Profitez de l'économie
de \$21

- 252 ressorts sous sisal et feutre blanc. Rayonne piquée sur les deux faces. SOMMIER-TAPISSIER assorti. TÊTE CAPITONNÉE similicuir, six pieds solides.

DUPUIS — CINQUIÈME,
RAYON 711

Aucun versement comptant,
jusqu'à 36 mois pour payer

entreposage gratuit jusqu'à demande



davenport-lit

Rembourrage de caoutchouc-mousse
Economie de \$21

Fabrication robuste. Le jour un davenport confortable et la nuit un lit reposant. Surface de riche tissu résistant en brun beige.

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 711

Ord. 69.00 SPECIAL
D'AUTOMNE

48⁰⁰

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Spéc. 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTRÉAL VI. 2-6171 VI. 2-5151